

Jeux olympiques: le Canada gagne une médaille d'or

(Lire en page sept)

MÉTÉOROLOGIE
Neige aujourd'hui s'éclaircissant
ce soir — Dimanche, clair et froid
Minimum 22 Maximum 26

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

PREMIER DU JOUR
ST LEON
RADIO-SACRE-COEUR
Emission sur 30 postes
du lundi au samedi

VOL. LI — NO 36

MONTREAL, SAMEDI, 20 FEVRIER 1960

10 cents l'exemplaire

A L'EXCEPTION DES CHEMINS DE FER

La tempête a paralysé toute circulation à travers la province

Tard hier soir, la circulation routière était paralysée dans tous les secteurs de la province de Québec et le sud de l'Ontario, depuis la vallée de l'Outaouais jusqu'à la péninsule gaspésienne. Toutes les routes nationales étaient considérées, par les services policiers, comme bloquées à toutes fins pratiques. A ce moment, il était tombé près de dix pouces de neige au cours de la violente poudrière, poussée par des vents d'une vélocité de 50 à 60 milles à l'heure, qui avait débuté vers trois heures et demie, vendredi matin.

Les trains quittaient la métropole selon l'horaire prévu, mais la majorité des arrivées marquaient des retards. Quant aux envolées aériennes, "rien" n'est arrivé à Dorval entre six heures hier matin et 10 heures hier soir, pas même une automobile. Toutes les envolées d'outre-mer de la Société Air-Canada et d'autres lignes aériennes avaient été contremandées.

Quant aux arrivées, elles étaient toutes retardées. On espérait une éclaircie après minuit hier soir, ce qui aurait pu permettre une reprise graduelle d'activité environ deux heures plus tard.

Aux lignes aériennes de la Pacific Canadian, plusieurs envolées importantes ont été annulées ou interrompues. L'envolée inaugurale Vancouver-Rome a été interrompue temporairement à Toronto. Les envolées Montréal-Vancouver ont été contremandées. Celles entre Vancouver et Montréal ont subi un arrêt dans la ville reine. L'envolée Montréal-Mexico a été annulée.

Les services d'autobus reliant la métropole au reste de la province ont été complètement paralysés. Aucun départ de la métropole ne s'effectuait hier. Selon la police provinciale, il n'y a pas à douter qu'une situation semblable s'est propagée à toute la province à mesure que la tempête a progressé en direction de l'est.

A Ottawa, le maire George Nelms a proclamé l'état d'urgence alors que la ville ne parvenait pas à se dégager de l'enceinte de la tempête, la pire que la capitale fédérale ait eu à subir depuis un grand nombre d'années. La situation était telle qu'à certains moments des policiers ont enjoint à des automobilistes de rebrousser chemin et de rentrer chez eux. A ce moment, on prévoyait une chute totale de plus de dix pouces, se transformant ensuite en pluie.

La capitale a subi plusieurs pannes d'électricité et même le premier ministre Diefenbaker n'a pu quitter Ottawa pour se rendre à Toronto, où il devait être admis au Barreau de la province d'Ontario.

La tempête, qui avait débuté dans le sud des Etats-Unis, s'est rapidement propagée vers le nord et l'est du continent. Il est tombé plus d'un pied de neige dans le Kentucky, le Tennessee et la Virginie.

Des tornades ont balayé la Louisiane, la Floride et la Caroline du Nord. En Virginie occidentale, les vents ont atteint 80 milles à l'heure. Dans tous ces Etats, la plupart des écoles ont été fermées pour la journée, les communications ont été désorganisées et des centaines de voyageurs ont été isolés par la tempête.

Pendant ce temps, une pluie abondante déferlait sur les régions côtières, depuis Boston jusqu'à Philadelphie. New-York a subi une chute de neige, alourdie par une pluie simultanée. Un pilote et son passager ont perdu la vie quand leur avion s'est perdu dans la tempête, à Patterson, N.J., s'écrasant finalement dans le parterre d'une maison de l'endroit.

A Québec, on ne prévoyait pas de relâche avant ce matin, alors qu'on espérait un ciel clair, après une chute de quelque huit pouces de neige mouillante.

Dans le district de Québec, la tempête était également poussée par de violentes bourrasques, qui ont même arraché le toit d'une maison de quatre étages dans le quartier Sainte-Foy. Les communications ont aussi été interrompues par la rupture de nombreuses lignes de transmission et le bris de plusieurs poteaux.

Dans la métropole, des centaines de milliers de personnes sont arrivées hier au travail avec des retards variant d'une à trois heures. Hier soir, ils ont réintégré leurs foyers dans les mêmes conditions. Un grand nombre d'automobilistes avaient laissé leurs véhicules au garage et comptaient comme le reste de la population sur les services de transport en commun. Malgré cela, le nombre de véhicules circulant dans les rues de la ville était encore considérable et a provoqué d'innombrables accrochages. Les embouteillages les plus sérieux se sont produits dans le secteur de la Côte-des-Neiges.



Le député conservateur J.-C. Van Horne:

"Mon gouvernement ne fait rien contre le chômage!"

OTTAWA. — Le progressiste-conservateur rebelle J. C. Van Horne, député de Restigouche-Madawaska, aux Communes, a déclaré hier à la Chambre que si son parti avait tenu ses promesses électorales, il y aurait présentement 200.000 chômeurs de moins au Canada.

M. PAUL MARTIN:

L'inaction des conservateurs a trop duré!

OTTAWA. — M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est, a dit hier que le gouvernement devrait abandonner sa politique de laisser-faire et entreprendre quelque chose pour remédier à une situation plus sérieuse engendrée par le chômage.

Orientant le débat de la Chambre vers le chômage, il a dit que depuis les deux ans et demi que les progressistes-conservateurs sont au pouvoir, le chômage avait atteint en moyenne six pour cent des travailleurs au pays et que c'était le pourcentage le plus élevé depuis 1933.

Le gouvernement avait accusé les porte-parole de l'opposition d'avoir présenté la situation sous des couleurs sombres et pessimistes. Cependant, s'il existait encore des doutes sur le sérieux de la situation, ceux-ci ont été dissipés par la déclaration gouvernementale, plus tôt, cette semaine, concernant les statistiques sur le chômage.

On y décrivait la situation comme étant alarmante alors que 162.000 personnes de moins étaient au travail à la fin janvier que pendant le mois précédent, soit une augmentation de 134.000 sur le nombre de sans-travail durant la même période. Cela représente également 8,1 p. cent du nombre des travailleurs sans emploi comparativement à 5,9 pour cent en décembre.

Le présent gouvernement ne peut plus rester inactif et ignorer les appels qu'on lui fait, surtout quand on pense aux nombreuses promesses électorales à l'effet que l'on s'occuperait du chômage, a dit M. Martin.

Le gouvernement actuel, a dit H. Martin, ne peut plus rester sur ses présentes positions artificiellement confortables et ne pas répondre aux clamours de ceux qui demandent de l'action.

LETTRE D'OTTAWA

Qu'est-ce qu'un CHOMEUR?

par Clément BROWN

OTTAWA. — Le Bureau fédéral de la statistique définit un chômeur: "Une personne sans travail qui se cherche un emploi". Il base ses statistiques mensuelles sur cette définition. L'exactitude des chiffres publiés par le BFS est contestée par l'opposition. Celle-ci soutient que le BFS procède par échantillonnage et que le résultat de ses relevés ne correspond pas à la réalité. Nous n'entrerons pas dans cette querelle entre un organisme du gouvernement et des parlementaires. Puisque le caractère scientifique des statistiques du chômage est mis en doute, il appartient au BFS de se justifier.

(Suite à la page 2)

(Suite à la page 2)

RISQUE D'UNE NOUVELLE "CRISE DE BERLIN"

Moscou réaffirme sa volonté de signer un traité de paix avec l'Allemagne orientale

BONN. — A trois mois de la conférence Est-Ouest "au sommet", la question de Berlin risque de rebondir et l'hypothèse d'une nouvelle crise à ce sujet n'est pas à écarter. Hier, en effet, l'ambassade de l'Union soviétique à Bonn a convoqué une conférence de presse extraordinaire au cours de laquelle son porte-parole a réaffirmé avec vigueur la position soviétique au sujet de l'avenir de Berlin-Ouest et du traité de paix éventuel avec les Allemands.

Cette conférence de presse a eu lieu la même journée où les trois "Grands" occidentaux protestaient fermement contre les nouveaux laissez-passer émis par les autorités soviétiques à l'égard des membres des missions militaires occidentales à Potsdam en Allemagne de l'est. Ces documents portent depuis le 1er janvier la mention "République démocratique allemande" et non plus "zone d'occupation soviétique". Or, les Occidentaux qui refusent de reconnaître l'Etat communiste allemand s'opposent à de pareils laissez-passer.

Exigences maintenues
Au cours de la conférence de presse d'hier, l'ambassade de l'URSS a fait connaître le texte d'un mémorandum qu'elle avait remis le 13 janvier dernier au chef du parti social-démocrate d'Allemagne occidentale, M. Oltenhauer. Ce mémorandum renferme l'avertissement que l'URSS va remettre à la République démocratique allemande le plein contrôle des voies occidentales d'accès à Berlin-Ouest si les Occidentaux refusent un

(Suite à la page 2)

C'est la première fois depuis 1857

qu'une souveraine régnante donne naissance à un enfant

LONDRES. — La reine Elisabeth a donné naissance hier à son troisième enfant, un fils. Les carillons, les salves d'artillerie et les feux de joie ont marqué la réjouissance de toute la population britannique.

On rapporte que la reine et le nouveau prince se portent bien. L'enfant royal est né au palais de Buckingham à 10h.30 a.m. H.A.E. soit plus de 30 heures après que les médecins de la reine eurent été mandés au palais.

Comme le veut la tradition, la naissance fut officiellement annoncée, lorsque le surintendant du palais a traversé à grands pas la cour du château pour aller afficher un petit billet sur la lourde porte de fer.

La foule aux grilles

Lorsque l'heureux événement fut annoncé à la radio, à la télévision et dans les journaux, des milliers de Londoniens qui se trouvaient chez eux, sont accourus à la grille du palais de Buckingham. Au matin du palais, flottait au vent un gigantesque drapeau.

Le nom du nouveau-né, dont le poids n'a pas été révélé, ne sera pas connu de façon officielle avant son baptême qui aura lieu probablement dans un mois. Comme successeur au trône, le nouveau prince vient en deuxième place, derrière son frère, le prince Charles, âgé de 11 ans, et devant sa sœur Anne, âgée de neuf ans.

Il est le premier enfant à naître d'une souveraine régnante depuis que la reine Victoria donna naissance à la princesse Beatrice en 1857.

OTTAWA. — Le gouverneur général du Canada, S. Exc. Georges Vanier, a fait parvenir à Sa Majesté la reine Elisabeth le message de joie du peuple canadien à l'occasion de la naissance d'un enfant royal. En voici le texte:

"Exerçant mon humble devoir, puis-je exprimer à votre majesté, au nom du peuple canadien, la grande joie que lui rend l'annonce de la naissance d'un prince. Nous nous réjouissons tous avec votre majesté et son altesse royale en cet heureux moment et nous prions Dieu d'accorder au prince royal longue et heureuse vie."

OTTAWA. — Le premier ministre John Diefenbaker a envoyé, hier, à Sa Majesté la reine, un télégramme de félicitation conçu dans les termes suivants:

"Sa Majesté la reine, Buckingham Palace, Londres, Angleterre.

Avec mon plus profond respect, j'offre à Votre Majesté et à Son Altesse Royale le prince Philippe, au nom du gouvernement du Canada, de la Chambre des communes en Parlement réunie et en mon nom personnel, des chaleureuses félicitations à l'occasion de la naissance d'un fils, qui remplit le cœur des Canadiens de bonheur et de joie.

En Chambre

OTTAWA. — Des coups répétés sur les pupitres de la Chambre des communes ont interrompu hier, le travail régulier de la session afin que soit présenté un avis de motion félicitant la reine et le prince Philippe à l'occasion de la naissance de leur deuxième fils.

La motion, que l'on fera parvenir plus tard à la reine, souligne que la naissance du prince est une source de joie et de satisfaction pour les fidèles serviteurs de la couronne.

(Suite de la 1ère page)



CRAINANT QUE "IKE" SOIT HUE EN AMERIQUE DU SUD

Washington: sursis de 60 jours à Chessman

Le gouverneur demandera l'abolition de la peine de mort

SAN FRANCISCO. — Un huitième sursis a été accordé à Caryl Chessman, condamné à mort il y a douze ans pour crime sexuel. Peu de temps avant de se diriger vers la chambre à gaz de la plus vaste prison de la Californie, un appel du gouverneur de l'Etat, M. Edmund G. Brown, faisait parti à Chessman qu'un sursis de 60

jours lui était accordé, à la requête du secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

Le télégramme de Washington faisait part de la possibilité de manifestations hostiles à l'égard du président Eisenhower, au cours de son prochain voyage en Amérique du Sud, particulièrement en Uruguay et au

Brésil, en protestation contre l'exécution de Chessman. Le futur président de l'Uruguay, M. Benito Nardone, qui doit assumer son poste le deux mars, veille de l'arrivée du président Eisenhower dans son pays, avait fait part de son inquiétude à l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Robert Woodward.

Le gouverneur Brown, ennemi reconnu de la peine capitale, a déclaré qu'il ferait appel auprès de la législature de l'Etat, à sa première séance, le 29 février prochain, en vue de l'abolition de la peine capitale.

Chessman, le prisonnier américain le plus notoire des temps modernes, a attiré l'attention du monde entier par la lutte qu'il mène seul et depuis longtemps dans le but de se soustraire à la mort.

Plusieurs centaines de personnes de nombreux pays n'ayant qu'une infime connaissance des preuves de base, ont demandé que Chessman soit épargné. Chessman qui devait mourir dans la chambre à gaz, à 10 a.m. ce matin, a été reconduit de la cellule dite "salle d'attente" située près de la chambre à gaz à sa cellule de San Quentin, au sixième étage de la prison où il se trouve depuis le 3 juillet 1948.

Le gouverneur Brown a souligné que ce n'est plus tant la cause célèbre de Chessman qui domine dans l'opinion publique, mais

(suite à la page 2)

Les accusations de Castro étaient fondées

Washington reconnaît qu'un avion civil américain a bombardé Cuba

WASHINGTON. — Avec un grand embarras, les autorités américaines ont reconnu hier qu'au moins un avion civil américain, piloté par des Américains, avait bombardé une région de Cuba après avoir décollé d'un aéroport de Floride. A plusieurs reprises au cours

des derniers mois, le premier ministre Fidel Castro avait affirmé que des avions américains venaient jeter des bombes sur Cuba, principalement au-dessus de riches plantations de cannes à sucre: chaque fois, Washington niait énergiquement ces accusations. Hier, une fois

de plus, Castro répétait son accusation en ajoutant que l'avion en cause s'était écrasé et que les deux Américains qui se trouvaient à bord avaient été tués. Castro parlait cette fois avec un calme et une assurance tels —

(Suite à la page 2)



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction : Victor 4-3361
Sport : Victor 4-3362
Tirage : Victor 4-3364
Expédition : Victor 4-3365
Composition : Victor 4-3366

D'un océan à l'autre

M. Fleming définit le principe d'une exportation bien ordonnée

SASKATOON. — Un contrôle volontaire des exportations du Japon au Canada ne portera aucun préjudice aux exportations de blé canadien en ce pays, a souligné hier, le ministre des finances du Canada, M. Fleming, dans une allocution prononcée au Board of Trade de Saskatoon. Selon M. Fleming, les dirigeants du commerce japonais ne se plaignent nullement de l'effort volontaire de restrictions des exportations de produits textiles, de contreplaqué de bois dur et d'ustensiles d'acier inoxydable. Le ministre a souligné plusieurs déclarations décevantes à ce sujet, depuis quelque temps, M. Fleming a noté que le gouvernement d'Ottawa souhaite que "les exportations du Japon au Canada augmentent de façon ordonnée, en ce qui a trait à des articles qui peuvent entrer en concurrence avec les produits canadiens, au moment où leur production augmente de cinq à 10 pour cent au cours d'une période d'expansion de l'économie".

Les députés n'ont pas posé de questions aux Communes

OTTAWA. — Depuis le début de la session, le 14 janvier, c'était la première fois, hier, qu'aucune question n'était posée par les députés au cours de la période de questions qui précède la séance de la Chambre. Cette situation se présente assez souvent le vendredi, d'autant plus que la tempête dans la région d'Ottawa a eu pour effet de retenir plusieurs députés à leur hôtel.

Les écrivains nécessaires ont reçu quelque \$12,300

OTTAWA. — A sa réunion annuelle, la Fondation des écrivains canadiens a réuni à la présidence M. Guy Silvestre d'Ottawa, bibliothécaire associé, aux Communes. Cette société de fiducie apporte son concours à des écrivains canadiens nécessaires. Grâce au concours d'un octroi de \$6,000 du Conseil canadien des arts, une somme de \$12,300 a pu être distribuée à des auteurs dont le revenu est insuffisant, l'an dernier. Au nombre des directeurs, soulignons L.E.E. Jean Bruchési, ambassadeur du Canada en Espagne; Philippe Panneton, ambassadeur du Canada au Portugal; M. Roger Viau, de Montréal.

M. E. S. Hallman, vice-président de Radio-Canada (programmes)

OTTAWA. — M. Alphonse Oulmet, président de Radio-Canada, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. E. S. Hallman, âgé de 40 ans, sera responsable des services des programmes au siège social. Il succède au président et les directeurs de l'exploitation sur l'annonce et l'interprétation des normes et de la politique des programmes et des ventes. Tout ce qui a trait aux programmes, évaluation, plans à long terme, politique et matière de ventes, relèvera de M. Hallman. Promu en octobre dernier au poste de directeur des programmes des réseaux anglais, à Toronto, M. Hallman cumulera les deux fonctions encore quelque temps, jusqu'à ce que soit terminée la préparation du programme d'automne à la télévision. D'ici là, il passera la majeure partie de son temps à Toronto. Son successeur au poste de directeur des programmes de réseau sera nommé plus tard.

Les gouverneurs de la radio-TV tiendront une audience à Toronto

OTTAWA. — Une audience publique aura lieu à Toronto, le 14 mars, a annoncé le Bureau des gouverneurs de la radio et de la télévision. Au cours de cette audience seront entendues les requêtes de neuf entreprises privées qui veulent exploiter un second poste de télévision à Toronto. Le Bureau des gouverneurs s'occupe également du renouvellement de permis de 24 postes privés de radio; de 14 stations privées de télévision; de cinq postes de radio, de Radio-Canada et de deux stations de télévision de cette société de la Couronne, de même que les permis de quatre relais de faible puissance, de Radio-Canada. Au cours de l'audience, les directeurs éventuels d'un poste de radio de langue française à Sturgeon Falls, Ontario, soumettront leur requête.

Les femmes canadiennes ne manquent pas de chaussures

OTTAWA. — Les femmes et grandes jeunes filles du Canada sont fort bien chaussées. La production de chaussures de cuir fin s'est élevée au Canada, l'an dernier, à 22,402,000 paires, une augmentation de près de 2,000,000 de paires, à comparer à 1958 selon le Bureau de la statistique. La production canadienne de chaussures, dans son ensemble, s'est accrue de cinq pour cent en 1959 pour atteindre 45,922,000 paires, au lieu de 43,641,000, l'année précédente. Voici, pour 1959, par groupes d'âge, comment s'échelonne la production. Chaussures pour hommes: 10,050,000 paires; pour garçons: 1,675,000 paires; pour jeunes gens: 792,000; pour enfants, 264,800 paires; pour les bébés: 239,600 paires.

SENSATIONNELLE
CROISIÈRE DE VACANCES
sur le fleuve St-Laurent, le golfe et l'Atlantique
Voyage de deux semaines à bord du paquebot RYNDAM, Holland America Line
DEPART DE MONTREAL LE 26 JUILLET
Escalier: QUÉBEC, 2 heures; SAGUENAY, 8 heures; GASPÉ, 6 heures; BERTHELETT, 12 heures; NEW-YORK, 2 jours; CAP COD, QUÉBEC, MONTREAL. — Prix: \$310 et plus selon le choix de la cabine.
Urgence de s'inscrire tôt
VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 2 — VI. 5-8221

48 heures après le lancement!
2^e édition 15^e mille
VIENT DE PARAÎTRE
Aux Editions de l'Homme
MONSIEUR HOCKEY
par GERARD "GERRY" GOSSELIN
Préface de Frank Selke
Une biographie vivante de
MAURICE RICHARD
Prix populaire: \$1.00
(Prix spéciaux pour les organisations sportives, les maisons d'enseignement et les groupes.)
En vente partout dans les librairies, les dépôts de journaux ou chez le distributeur:
L'Agence de Distribution Populaire Enrg.
1130 st. LaSalle, Montréal. Tél.: LA. 3-1182

L'INSTITUT D'ECONOMIE

Entente entre HEC et Paris

M. François-Albert Angers, directeur de l'Institut d'économie appliquée de l'École des hautes études commerciales, annonce qu'une entente a été conclue avec l'Institut de science économique appliquée de Paris.

Aux termes de cette entente, l'Institut de Montréal devient le correspondant canadien de celui de Paris. Il entreprendra, en collaboration avec des économistes canadiens de diverses universités, des travaux qui seront publiés en France et dont la diffusion et le financement seront assurés par l'Institut de Paris.

Ces publications auront trait d'une part à divers aspects de l'économie canadienne et d'autre part à l'élaboration de ces sujets de théorie auxquels les économistes canadiens sont susceptibles d'apporter une contribution originale.

Le directeur de l'Institut de science économique appliquée de Paris, M. François Perroux, a jeté les bases de cette entente au cours de son voyage au Canada, il y a quelques mois. Il avait donné des conférences dans plusieurs universités du Canada, notamment à l'Université Laval, à l'Université de Montréal, à Ottawa et à Toronto.

Cette entente assurera aux chercheurs canadiens un rayonnement d'autant plus grand que l'Institut de Paris est l'un des plus importants centres de recherche d'Europe.

LE RAIL

Création d'un organisme de conciliation

OTTAWA. — La création d'un bureau de conciliation qui enquêtera sur le grand conflit qui oppose les chemins de fer aux syndicats des employés sédentaires, a été annoncée hier par le ministre du travail, M. Starr.

Les trois membres du Bureau de conciliation feront des recommandations au ministre afin d'arriver à régler le conflit syndical tournant autour d'une somme annuelle de l'ordre de \$65,000,000.

Les recommandations du Bureau n'auront pas force de loi. Les syndicats, qui représentent environ 130,000 employés des grands réseaux de chemins de fer, ont réclamé la création de ce bureau après que les négociations, dans le plus grand conflit ouvrier au Canada, eurent échoué.

M. Starr a demandé aux deux parties en cause d'envoyer chacune un représentant. Si elles ne s'entendent pas sur le choix d'un président d'ici deux semaines, il verra à en nommer un.

En faisant part de cette décision, M. Savignac a souhaité que cette offre soit soumise à tous les employés manuels, soit en assemblée générale, soit par vote secret.

Le président du Comité exécutif s'est dit assuré que la troisième proposition que l'administration municipale vient de soumettre à la Fraternité canadienne des employés municipaux sera approuvée d'emblée par les employés manuels si on procède par un vote libre et secret.

Il a alors fait la déclaration suivante: "Cette dernière offre se base sur les statistiques officielles obtenues du bureau fédéral de la statistique et elle tient compte également de la capacité de payer des contribuables. Je la considère très généreuse, d'autant plus qu'elle se compare avantageusement à aux salaires versés par l'entreprise privée, où les employés ne jouissent pourtant pas de la même sécurité."

"L'administration municipale offre enfin à ses employés manuels des conditions de travail supérieures à celles qui existent dans toutes les entreprises gouvernementales et il est à noter que ce projet de contrat n'est que pour une durée d'un an, de sorte que de nouvelles négociations pourront être entamées au mois d'octobre 1960."

QUAND MONTREAL ENGAGE UN EXPERT AMERICAIN \$2,500 pour un travail de quelques jours!

L'administration municipale a voté hier un crédit de \$2,500 pour l'engagement d'un nouvel expert américain en matière de circulation qui la conseillera sur l'implantation de différents projets de circulation et de transport en commun en vue de l'établissement d'un plan d'ensemble pour Montréal.

C'est à la demande du comité des dépenses capitales, dont le président est M. Murray Hayes, que l'exécutif a retenu les services de M. Robert B. Mitchell, doyen de l'école d'Urbanisme de l'Université de Pennsylvanie et ancien directeur de la Commission d'urbanisme de Philadelphie.

Les commissaires Pierre DesMarais et Alfred Gagliardi ont enregistré leur dissidence. Pour sa part, M. DesMarais a affirmé que c'était faire injure aux ingénieurs et techniciens de Montréal que d'aller chercher ainsi un Américain qui "quelques jours étudierait tous les plans qui dorment dans les tiroirs et dira quels sont ceux qui doivent être exécutés et dans quel sens ils devront l'être".

Au comité des dépenses capitales c'est le conseiller Edmund T. Asselin, qui y siège pour la première fois, qui a recommandé l'engagement de M. Mitchell.

Selon les informations obtenues, ce spécialiste viendra à Montréal les 24, 25 et 26 février prochains. Au cours de deux premiers jours il étudiera les plans avec les directeurs des services des Travaux publics, de la Circulation et de l'Urbanisme. Le troisième, le vendredi 26, il confèrera avec le comité exécutif, si possible, et dans l'après-midi avec le comité des dépenses capitales.

M. Mitchell retournera chez lui avec les informations obtenues et dans les 10 ou 15 jours suivants il fera rapport à l'administration.

M. Pierre DesMarais a dit que l'engagement de cet expert

américain est "un certificat d'incompétence à tous nos ingénieurs" décerné par l'administration Fournier-Savignac-Hayes.

"Il est ridicule de penser qu'un étranger, quelle que soit sa compétence, va nager dans quelques jours dans des amoncellements de rapports et qu'il pourra ensuite dire à nos ingénieurs quoi faire. Cela rappelle la fin du régime Asselin alors que l'on faisait appel à des experts de l'extérieur à des prix fabuleux", a déclaré M. DesMarais.

"Il va peut-être falloir surveiller les voyages de M. Murray Hayes, car ses rencontres

coûtent cher à la Ville", a-t-il ajouté.

M. DesMarais poursuit en affirmant que ce recours "aux experts" prouve l'incompétence des administrateurs de Montréal. "Actuellement, dit-il, au comité des dépenses capitales siègent des experts que l'on paie de gros prix. Je pense en particulier au colonel S. H. Bingham. Ce monsieur était censé être un très grand expert avec un curriculum vitae long comme d'ici à demain. Je me demande ce qu'il fait puisqu'il faut maintenant voter \$2,500 pour engager un autre expert américain. C'est véritablement le régime de la dilapidation."

MENACE DE GRAVES SANCTIONS

M. Lafrance retire des propos injurieux

Pollution des eaux: violent débat à Québec

QUÉBEC (DNC). — L'opposition libérale a accusé le gouvernement de l'Union nationale de laisser les eaux de la province de Québec se polluer toujours davantage. Elle lui a reproché de jeter de la poudre aux yeux des gens avec une commission d'enquête qui a coûté très cher, mais n'a jamais présenté de rapport.

Le premier ministre a répondu que le gouvernement a déjà fait beaucoup et que la commission d'enquête, dont au moins deux membres ont mort, présentera son rapport final d'ici quelque temps.

Comme presque tous les débats depuis quelques jours, celui-là a été orageux. Commencé sur une motion libérale présentée au moment où la Chambre allait siéger en comité des subsides, il a été marqué de nombreux points d'ordre, de passes d'armes entre M. Barrette et MM. René Hamel et Richard Hyde. Le chef intermédiaire de l'opposition a fini par quitter la salle des délibérations après avoir été menacé de sanctions par le président.

C'est M. Paul Earl, de Notre-Dame-de-Grâce, qui a proposé la motion de censure contre le gouvernement. Le député a fait une comparaison entre ce qui se fait en Ontario et ce qui ne se fait pas dans le Québec. Il a parlé de relation de cause à effet entre la pollution des eaux du Québec et la gravité de la pandémie de polio-mélie l'an dernier. M. Earl a dit que le gouvernement a manqué à son devoir.

Dans sa réplique M. Barrette a dit que les libéraux dépréciaient leur province au profit de l'Ontario. Ce n'est pas notre

(Suite à la page 2)

QUÉBEC (DNC). — Un incident qui aurait pu avoir des conséquences désagréables s'est réglé à l'amiable hier à l'Assemblée législative. Le député (UN) de Maskinongé, M. Germain Caron, a accusé son collègue libéral de Richmond, M. Emilien Lafrance, d'avoir tenu à l'endroit du président de la Chambre et contre lui-même des propos injurieux et diffamatoires.

Il a menacé des sanctions prévues par la loi de la Législature, qui parle d'une peine d'emprisonnement d'une durée d'un an ou moins.

M. Lafrance aurait dit ces choses lors d'une conférence prononcée à Sherbrooke.

Le député a répondu que le journal avait dit plus que les paroles qu'il a prononcées réellement et qu'en fait ses propos avaient dépassé sa pensée. Il s'est excusé.

M. Caron n'a pas insisté pour que les choses aillent plus loin. Se levant sur une question de privilège le député de Maskinongé, qui est aussi vice-président de la Chambre, a dit que le compte rendu de la conférence contient les phrases suivantes:

"L'honorable M. Tellier, président de la Chambre n'était pas malade comme le veut la raison qui motive son absence de la Chambre". "M. Tellier ne veut simplement pas être obligé d'exécuter certains ordres du parti, ordres qui le dégoûtent".

"Il a été remplacé par un nommé Caron, un homme qui se conduit de façon scandaleuse et inique".

La députation est attaquée, dit M. Caron, le président est mis en cause et le président suppléant insulté. En ce qui me concerne, j'ai été élu président suppléant à l'unanimité des membres de cette Chambre au début de la session 1958-1959. J'ai l'impression de ne pas laisser injurier ou diffamer la charge qui m'a été confiée."

Mise au point

"Pour répondre aux remarques qui viennent d'être faites je dois faire la mise au point suivante, dit M. Lafrance.

"D'abord les paroles que l'on m'attribue n'ont pas été prononcées au cours d'une causerie, mais en réponse à des questions qui m'ont été posées par des personnes présentes."

"Maintenant, voici ce que j'ai dit au sujet du président:

"Je me demande si M. Tellier ne veut pas tout simplement éviter d'être obligé d'exécuter des ordres qui le dégoûtent..."

"Quant au président suppléant, M. Caron, je ne me souviens pas d'avoir employé l'expression "inique", c'est du moins ce qui ressort de la version de quelques amis présents. Voici ce que j'ai déclaré à son sujet. "M. Tellier a été remplacé par un nommé Caron qui se conduit de façon scandaleuse et indigne. A cause de son incompétence notoire et reconnue de tous, on a dû le remplacer par le député de Verdun."

"Maintenant, je reconnais que mes paroles ont dépassé ma pensée, et je suis disposé à offrir des excuses aux personnes concernées."

La Fédération doit recueillir \$1,775,000 pour ses 34 oeuvres

C'est demain que s'ouvrira la 28^e campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, l'événement le plus important de l'année dans le domaine de la charité organisée en raison du nombre des auxiliaires bénévoles et surtout de l'ampleur et de la diversité des besoins que la Fédération est appelée à soulager.

Le lancement officiel en sera marqué par une émission spéciale diffusée par tous les postes français de la métropole, et composée de brefs messages de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, de S. H. le maire Sarto Fournier, du docteur Adélard Groulx, président général de la campagne 1960, et de Mme Lionel Côté, présidente de la section féminine. CKAC diffusera cette émission à 8 h. 30, CBF, à 5 h.; CKVL, à 4 h. 15, et CJMS, à 10 h. 30 a.m.

Dès les premières heures de la campagne, environ 20,000 auxiliaires bénévoles répartis dans plus de 160 paroisses iront de porte en porte recueillir la part de l'indigent. De leur dévouement et de la générosité des souscripteurs dépend maintenant le succès de cette campagne dont la préparation a exigé une somme inouïe de temps et d'efforts. La campagne, comme on le sait, durera jusqu'au 7 mars et la Fédération doit absolument atteindre son objectif de \$1,775,000 pour permettre à ses 34 oeuvres de maintenir leurs nombreux services auprès de nos diverses catégories d'indigents: 1. milles en détresse, enfants abandonnés ou sous-alimentés, "les gens désemparés, infirmes, vieillards sans ressources suffisantes, malades pauvres, etc."

Si tous souscrivaient un dollar par mois...

"On ne répètera jamais trop que cet objectif constitue un strict minimum vital, a précisé le Dr Adélard Groulx, président général de la campagne. En réalité, les besoins financiers de nos oeuvres s'élèvent à plus de \$2,000,000. Les augmentations enregistrées au cours des dernières années n'ont pas été suffisantes pour compenser l'accroissement des cas d'indigence déterminés par l'augmentation de la population. Si bien que l'écart entre les ressources et les besoins, loin de diminuer, n'a fait que grandir."

GARÇONS DEMANDES

pour livraison du Devoir à domicile

Dans les secteurs suivants: OUTREMONT, COTE-DES-NEIGES, ville MONT-ROYAL, NOUVEAU-BORDEAUX, BORDEAUX, AHUNTSIC, LONGUEUIL, MONTREAL-SUD, SAINT-LAMBERT, ville LEMOYNE, ROSEMONT, SAINT-LEONARD-DE-FORT-MAURICE, cité SAINT-LAURENT, SAINT-BRUNO, PREVILLE, DUVERNAY, BELOEIL.

Service du tirage, Claude Madec, Victor 4-3364

Monsieur! Madame!
Voici...
votre journal
Recevez "Le Devoir" le jour même de sa publication: soit par porteur ou par la poste.
Si vous êtes de ceux que le verbiage inutile horripile, si vous aimez lire des nouvelles brèves, nettes, claires et précises...
ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Région métropolitaine	12 mois	\$20.00
	6 mois	10.00
En province	12 mois	\$16.00
	6 mois	8.00

Remplissez le coupon ci-dessous:
LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.
Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement d'un abonnement de mois au DEVOIR à compter du
Nom
Adresse

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI, 20 FEVRIER 1960

Le noeud gordien de la constitution canadienne

M. Raymond Barbeau n'y est pas allé avec le dos de la cuiller. Dire des juges de la Cour suprême qu'ils sont "d'anciens politiciens véreux d'Ottawa" n'est pas particulièrement gentil. Les mots ont probablement dépassé sa pensée, comme il arrive souvent dans des discussions un peu vives.

L'attaque, toute dure qu'elle est, pose quand même d'une façon brutale tout le problème de la réforme de la constitution et de la composition de la Cour suprême.

Les membres de ce haut tribunal, on le sait, sont nommés par Ottawa. La plupart ont fait, avant d'y accéder, une longue carrière dans la pratique du droit. Quelques-uns y sont entrés par la voie de la politique. C'est le cas de l'honorable juge Abbott, qui est passé directement du ministère des finances à la Cour suprême.

C'est probablement en pensant à ce cas particulier que M. Barbeau a porté le jugement sévère qui a provoqué un petit scandale. Car enfin un homme, fût-il de la plus irréprochable intégrité, ne met pas de côté les convictions qui ont animé sa carrière d'homme public. Comme ministre des finances, M. Abbott était le porte-parole d'une école favorable à la centralisation fiscale et au régime des subventions aux provinces. Il défendait ces idées avec charme et avec talent, mais il y mettait une indéniable conviction personnelle.

A-t-il renié ses opinions après être devenu juge de la Cour suprême? C'est peu probable. Et s'il avait à porter un jugement sur un conflit mettant aux prises le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec, ses convictions de juriste seraient-elles opposées à ses déclarations de politicien? C'est peu vraisemblable, à moins qu'il n'ait, durant plusieurs années, défendu des idées en lesquelles il ne croyait pas.

Le cas de M. Abbott est très particulier. Mais il personifie la difficulté profonde contre laquelle on se bute chaque fois qu'on cherche le moyen de rapatrier la constitution canadienne. Sur les questions mixtes, impossible de se fier à la droiture du gouvernement central. Ses gestes hostiles ne se comptent plus. Le plus flagrant est bien celui des assurances: tous les tribunaux, y compris le comité judiciaire du Conseil privé, ont prononcé l'incompétence du gouvernement fédéral en matière d'assurances; Ottawa n'en maintient pas moins son service des assurances et continue d'incorporer et d'enregistrer des compagnies.

Supposons que demain le gouvernement central fasse preuve du même entêtement dans le champ des droits scolaires, qu'y pourrions-nous là contre? Évidemment pas grand-chose.

C'est pourquoi le recours au Conseil privé, même s'il n'est pas toujours efficace, comporte une certaine sanction morale que ne possèdent pas les jugements de la Cour suprême du Canada.

Deux événements récents viennent confirmer nos appréhensions. M. Diefenbaker se propose, pour la deuxième année consécutive, de faire voter par le Parlement une déclaration des droits de l'homme; il annonce également la création d'un ministère fédéral des forêts. Là-dessus, l'Assemblée législative du Québec se prononce à l'unanimité contre une déclaration qui ne respecterait pas les droits exclusifs des provinces en matière de droit civil, de propriété, d'éducation,

etc.; et le ministre des terres et forêts du Québec, M. Miquelon, met le fédéral en garde contre le vote d'une loi qui viendrait en conflit avec l'autorité absolue que possède la province sur les ressources naturelles.

Supposons pour un moment que le Parlement fédéral passe outre aux avertissements du Québec. Que restera-t-il à faire? Un recours devant les juges de la Cour suprême? Mais puisqu'ils sont nommés par Ottawa, que quelques-uns ont défendu, quand ils étaient dans la politique, des positions nettement centralisatrices, on connaît d'avance le jugement. Alors autant laisser entre les mains du gouvernement de Londres le droit de voter en dernier ressort tout amendement à la constitution et au comité judiciaire du Conseil privé de l'interpréter.

Les moyens de sortir de l'impasse? Quelques-uns prônent le séparatisme. C'est radical; ça résout tous les problèmes, mais ça en pose une foule d'autres non moins complexes. Et puis, si nous sommes incapables de faire un usage intelligent de l'autonomie, à quoi nous servirait la souveraineté?

Ne vaudrait-il pas mieux récrire certains chapitres de la constitution de manière à garantir clairement et pour toujours un certain nombre de droits fondamentaux? La minorité turque de Chypre, beaucoup moins importante que la minorité française du Canada, vient d'obtenir dans la constitution des droits imprescriptibles en matière de langue, de religion, de représentation dans l'armée, dans le fonctionnarisme, dans le parlement. Pourquoi pas la même chose au Canada? Pourquoi ne pas garantir une fois pour toutes la liberté religieuse, linguistique et scolaire pour les minorités dans toutes les provinces du pays, ainsi qu'une participation proportionnelle dans toutes les administrations et les services publics? Les articles de la constitution qui accorderaient ces garanties fondamentales ne pourraient être rappelés sans le consentement des minorités concernées. N'avons-nous pas quelques dispositions semblables dans le Québec où les limites de onze comtés des Cantons de l'Est ne peuvent être changées contre la volonté de leurs représentants? Cette disposition visait à protéger la minorité anglo-protestante contre l'arbitraire de la majorité franco-catholique. Pourquoi n'exigerions-nous pas des garanties semblables sur le plan national?

Même exigence en ce qui concerne la Cour suprême. Qu'on laisse à celle-ci le soin de se prononcer en dernier ressort sur les matières de droit privé et de droit pénal, mais qu'on crée un tribunal proprement constitutionnel où les provinces seraient représentées selon des normes à définir.

Le gouvernement d'Ottawa se prépare à célébrer d'une façon grandiose le centenaire de la Confédération. Pourquoi ne pas profiter de l'anniversaire pour donner au pays une constitution qui lui appartienne en propre et assurer l'égalité pratique de tous les citoyens d'un bout à l'autre du pays?

Si l'on néglige de le faire, des propos comme ceux qu'a tenus l'autre jour M. Raymond Barbeau se feront entendre d'une façon de plus en plus fréquente et insistante.

Gérard FILION

Blocs-Notes

Le débat sur la peine capitale

Il n'est pas facile d'aborder avec sang-froid la question de la peine de mort. Elle est trop liée à de vieux sentiments humains. "Il a tué? Qu'il meure", c'est le plus souvent le postulat qui reste dans l'esprit des gens. On l'appelle justice, mais des qu'il ose s'avouer il a l'accent de la vengeance. Il ressemble à l'"œil pour œil, dent pour dent", de l'époque où vraiment il s'agissait d'arracher un œil et de casser une dent à quiconque en avait fait autant à l'un de vos proches. Au niveau où la moralité est sentie et non pensée, c'est encore l'argument-massue. "Que messieurs les assassins commencent!" illustre bien, en termes parisiens d'aujourd'hui, cette vieille doctrine du sang.

Montons à l'étage au-dessus. Alors que les deux parties invoquent le respect de la vie. Le partisan de l'abolition affirme que la société, surtout dans ses actes réfléchis et officiels, doit pratiquer ce qu'elle prêche. A quoi le partisan de la peine de mort répond qu'il s'agit, par l'exécution d'un criminel, de protéger la vie des innocents. C'est bien là il nous semble que le débat se situe. C'est à ce niveau que le député conservateur Frank McGee l'a posé jeudi.

Un droit, mais limité

On pourrait résumer ce point de vue par des termes empruntés à un moraliste catholique, le

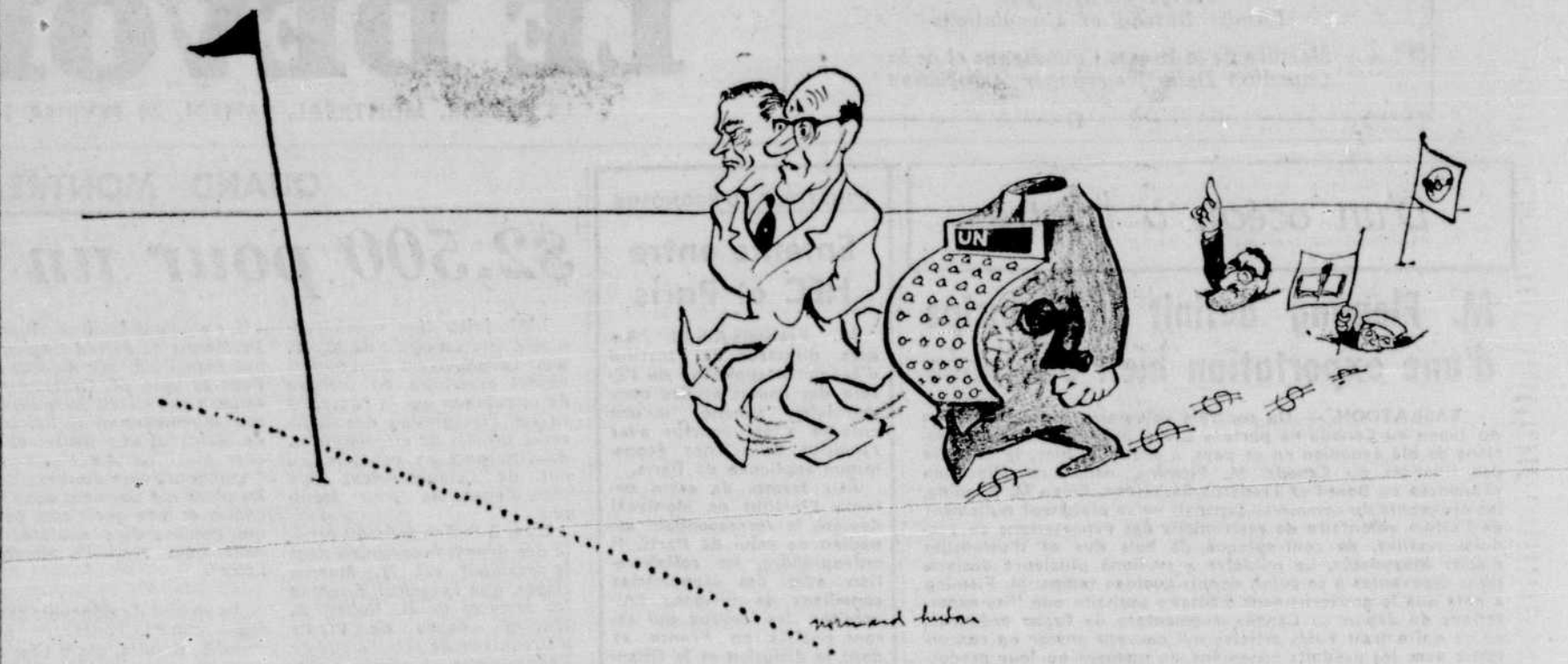
rien au fond des choses, car "si un homme est coupable, l'Etat doit l'aider à s'amender; le tuer est aller à l'encontre de la raison même de la société, à moins que la vie de cet homme ne soit, par la faute de celui-ci, un danger grave pour celle des autres".

D'après cette doctrine, donc, la société a incontestablement le droit de tuer, mais c'est un droit essentiellement limité: il faut, pour que son exercice soit légitime, "qu'il n'y ait pas d'autre moyen efficace de défendre l'ordre social".

Une valeur exemplaire?

Le problème n'est donc pas résolu a priori. Il faut savoir si la peine de mort a vraiment une valeur exemplaire — si la menace de la peine de mort suffit à empêcher le crime d'avoir lieu, ou en tout cas le réduit à des proportions vraiment plus minimes.

On avait foi, jadis, en la valeur exemplaire de la peine de mort; le châtiment avait lieu sur la place publique. Il fut une époque où l'on brûlait, rouait et pendait au grand jour. C'était, croyait-on, un spectacle salutaire. On en a fait depuis une céré-



Gerry: Ces élections-cittes on va pas les gagner par un NEZ!

Lettre au "Devoir"

En faveur de l'Estrie

Monsieur le directeur,

Plusieurs concitoyens de la cité de Québec se demandent encore pourquoi on dit "Cantons de l'Est ou l'Estrie" alors que nous sommes au SUD de la Vieille Capitale.

M. Fernand Grenier se posait récemment la question dans "Le Devoir", 26 janvier 1960.

Incidentement, M. Grenier vient de quitter le Canada avec sa famille, le dimanche 24 janvier dernier, pour s'enlever vers la Bolivie. M. Grenier agit comme missionnaire laïque et collaborera à l'oeuvre apostolique des Pères Oblats. Nous lui souhaitons un fructueux apostolat.

M. Grenier affirme, après avoir lu un travail d'un professeur de Sherbrooke, "EST apparaît aussi bien imprécis puisqu'il faudrait bien savoir à l'EST de quoi..."

Si monsieur Grenier avait suivi la lecture ou même travaillé — et c'est étonnant qu'il ne l'ait pas fait, probablement faute de temps, — il aurait lu que les Eastern Townships, domaine situé entre la frontière des États-Unis et le fleuve Saint-Laurent d'une part, la Chaudière et le Richelieu d'autre part, moindres territoires des soigneurs, étaient situés à l'EST, par rapport aux "WESTERN Townships" taillés à l'OUEST, c'est-à-dire dans le futur Ontario. (cf p. 68).

L'orientation ne venait donc pas de la cité de Québec (ce n'est tout de même pas le centre du monde), mais des terres en Ontario octroyées après 1790 aux Loyalistes. Pour saisir le sens de l'EST, il faut donc connaître l'histoire de ce territoire.

Un phénomène similaire se manifestera très bientôt dans une autre région du Québec, la "Côte Nord". Cette Côte NORD, pour ceux qui habitent le Nouveau-Québec, sera au SUD de leur région, et pour les Québécois, elle demeurera au NORD. L'histoire précisera la raison de cette orientation.

monie clandestine à laquelle on n'assiste que sur invitation — et le nombre des invitations est extrêmement réduit; en vérité, à peu près seuls y assistent ceux qui ont une fonction à remplir. On s'est rendu compte que les exécutions publiques remuaient chez les êtres humains les instincts les plus bas.

Nous nous contentons désormais de faire savoir que le criminel "a payé sa dette" à la société, qu'il a été exécuté à telle heure, que la mort a mis tant de temps à survenir. C'est une façon de laisser entendre que notre foi en la valeur d'exemple d'une pendaison a un peu faibli.

Au surplus, il ne faut pas raisonner en ces questions comme si le Canada agissait en pionnier, comme si les "abolitionnistes" étaient ici des esprits aveugles en rupture de ban avec l'expérience de tous les peuples. Si se trouve que la Roumanie a posé ce geste en 1964 — il y a près d'un siècle; le Portugal, en 1866; la Hollande, en 1870; l'Italie, en 1881 (si l'assassin de Maria Goretti a pu assister à la canonisation de celle-ci, c'est, sauf erreur, à cause de cette lointaine législation italienne). Et la liste des États civilisés qui ont suivi leur exemple dépasse aujourd'hui la vingtaine.

Sécurité sociale aussi assurée

Or déjà en 1937 le chanoine Leclercq pouvait écrire que "la sécurité est aussi grande dans les pays où la peine de mort n'existe pas", car "cette sécurité dépend d'autres causes, telles que la façon dont la police est faite, ou les mœurs générales de la population".

Cette affirmation est-elle exacte? Voilà, nous semble-t-il, où devrait porter l'examen. Plusieurs se comportent comme s'ils n'arrivaient pas à croire que ce soit possible. Ils raisonnent a priori. Ils se disent: "La mort étant le pire des châtiements, il est impossible qu'une menace de mort soit inefficace". C'est un raisonnement d'être

Le vocable "Estrie" a été créé par Mgr Maurice O'Bready, p.d., secrétaire de la Société historique des Cantons de l'Est et aussi secrétaire général de l'Université de Sherbrooke. Lancé à l'occasion d'un Festival de la jeunesse en 1947, ce mot a été officiellement approuvé par l'Académie canadienne-française à sa séance linguistique du 3 mars 1951. L'Académie accepte le terme et en recommande l'usage.

Dans une question linguistique, pourquoi ne suivrait-on pas l'Académie?

M. Grenier suggère enfin d'entreprendre "un relevé systématique de tous les toponymes qui apparaissent sur les cartes officielles du pays à l'échelle de 1:50".

Il me semblerait beaucoup plus normal qu'un Institut de géographie, comme celui de Québec se lance dans une telle entreprise plutôt que des compatriotes engagés dans l'action.

D'ailleurs, nous avons beaucoup de respect pour les opinions de nos concitoyens. Que chacun emploie ce qui lui semble le plus juste! C'est le peuple qui donnera le verdict final.

Ceux qui désirent garder la première phonétique de notre région, (la plus historique), qu'ils reviennent au terme abénakis SHACAWATEKU et qu'ils s'appellent SHACAWATEKOIS.

Les anglophones sont bien libres de continuer à nommer notre région EASTERN TOWNSHIPS, et leurs habitants les TOWNSHIPPEERS.

Les tenants du mot CANTONS DE L'EST, qu'ils le conservent, et nous souhaitons bonne chance aux CANTONIERS.

Quant à moi, j'accepte le terme ESTRIE et je suis fier de me dire ESTRIEN.

La conquête pacifique et française se continue en Estrie qu'on le veuille ou non. Nous préférons l'action à la discussion.

Marcel BUREAU
Sherbrooke

Propos de pédagogues

Par le R. P. Joseph LALIBERTE, c.s.s.r.

Lors du cinquantenaire du Devoir, des pédagogues de toutes robes ont parlé pédagogie. Avec un esprit ouvert. Souvent, avec une scrupuleuse orthodoxie. Un peu moins souvent.

1. Le problème de la coordination des programmes est venu sur le tapis. Il fallait s'y attendre. Un auditeur de l'orchestre a qualifié la coordination des programmes de "confusion des programmes". Personne n'a élevé une protestation, pas même le conférencier de circonstance.

2. A ces assises inoubliables, on s'est donné la peine de chercher à définir et à préciser le but du cours classique. La température s'y prêtait.

Par sa nature et par ses fins, le collège classique est une institution consacrée à l'enseignement des arts libéraux. (Le Devoir, 29 janvier 1960, p. 13).

Un Pédagogue de chez nous veut voir dans l'élève du cours classique un triomphe nouveau du bilinguisme: "Possédant le grec et le latin, l'élève a comme une pré-maîtrise des langues occidentales..." (Collège & Famille, déc. 1959, p. 221).

"Aux collèges et séminaires qui visent avant tout à grossir les rangs du clergé de gardes le latin et le grec. Je ne verrais pas d'objection à ce que les autres — et tout dépend de la région — se contentent de la latin-science." Est-ce bien là l'idée qu'exprimait un abbé, ce même samedi après-midi, au Reine Elisabeth?

But du cours classique (2)

Le but des études classiques, me semble-t-il, n'est ni d'enseigner ni de posséder une nouvelle langue, fût-elle ancienne, classique et appartenant au français. Le but débordant les cadres étroits qu'on voudrait lui fixer. L'avocat Pagé aurait, se l'on nous, formulé en termes d'une orthodoxie impeccable la fin majeure du cours classique: "Le cours classique ne consiste pas à apprendre le latin et le grec mais il consiste à apprendre à penser, à vivre et à parler." (Le Devoir, 10 février 1960, p. 7). En d'autres mots, on entend faire de l'adolescent un adulte par la pensée et par la parole. Afin d'atteindre l'objectif désiré, je me sers d'INSTRUMENT approprié, qui, pour les uns, s'identifie avec les lettres, pour d'autres, avec les sciences.

Nature de cet instrument

Cet instrument se confond avec les lettres et les sciences (ou, comme d'autres le prétendent, avec les seules sciences; ce qui est difficile à avaler). Avec ça, on apprend, on apprend l'instrument de formation: l'instrument qui touche les facultés de l'élève, et chacune d'entre elles, individuellement ou collectivement: instrument humanisant capable de les guider dans leurs diverses et multiples opérations humaines. Les lettres et les sciences sont à l'esprit ce qu'est l'exercice physique à l'athlète de demain: ce n'est pas le nombre des mouvements du bras et des pieds qui ont valeur de formation mais bien les seuls mouvements dirigés.

Lettres et langues occupent, au chapitre de la formation, un palier différent. Les lettres humanisent; les langues comme telles, non pas. Le polyglotte (ou le bilingue) — ça arrive — est bien plutôt un dictionnaire de poche qu'une tête bien faite.

Or, qui dit lettres dit culture. Synonyme de lettres, la culture se précise et prend le nom de littérature. Encore là, s'impose une précision d'importance que nos pédagogues ont tendance à mettre en oubli. La sève humanisante coule dans la seule littérature psychologique. Les chefs d'oeuvre littéraires de philosophie, de géologie etc., signés de noms grecs, français, latins, anglais etc., laissent l'élève impassible et indifférent: réagit-on à ce que l'on ne saisit pas?

La littérature psychologique met aux chantiers l'âme avec ses facultés: elle crée, en elle toutes, des habitudes humaines — les accidents, par exemple, — des effets autrement redoutables. Mais il ne s'agit pas ici d'un problème statistique. On a raison de scruter la légitimité d'un acte aussi grave, qui engage l'Etat et la société. Un accident est, par définition, fortuit (ce qui n'empêche pas qu'on pose à son sujet des questions de responsabilité individuelle et sociale). La peine capitale implique au contraire une prise de position; elle est l'un des éléments par lesquels se situe et se définit une civilisation.

Jadis on acceptait que la peine de mort s'applique contre les crimes divers souvent fort insignifiants. A l'époque de saint Louis et à celle de Corneille, la plupart des individus les plus éclairés acceptaient qu'on inflige le supplice de la question aux criminels, et donnaient à l'aveu ainsi obtenu une valeur juridique et morale. L'humanité "civilisée" a changé; il n'est pas qu'en ce domaine elle soit au bout de son évolution.

André L.

quotidiens de sa vie d'homme, à les raisonner, à les juger et à se les dire. L'élève le plus attentif prête l'oreille, et n'y comprend goutte. Notre pédagogie à petits-pieds y voit-elle plus clair, en son domaine, bien entendu, elle qui subordonne l'étude littéraire des auteurs anciens à la parfaite maîtrise, chez l'élève, de la technique des langues grecque et latine? A l'entendre, il faudrait tout d'abord — condition sine qua non — faire de l'élève un succédané de Bally et de Ragon! On n'en demande pas autant à l'élève de français. Est-il même, lui, l'ombre du petit Larousse lorsqu'il se met à l'analyse du chef-d'oeuvre du 18e siècle? Donc, Homère parle ou Démosthène, ou Sophocle, ou Xénophon... et le maître reste incompris: sa voix faible et sans harmonie ne fait vibrer personne.

Pourquoi, en hauts lieux, s'obstine-t-on à retarder sine die le tête-à-tête humanisant de l'élève avec le magister? De grâce, hâtons ce jour, ou cessons de parler d'une humanisation par les langues anciennes! Personne n'y croit plus.

Il y aurait un moyen. Je proposerais la méthode suivante: en regard du texte original, une bonne traduction française. D'emblée, l'élève saisisse le sens général de la page. Fini le temps considérable et pure perte accordé à la recherche fastidieuse de la signification précise du mot et de la phrase. A ceux qu'étonneraient l'audace et l'originalité de la suggestion, je rappellerais le fait formé de l'élève de la classe de français. Parce que ce dernier peut, à première lecture, comprendre grosso modo le texte, s'ensuivrait-il pour cette raison un moindre profit humanisant?

La chose est acceptée, supposons. L'élève, avec le concours du professeur, interrogateur et guide à la fois, relève les nuances du texte — qui en dira le nombre dans une page d'Homère, de Sophocle et de Démosthène? — nuances littéraires et psychologiques. (Verest, s.j.p. 13, no 21). Puis, il conclut son explication sur un jugement de synthèse... i) quelle est l'originalité de forme du texte; ii) quelle est la valeur de beauté; iii) quelle est la valeur de vérité? (Geslin). A l'étude, seul avec le maître qu'il aime déjà parce qu'il le considère un artiste inégalable, l'élève essaiera de faire passer en une version française correcte et même élégante, les beautés littéraires et les richesses psychologiques de l'original. Travail intelligent, s'il en fut jamais! Travail qui enivra l'élève appelé à se mesurer avec un tel maître! Travail formateur en plein! Travail qui aiguillera sa plume d'écrivain canadien-français.

Les lettres latines et grecques, envisagées dans cette perspective, et sous l'angle spécifique humain, ne devraient-elles pas tenter tout élève désireux de perfectionner sa langue tout en se perfectionnant lui-même? Le latin-grec peut être la formule humanisante de l'élève quel qu'il soit des lors qu'il ambitionne de devenir quelqu'un et de faire quelque chose dans la vie. La formule n'est pas réservée à l'élite des élèves; mais elle créera chez les élèves une élite: ce qui est bien différent.

1) Un juge de Montréal, ne comprenant rien aux paroles de l'accusé, fait appel à un interprète. La Presse de s'étonne: "Quoi? ce juge n'a-t-il pas étudié des années et des années la langue grecque au cours classique?"

2) Afin d'en finir une bonne fois avec cette désastreuse querelle des quinquies, ne serait-il pas opportun de réunir les professeurs les plus compétents en une matière donnée: le cours classique? On verrait à définir en termes clairs et nets le mot maître des études classiques. Puis, l'on nous expliquerait avec des

(Suite à la page 2)

La chambre de commerce rend hommage au "Devoir"

Devant la Chambre de commerce de Montréal, qui a voulu s'associer aux manifestations du Devoir en invitant son directeur à porter la parole, M. Gérard Filion a exposé le 4 février les grands caractères d'une entreprise dont il a souligné la fragilité matérielle, et le rayonnement intellectuel.

M. Filion a fait observer que "Le Devoir", en raison même de sa nature, doit se résigner, dans une certaine mesure, à une diffusion limitée dans un secteur restreint de la société. Il ne s'agit pas, a-t-il expliqué, d'un journal "local", comme ses concurrents mais d'un organe aussi répandu en province que dans la métropole.

On se demande parfois, poursuit M. Filion, pourquoi le journal est aussi souvent aux prises avec des difficultés financières. Il est vrai, a-t-il reconnu, que ses lecteurs ont été souvent sollicités mais chaque fois, il s'agis-

sait de combler des déficits, et non pas d'accroître le capital social qui, depuis la fondation, est demeuré presque stationnaire à \$100.000. Il suffit de constater l'importance des capitaux requis pour assurer la seule réorganisation d'un quotidien (plus de \$5.000.000) pour mesurer l'insignifiance d'une somme de \$100.000 en 1960 comme capital social. Voilà donc l'une des grandes causes des difficultés matérielles du Devoir, l'autre étant la concurrence des autres journaux dans une ville où sont publiés cinq quotidiens. (Commerce-Montréal)

POUR MAINTENIR LA PAIX, WASHINGTON PROPOSERAIT:

Réduire les armées nationales, créer une armée internationale

WASHINGTON. — Le gouvernement américain veut à préparer une nouvelle formule de désarmement en vertu de laquelle la tâche du maintien de la paix serait confiée principalement à une armée internationale placée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Le secrétaire d'Etat Christian Herter aurait conçu ce plan qui comprendrait deux éléments principaux: 1) les forces armées et les armements, tant classiques que nucléaires, de chaque pays seraient progressivement réduits et soumis à un système de surveillance internationale; 2) une armée internationale permanente serait créée dont les effectifs croîtraient peu à peu et qui aurait pour rôle, sous la direction de l'ONU, d'assurer le maintien de la paix à travers le monde. Cette armée aurait avec le temps des effectifs tels qu'aucun Etat ne voudrait se mesurer à elle.

Plan soumis au nom de l'Occident

Des représentants des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de l'Italie et du Canada sont actuellement réunis à Washington pour arrêter les propositions que les Occidentaux formuleront au cours de la conférence de la nouvelle commission Est-Ouest sur le désarmement, conférence qui doit s'ouvrir le 15 mars à Genève. Il est entendu que le projet américain dont il est question ci-haut sera soumis aux alliés des Etats-Unis et sera modifié selon les décisions du groupe afin que les propositions présentées à Genève aient l'agrément de tous les Occidentaux.

Judi, au cours d'une conférence prononcée devant le National Press Club, M. Herter a esquissé la nature des principaux éléments du nouveau projet américain. Dans un premier temps, les effectifs et les armements de chaque pays seraient réduits et un mécanisme d'inspection internationale serait mis au point. L'inspection se ferait par voie des airs aussi bien que par visite d'installations terrestres.

Différence d'avec la thèse de "K"

D'autre part, il faudra créer progressivement un organisme international capable de décourager l'agression de manière que le maintien de la paix soit assuré non plus par l'équilibre fragile entre forces adverses mais par une puissante armée internationale. A ce sujet, M. Herter a précisé que le moment venu, les E.-U. consulteront d'autres pays ainsi que les Nations Unies sur les meilleurs moyens à prendre pour arriver à la création de cette "police internationale".

Cette thèse américaine, qu'adopteront probablement les autres Occidentaux de la commission du désarmement, diffère profondément du plan Khrouchtchev. Celui-ci réclame en effet le désarmement total et universel d'ici quatre ans. L'Occident considère que la seule formule réaliste consiste dans une réduction sensible des effectifs et des armements associée à la création d'une force de police internationale à qui incomberait la tâche de garantir le maintien de la paix.

INDE

Occupation d'une partie du Ladakh par des Chinois?

DELHI. — Des soldats communistes chinois ont occupé hier des mines de sel dans le district de Kash qui fait l'objet d'un litige entre l'Inde et la Chine. Les envahisseurs ont battu les Indiens qui ramassaient du sel. C'est du moins ce que soutenaient hier des journaux dans la capitale indienne.

Les quotidiens "Hindustan Times" et "Indian Express", sur la foi de rapports en provenance de Jammu (Cachemire) ont affirmé que les Chinois se sont emparés des mines de sel de Chantham dans la région de Ladakh (au sud du Cachemire). On se rappelle qu'en octobre dernier, la région de Ladakh a été le théâtre d'une violente bataille entre soldats chinois et gardes frontières indiens. A Delhi, le ministère de la défense a déclaré ne posséder encore aucun renseignement précis sur l'affaire des mines de sel. Mais un porte-parole du ministère a affirmé que les mines de Chantham étaient bel et bien situées profondément "en territoire indien".

La garnison indienne la plus proche des mines se trouve à l'aéroport militaire de Chushull, à plusieurs milles au nord.

D'autre part, les informations en provenance de Jammu ajoutent que de nombreux agents de Pékin déguisés en moines bouddhistes ont pénétré dans le district de Zaskar, également dans le Ladakh. Ces agents se livreraient à une propagande active en faveur du panchen-lama que Pékin a placé à la tête du Tibet à la place du dalaï-lama, anticommuniste, qui a fui sa capitale lors de l'invasion des troupes chinoises, l'an dernier. La section du parti socialiste Praja du Cachemire a adopté une résolution demandant au gouvernement de Delhi de prendre des mesures efficaces pour protéger la frontière surtout dans la région de Ladakh.

AVIS DE DECES

RYAN — A Montréal, le 19 février 1960 à l'âge de 59 ans, est décédée, Mlle Marie-Jeanne Ryan, sœur de Mme Léonard Lauzon. Les funérailles auront lieu lundi le 22 février. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois, 100, rue St-Jacques, à 10 heures. On se rendra à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTEL HAÏTI
A 3 HEURES SEULEMENT DE MIAMI (\$115 aller-retour)
MAINTENANT DU SOLEIL (75%), DES FLEURS,
DE LA MUSIQUE, DES COULEURS
Voir votre AGENT ou WOLFE UN. 8-109 ou R.P. 44, P.-au-P. HAÏTI

LE CLUB RICHELIEU - MONTREAL
INVITE TOUS SES AMIS
A UNE RECEPTION SOMPTUEUSE
A BORD DU TRANSATLANTIQUE
AUGUSTUS
de la Cie
ITALIAN
LINE
**A NEW-YORK
LE 9 AVRIL**

\$90.00
TOUT COMPRIS

- Transport aller-retour de Montréal
- Une nuit à l'hôtel Commodore
- Trois repas
- Réception: cocktail - buffet - artistes - personnalités - danse

Renseignements et inscriptions:
Mlle P. Godin, VI. 9-2622
M. P.C. Collichon, UN. 1-9748



Aux quatre coins du monde

Pays sous-développés: M. Hoffman recommande de leur consacrer \$20 milliards pendant les dix prochaines années

WASHINGTON. — M. Paul Hoffman, ancien administrateur du plan Marshall et actuellement directeur du Fonds spécial des Nations Unies, vient de proposer un gigantesque programme d'aide aux pays sous-développés. Il s'agit d'une sorte de "super-plan Marshall" qui porterait sur une somme de l'ordre de \$20 milliards au cours des dix prochaines années. M. Hoffman a soumis son projet au gouvernement américain et l'a présenté à la presse jeudi et a souligné que l'appel ainsi lancé s'adresserait à l'URSS tout autant qu'aux Occidentaux. Toutefois, M. Hoffman ne se fait pas d'illusion sur la participation soviétique et estime conséquemment que les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale auront à supporter la plus grande part du fardeau. En gros, l'application de ce plan signifierait que les Etats-Unis et les grands pays d'Europe occidentale multiplieraient au moins par deux les efforts qu'ils font présentement pour aider les pays sous-développés.

Moyen-Orient: la situation ne cesse de se détériorer dans cette partie du monde, selon M. "H"

NATIONS UNIES, N.-Y. — Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée jeudi soir, le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, a déclaré qu'à son avis la situation au Moyen-Orient ne cessait de se détériorer depuis quelques semaines. Il a laissé entendre que le temps était peut-être venu d'en saisir le Conseil de sécurité. "Nous sommes en train de revenir à un état de choses dont j'avais pourtant espéré que nous étions sortis pour de bon", a notamment dit M. "H". Et d'ajouter: "Il appartient à chaque rouage compétent de l'ONU de décider à quel moment une situation cesse de relever de l'activité du secrétaire général et relève de la responsabilité d'autres organes de l'institution internationale". M. Hammarskjöld a également dit qu'il existe une tendance regrettable dans certains milieux à oublier les responsabilités des divers rouages de l'ONU et à attendre du secrétaire général une action qui ne doit pas être la sienne.

Algérie: M. P. Mendès-France presse le gouvernement d'entamer des négociations sur le cessez-le-feu et sur l'autodétermination

PARIS. — L'ancien président du Conseil et un des leaders de l'opposition de gauche non communiste, M. Pierre Mendès-France, a invité avec insistance le gouvernement français à entamer des discussions avec les dirigeants du Front algérien de libération (FLN) pour la conclusion d'un cessez-le-feu et la détermination des conditions dans lesquelles aurait lieu le libre choix de leur destin par les Algériens. Mendès-France dit, dans la dernière livraison de l'hebdomadaire "L'Express", que le FLN est en droit de réclamer certaines garanties sur les conditions dans lesquelles sera appliquée la "politique du 16 septembre" soit l'autodétermination. Seules des discussions directes entre Paris et le FLN permettront de ramener la paix en Algérie, affirme l'ex-premier ministre. Mendès-France s'élève par ailleurs contre l'idée d'un Etat fédéral algérien mais dit se convaincre qu'un Etat algérien autonome s'associerait étroitement à la France.

Yugoslavie: la disparition du cardinal Aloysius Stepinac faciliterait l'effort de normalisation des rapports avec l'Eglise

BELGRADE. — Le gouvernement yougoslave semble considérer que la mort du cardinal Stepinac peut faciliter l'effort de normalisation des relations entre l'Etat et l'Eglise et notamment entre Belgrade et le Vatican. Les milieux officiels laissent entendre qu'ils souhaiteraient voir intervenir un concordat qui accompagnerait le rétablissement des relations diplomatiques entre la Yougoslavie et le Saint-Siège. Belgrade serait disposé à "faire des concessions" mais en exigeant en retour de l'Eglise: le fait que le pape Jean XXIII ait fait allusion ces jours derniers au retour possible de la paix "civile et religieuse" en Yougoslavie a été accueilli comme une indication encourageante. On sait que Rome exigeait comme départ de toute discussion le rétablissement du cardinal Stepinac dans son poste d'archevêque de Zagreb; le gouvernement ne pouvait y consentir sans "perdre la face". La disparition du prélat — injustement condamné selon Rome — devrait faciliter les discussions préalables à un concordat qui reste cependant du domaine des lointaines possibilités.

Etats-Unis: qui est responsable des attentats contre des familles d'étudiants noirs à Little Rock?

LITTLE ROCK. — Deux Noirs ont été accusés hier d'être les auteurs de l'attentat à la bombe contre la famille d'un étudiant noir du Central High School de Little Rock, attentat survenu le 9 février. Les deux suspects sont Antonio Binns, 31 ans et Odell Monts, 17 ans. L'attentat contre la maison des parents de Carlotta Walls — l'un des huit Noirs qui fréquen-

tent le lycée "Intégré" qu'est devenu le Central High School — n'a pas fait de victime mais a causé des dégâts matériels importants. Selon la police, les mobiles des présumés auteurs de l'attentat ne sont pas connus. Mais Mme L. C. Bates, présidente de la section locale de l'Association pour l'avancement des gens de couleur a soutenu que cette arrestation était "stupide" et que tout indique que certains éléments veulent lancer la police sur une fausse piste. "J'ignore de quels éléments de preuve la police dispose, mais cette double arrestation me paraît au plus haut point singulière et double".

République arabe unie: construction au coût de \$45 millions d'un chemin de fer entre Alep et Lattakieh en Syrie

VOUDEHI, Syrie. — Le président Gamal Abdel Nasser a présidé jeudi la cérémonie inaugurale des travaux de construction d'une nouvelle et importante liaison ferroviaire entre Alep et Lattakieh, en Syrie, soit une distance de 145 milles. Alep est une des principales villes de l'intérieur et Lattakieh en est le débouché naturel sur la mer. Ce ne serait là d'ailleurs que la première étape d'une entreprise prévoyant le prolongement de cette ligne vers l'est jusqu'à l'Euphrate au coût total de \$140 millions (une distance de 333 milles). Nasser a reconnu que l'aide étrangère sera nécessaire à la réalisation de ce projet mais n'a pas dit auquel des deux "blocs". Le Caire réclamera l'argent nécessaire. De plus, la RAU veut construire sur l'Euphrate un puissant barrage qui servirait à l'irrigation de la Syrie septentrionale. Ce projet supposera des crédits de plusieurs dizaines de millions de dollars.

Algérie: le président de Gaulle serait favorable à la création d'un Etat algérien fédéral et étroitement associé à la France

PARIS. — Le président Charles de Gaulle serait de plus en plus gagné à l'idée de la création d'un Etat algérien de type fédéral et associé étroitement à la France. C'est ce qu'affirme l'ancien premier ministre Guy Mollet dans un article que publie la dernière livraison de la revue socialiste "Démocratie 60". M. Mollet a été confirmé dans cette pensée par un entretien qu'il a eu avec le chef de l'Etat le 2 février

Le plus beau peut être le moins cher

Ainsi en est-il des voyages d'hiver que les "Amis du DEVOIR" proposent...

... AU MEXIQUE

Départ de Montréal par Canadian Pacific Air Lines, dimanche, le 13 mars

15 JOURS AU MEXIQUE

Tour "A" - \$479. Tour "B" - \$422.

Mexico, Acapulco, Taxco... Mexico et Taxco... comme pour tout le monde, mais tout le monde, mais aussi 6 aussi Guanajuato, Morelia, jours merveilleux sur le Pacifique à Puerto Vallarta.

Hôtels de première classe — Circuits en automobiles privées

Si vous voulez autre chose que la Floride, beaucoup — plus beau — moins cher

Inscrivez-vous sans tarder (places limitées)

Pour renseignements, dépliants et inscriptions:

Voyages André Malavoy Inc.

1225 ouest, rue Dorchester - UN. 1-2485
MONTREAL

OTAN: CONCESSIONS FAITES A LA FRANCE

Un compromis interviendrait au sujet de l'intégration des forces aériennes des 15 Etats

LONDRES. — Il semble que les gouvernements des Etats membres de l'OTAN sont sur le point d'en venir à une entente au sujet de la fameuse question de "l'intégration des forces aériennes", qui avait fait l'objet de violents débats lors de la session du Conseil ministériel de l'Alliance à Paris, en décembre.

Les milieux diplomatiques affirment que des progrès sensibles ont été enregistrés depuis quelques semaines dans les efforts entrepris pour en venir à un compromis entre la France et les autres membres de l'OTAN. On sait que l'objectif ultime, des milieux militaires de l'OTAN est la création d'un commandement aérien unifié des 15 Etats analogues à No-rad, commandement aérien unifié canado-américain. Mais ce n'est pas demain qu'on y arrivera. La thèse française affirme la supériorité d'une association multinationale étroite sur l'intégration: le compromis serait trouvé à mi-chemin.

Concessions à la France
Autant qu'on le sache, la possession par la France de l'arme atomique devrait faciliter le règlement du différend sur l'intégration ainsi que d'autres différends. Ainsi, les Etats-Unis accepteraient désormais de laisser à la France — comme à la Grande-Bretagne — le contrôle des armes nucléaires américaines entreposées en Europe: cela permettrait le retour en France des escadilles de bombardiers de l'aviation stratégique qui en sont parties voici quelques mois.

De plus, Washington consentirait à livrer à la France une partie de ses "secrets nucléaires".

De Gaulle souhaiterait au moins considérer inéligible la création d'un Etat algérien: cet Etat, cependant, devrait être fortement associé à la France selon des modalités à préciser ultérieurement.

Nature du compromis

Les chances d'un compromis ont grandi à la suite d'un long entretien que le général Norstad, commandant suprême des forces OTAN en Europe, a eu récemment avec le président de Gaulle. Norstad a également déjeuné avec le premier ministre Debré, cette semaine.

Dans les milieux diplomatiques de la capitale anglaise, on croit savoir que le compromis interviendrait selon les grandes lignes suivantes. La France obtiendrait une place plus importante et des commandements plus nombreux dans les divers domaines notamment dans l'aviation de l'Alliance: ainsi, même partiellement "intégrées", les forces aériennes françaises seraient en fait tout aussi bien sous le commandement de Paris que sous celui de l'OTAN.

VOYAGES

LES CHEVALIERS DU SAINT-SEMPLE

AVION: 15 juillet au 8 août

\$1268. TOUT COMPRIS

Lisbonne - Fatima - Rome - Le Vatican - L'Egypte - La Terre-Sainte ou pays de Joux - Athènes - Vienne - Munich - Oberammergau - Paris.

LES ANCIENS NORMALIENS

BATEAU: 3 juillet au 3 sept.

\$1097. TOUT COMPRIS

L'Angleterre - La Belgique - L'Allemagne - L'Autriche - L'Italie - San Marino - La Vatican - Monaco - La France - L'Espagne.

Pour toutes informations, s'adresser à:

G. BELLEFLEUR, 3973, rue Mentana — LA. 3-2583

Visitez L'EUROPE en Auto!

Les plus économiques
CITROEN 2 CV
DYNA — PANHARD

Les plus confortables
CITROEN ID-19, DS-19

Livraison outre-mer. Rachat garanti en dollars. Plan de finance. Arrangements faits à Montréal. Renseignez-vous sur les ajustements spéciaux pour conducteurs handicapés.

Distributeurs exclusifs: Citroën & Panhard

UTO-FRANCE MONTREAL - RE. 9-4781
7144 Côte des Neiges

CHOISISSEZ! 8 CROISIÈRES PAR AIR ET PAR MER TOUTES DÉPENSES INCLUSES JEUX OLYMPIQUES À ROME



Visite de 22 villes avec excursions variées - Billets pour les Jeux - Autres tournées touristiques - Le tout à prix exceptionnellement bas!

● Les croisières touristiques Augustus — le plan de voyage le plus pratique pour se rendre aux Olympiques à Rome, et en Europe.

● Voyages par air et par mer. Allez par bateau de luxe et revenez par avion réacté ou vice versa. Ou, aller-retour par mer. Par air, vous voyagez Alitalia ou Air France.

● Croisière principale — M. S. Italia — Départ de Montréal le 23 août. Le bateau, amarré dans le port Ostia (Rome), sert d'hôtel luxueux aux passagers. Vous visitez Lisbonne, Tanger, Palma de Majorca, Naples, Santa Lucia, Capri, Ostia (Rome), Portofino, Gênes, Cannes, Barcelone, Gibraltar. A bord, un programme de divertissements et de sports, complète gaiement votre voyage.

● Vous choisissez votre paquebot luxueux — 2 paquebots Italia vous sont proposés: — S. S.

Homerie, départ de Montréal le 8 août, ou, S. S. Queen Frederica, départ de New-York le 6 août. A terre, des réservations à des hôtels de première classe seront faites pour les passagers.

● Billets pour les Olympiques — Des places pour assister aux Jeux, sont incluses dans votre croisière touristique.

● Excursions touristiques spéciales à Rome, Paris, Capri et en Grèce, toutes accompagnées d'un guide parlant le français.

● Premiers rendus, premiers servis! Faites vos réservations maintenant. Voyez votre agent de voyage ou le bureau Home Lines, Air France ou Alitalia, le plus près d'ici ou téléphonez.

AUGUSTEA, La clé de l'Europe, Inc., Bureaux: 511 Fifth Ave., New-York, N.Y. — YUKON 6-8408 et 7027 Willoughby Avenue, Hollywood, Calif. — OLDFIELD 4-2310

A la découverte... de L'EUROPE

voyage éducatif et récréatif

sous la conduite personnelle de

M. Ernest PAQUIN, vice-principal de l'école

Saint-Paul-de-la-Croix (Montréal)

assisté de

M. l'abbé Gérard BLAIN, p.s.s. (Montréal)

direction technique: VOYAGES MALAVOY

Départ de Montréal: 24 juin

Retour à Québec: 24 août Retour à Montréal: 25 août

ARKADIA (21,000 T) \$990. (tout compris)

Pour itinéraire détaillé ou pour tout renseignement, s'adresser à:

M. ERNEST PAQUIN 274, Chemin Bretagne, Pont-Viau

Montréal 40 — MO. 9-0384

Il n'est pas trop tard

pour prévoir des vacances d'hiver au soleil: en mars, croisières aux Antilles, séjours au Mexique, à la Martinique, aux Bermudes, en Europe, etc...

Il n'est pas trop tôt pour fixer les vacances d'été Voyage en Europe, individuels ou en groupe.

Dans tous les cas ne vous décidez pas avant d'avoir consulté l'agence française aux 3,000 références

Dépliants, brochures, renseignements sur demande.

Voyages André MALAVOY Inc.

1225 OUEST, RUE DORCHESTER — MONTREAL

UN. 1-2485

La Femme

au Foyer et dans le MONDE

Le type social du père dans le roman moderne, au théâtre et à la T. V.

En travaillant et en méditant, "le long des jours", Anne-Marie écrit dans "L'aube de la Joie": "...Pourtant ce métier nous l'aimons, lui et moi! Nous l'aimons à l'apremment et religieusement tout à la fois. Il y a tant à faire, tant de luttas à soutenir! C'est le combat pied à pied contre la mort, la souffrance, et toutes les déchéances physiques. Le médecin est le champion de la vie, et à ce titre, il n'a pas le droit d'être médiocre. Celui qui n'est pas un bon médecin, n'en peut être qu'un mauvais. Noblesse oblige!... Oui, nous l'aimons ce métier, source inépuisable de charité, qui engage toutes les forces d'un homme: sa conscience, son âme, son intelligence, et engage aussi sa famille, insufflant à tous un esprit militant, tenant tout le monde en haleine, bien droit sur la brèche, au bord de la misère du monde. Je voudrais que les petits comprennent peu à peu la grandeur de cette servitude, que l'exemple de leur père ait sur eux une influence profonde. Je voudrais tant, que plus tard ils aient parfois jusqu'à l'obsession, le souci et l'amour de l'être humain."

Leur propre père tout au long de leur enfance ou de leur adolescence. Les circonstances de travail et de mode de vie exigent peut-être cette situation mais ce n'en est pas moins un fait très regrettable. Sans doute aussi, a-t-on répété depuis toujours: "Bah! La maison, l'éducation des enfants, les réalités familiales, c'est comme la religion, ce sont des affaires de femmes". Nous voyons trop et depuis longtemps ces attitudes mentales ont mené l'éducation de tant de jeunes. Ils deviennent alors des adultes sans personnalité, incapables de faire face à leurs responsabilités et dotés, bien souvent, d'un caractère impossible qui les empêche de s'adapter aux exigences de la société.

Il y a quelque temps, ayant pu voir quelques émissions de "La Pension Velder", j'ai remarqué, une fois de plus, quelques belles scènes intelligentes et pleines de sentiment viril entre J. B. Latour et son fils. Voilà donc des personnages dans des attitudes d'adultes et capables de se comprendre parce qu'ils prennent la peine de s'exprimer. Un bon point doit être donné aussi à Lemelin qui s'est attiré tant de critiques trop justifiées jusqu'ici. Dans son roman télévisé: "EN haut de la pente douce", il vient de réussir une véritable performance psychologique. Et très juste. Le fils cadet de la famille Chevalier, un jeune dur à cuire portant veste de cuir, qui se rendait détestable avec tout le monde et que les télespectateurs commençaient à trouver joliment agaçant, a été "retourné" de façon importante et intéressante. Pourquoi? Parce que, pensez-vous, quel qu'un de la famille a su lui administrer une bonne raclée? Que le père tout à coup, a trouvé le caractère énergique et l'autorité voulue pour lui parler? La raclée, il l'a reçue et des tas de discours et de remontrances et de critiques et de menaces, mais sans broncher. Qu'est-ce qui a donc pu le changer? Très habilement, l'auteur a fini par présenter le père à son avantage, en découvrant à ses personnages comme à son auditoire qu'il était un ancien champion aux échecs et pouvait battre — ce qui était incroyable pour l'aspirant-gangster — le "philosophe", c'est-à-dire un original qui avait le don d'intéresser la bande du fils Chevalier. Un simple sentiment, non, pas un simple, un fort sentiment d'estime, de considération, d'admiration a changé ce garçon mauvaise tête devant un père, faiblard, hésitant, qui les événements dépassaient

sans cesse depuis le début du roman, mais qui, du moment où le fils a pu lui donner de l'estime et de l'admiration, a retrouvé suffisamment de prestige et d'autorité dont il saura, espérons-le, se servir adroitement. L'adolescent a besoin de trouver que son père est un "chic type", un "fort" sur un plan ou sur un autre, ne serait-ce que sur le terrain du sport.

Le père, dans "La Joie de vivre" à la T.V. n'est pas un as évidemment; mais tout de même il a assez de bonne volonté. On lui souhaiterait un peu plus la présence et d'énergie dans la direction de sa barque. Mais tout de même, il est là et n'est pas constamment entre deux vins comme on en a tellement vu.

Il y a longtemps déjà que le programme "Father knows best", traduit à présent en français, et présenté le dimanche soir, à sept heures est le modèle du genre dans le genre léger, agréable et éducatif à la fois: un père aussi présent que la mère dans sa maison, qui a l'intelligence de la famille, a su gagner la confiance de ses enfants et qui se donne la peine de leur aider à vivre leur vie de jeunes.

Mais, en général, comment le roman moderne, le théâtre, le cinéma et la T.V. traitent-ils le personnage du père? Comme le mari d'ailleurs. Est-ce que trop souvent les rôles dominés par l'insignifiance ou le ridicule ne sont pas pour eux? Les oeuvres de fiction, inspirant un peu trop servilement peut-être de la réalité, ne présentent souvent que des personnages sans consistance psychologique comme "le père". Un père sans caractère, (ce ne sont pas les cris, les vociférations, les colères continuelles et les éternelles scènes de beuverie qui créent un caractère) sans présence, sans prestige, sans autorité et sans influence. Si ce n'est une influence nocive par les séries de mauvais exemples laissés à la maison. Un homme buveur, sacreur, coureur, gros-



Mlle Thérèse Gingras, B.M., pianiste, fille de M. et Mme André Gingras de Montréal, figurera comme soliste au Concert de l'ensemble vocal de l'Ecole normale de musique, 4873 avenue Westmount, jeudi le 25 février à 8 h. 30 du soir. Un très beau programme sera exécuté ce soir-là à l'E.N.M. dirigé par les religieux de la Congrégation de Notre-Dame: musique instrumentale et ensemble vocal démontreront la diversité des classes et de l'enseignement.

NOTES DE LECTURE

C'est un nom doux que celui d'"enfants"

La vie divine, si transcendante que Dieu seul a le droit de la vivre, la vie éternelle communiquée par le Père au Fils unique, et, par eux, à leur commun Esprit, Dieu décrète d'appeler des créatures à la partager. Par un transport d'amour, qui a sa source dans la plénitude de l'Étre et du Bien qu'est Dieu, cette vie va déborder du sein de la divinité pour atteindre et béatifier, en les élevant au-dessus de leur nature, des êtres tirés du néant; à ces créatures Dieu donnera la qualité et fera entendre le doux nom d'enfants.

Par nature, Dieu n'a qu'un Fils; par amour, il en aura une multitude innombrable: c'est la grâce de l'adoption surnaturelle.

Et voici que le Fils unique qui vit éternellement dans le sein du Père, s'unit dans le temps à une nature humaine; la vie divine est communiquée en plénitude à cette humanité et, fait d'elle la propre humanité du Fils de Dieu. C'est l'oeuvre admirable de l'Incarnation.

Mais ce Fils qui, par nature, est l'Unique du Père, Unigenitus Dei Filii, n'apparaîtra ici-bas que pour devenir le premier-né d'une multitude de frères, de tous ceux qui le recevront. La même vie divine qui dérive du Père dans le Fils, qui découle du Fils dans l'humanité de Jésus, circulera par le Christ dans tous ceux qui voudront l'accepter et les entraînera jusque dans le sein béatifiant du Père, là où le Christ nous a précédés, après avoir soldé pour nous, tebas, par son sang, le prix d'un tel don.

Don MARMION
"Le Christ, vie de l'âme".



TULIPE NOIRE
DE CHENARD



Le Lieutenant Colonel Pierre Charbonneau, C.D. Officer Commandant du Régiment de Maisonneuve et Mme Charbonneau, qui recevront les invités lors du dîner régalé et du bal annuel du Régiment qui aura lieu vendredi le 26 février aux salons du mess des Officiers, sous le distingué patronage et la présence de l'hon. ministre associé de la défense nationale, le Colonel Pierre Sévigny, P.C., M.P., W.M., C. de G.F. et B. et de Mme Sévigny.

Femmes universitaires

M. Guy Viau, Mlle Andrée Desautels, M. Jan Doat, Mlle Bironette Nagys, sont les conférenciers invités au colloque sur l'art organisé par la Société des Femmes universitaires de Montréal, sous la présidence d'honneur de Mgr Pierre Decarie, recteur du Séminaire Sainte-Thérèse et président de la Fédération des Collèges classiques de la Province, et qui aura lieu samedi, le 20 février, à trois heures, au Centre social de l'Université de Montréal. Aux listes déjà publiées des personnes qui y assisteront, il faut ajouter: Mlle Rachel Beaudoin, Mme Fernande Saint-Martin, Mlle Marie Roby, M. et Mme Robert Elie, Mlle Suzanne Roby, Mme Alfred Paradis, Mlle

Carnet mondain

Kathleen Farmer, Mme Charles Lépine, M. et Mme Demeter, Mlle Pauline Cazalès, Mme Jacqueline Lebeuf, M. et Mme Jean-Guy Decarie, M. et Mme Joseph Pauer, Mlle Raymond Courville, Réjeane Desjardins, Juliette Barcelo, Mme Jeannine Lafleur-Treault.

Concert à l'Ecole normale C.D.N.

Mlle Michèle Clerk et Thérèse Gingras, pianistes, le Petit Ensemble vocal de l'E.N.M., sous la direction de Mme R. Lessens-Heyninx, Mlle Micheline Bélair, Marie Bol-

due, Louise Dussault, prendront part au programme de musique classique et de folklore qui sera exécuté à l'Ecole Normale de Musique jeudi soir.

Ligue de la jeunesse

La ligue de la Jeunesse Féminine organise sa troisième campagne de sirop d'érable du 1er au 8 mars sous la présidence de Mme André Cadieux, vice-présidente, Mme Jean-Louis Ferguson, secrétaire, Mme Real Lemire, chefs d'équipe: Mmes Jules Beauregard, Jean Elhier, J.-Louis Ferguson, Pierre Moisan, Comité des débutantes: Mlle Louise Brosseau et Denyse Raymond.

Art contemporain au Musée

Membres du Comité de la Troisième Vente-Exposition d'Art contemporain du Québec, organisée par le Comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Cette exposition sera ouverte au public du 26 février au 3 mars alors qu'on procédera, deux heures du soir, à la vente au scrutin.

Présidence: Mme George H. Scott; consultantes: Mme Galt Durnford, Mme Cecile Caillé; biographies: Mme Eric Cushing; catalogue: Mme Lionel Dagenais; Mlle Dorothy Blair; impression: Mme John Tyler; publicité: Mme Joseph S. Connolly; Mme Jacques Hébert, Mlle Aimée Cusson; réalisation et décoration: Mme Allan Magee; auxiliaires: Mme John Tyler, Mme Malcolm J. Mc Dougal; secrétariat: Mme Joseph S. Connolly; trésoriers: Mme K. Archambault, Mme Egon L. Stern.

Musée des Beaux-Arts

Au Musée des Beaux-Arts, mercredi le 24 février à trois heures le directeur du Musée, M. Evan H. Turner, prononcera, en anglais, une causerie en marge de la vente exposition d'art contemporain du Québec, organisée par le Comité féminin du Musée. Le public est invité. Le thème sera servi.

Société d'étude et de conférences

Mardi prochain, le 23 février, à deux heures et demie, M. Claude Picher, à l'aide de deux cents projections lumineuses, parlera de "L'art au Canada". Cette conférence aura lieu au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Élève des Beaux-Arts, M. Picher s'inscrit ensuite au "New School of Social Research" de New-York. Il poursuivra ses études à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris et à l'Ecole du Louvre grâce à une bourse du gouvernement de la Province et du gouvernement français. Directeur des expositions au Musée de la province de Québec de 1950 à 1958, il obtint successivement deux bourses et mérita le prix Jessie Dow. Il exposa dans les principales villes du Canada, à New York et à Paris et est représenté dans les collections permanentes du Musée de la province de Québec et de la Galerie Nationale du Canada.

Le "Richelieu"...

(Suite de la page 16)

légations de tous ces secteurs Richelieu de la région métropolitaine. Le nombre maximum de personnes pouvant être reçues à bord du S.S. Augustus étant de 500, les organisateurs s'attendent à faire rapidement pleine capacité. A \$90 par personne, cette excursion de charité exige que les intéressés s'empressent de faire leur réservation le plus tôt possible. On s'adresse au Club Richelieu, Montréal, Victor 9-2622, ou à l'un des clubs Richelieu mentionnés précédemment.

Le type social du père dans la société moderne

Le monde moderne souffre d'avoir laissé s'oblitérer le sens du sacré. Cet aplatissement de la vie intérieure se manifeste, dans l'ordre des relations humaines, par une diminution du sens filial.

Le père, auteur de la vie, chef de la lignée, responsable de la famille, par l'essence même de son rôle participe, de si loin qu'on voudra, malgré toutes les misères de la condition mortelle, au rôle créateur de Dieu. Il a droit de ce fait à un respect d'un type particulier. L'amour qu'il porte naturellement aux siens appelle en retour un amour ardent et grave, qui dépasse sa personne, qui s'attache à la vie qu'il a donnée après l'avoir reçue. Reconnaître et chérir dans son père les vertus d'un homme, la splendeur d'un symbole, la force d'un lien, c'est le sens filial. Il est fait de tendresse et de reconnaissance, de ferveur et de soumission, d'humilité et d'enracinement. Il paraît peu contestable qu'en même temps qu'ils ont laissé s'altérer le sens de la grandeur de Dieu, les hommes d'aujourd'hui ont perdu quelque peu le sentiment de la grandeur du père. Il est bon de réfléchir sur cet appauvrissement.

(L'Anneau d'Or) Roger PONS

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Profiter
- Fit tout perdre — Organisme mondial
- Elle fait éviter bien des accidents
- Commerce — Adverbe
- Participation charitable — Lit
- Négation — Tiré par des chevaux
- Négation — Fit du tort — Note
- Personnel — Est à la tête
- Création du monde
- Fosse profond — Pour faire avancer la barque
- Connu — Grecque — Placa
- Article — Conquérir par son charme

VERTICALEMENT

- Chassent sans autorisation
- Oubli — Lui — Article
- Japonais
- Prendre dans ses rangs — Ville du centre de la France
- Erreur — Pas longtemps de lait
- Préfixe — Battement de

paupière — Carte

- Pour certaines ventes
- Particule électrisée — Mot fertile — Evite une répétition
- Inciter à poursuivre
- Artère — Adverbe — Condi-
- Légume — Titre arabe
- N'a d'intérêt que si elle est pleine — Saison

Solution d'hier

Horizontalement: — ASPIRATIONS: NAUTIQUE — AIR: IN — EMU: MI — MEACULPA: AT — ROSE: TABLIER — PU: RIO — LES — PL: IRREFLECHIES; CENTRE — RUE: ERE — EPARS: PRETES — UT: RO — NAVREES

Verticalement: — ANIMATEUR: SANITAIRE — PO: PU — BORNER: ITEM — ETRES: RIME — FRET: AQUARILLE — EN: TU — COREE — SA: IE — US — SCIE: LES — PUR: NAPPE — PIRATE: SI — PLEUR: RO — NUISES

Parmi les images qui demeurent

"Il me semble que je n'avais jamais vu papa, avant de le voir mort. Il était magnifique dans la majesté de son dernier, de son premier repos. Le grand front rayonnait d'intelligence et de paix — une paix que sa physiognomie active n'exprimait pas encore pendant la vie — Il était puissant... il était doux... oui — et nous imposait à tous sa lumineuse sérénité. Et pendant que nous le contemplions presque sans douleur encore, avec un grand respect religieux et une fierté, toute la ville n'avait qu'un cri d'admiration pour la vie qui finissait dans une telle beauté, ne laissant à tous qu'un souvenir de travail, de désintéressement, de haute pensée. Le mot de l'Evangile était sur toutes les lèvres: "C'était un juste". Et ce modeste, ce solitaire, ce demi-sauvage, qui ne prononçait pas, par an, dix paroles oiseuses, a eu les funérailles d'un grand de la ville. Pas de discours, pas d'apparat — nous avions tout refusé en union avec sa volonté fréquemment exprimée — mais le recueillement douloureux d'une foule, les larmes de ses ouvriers et la gerbe de fleurs émouvante des locataires dont il n'avait pas voulu augmenter le loyer.

"Nous-mêmes avons été portés pendant plusieurs jours par la sympathie unanime des Auxerrois, même des plus inconnus. Avant-hier, je revenais du marché, toute seule, et trop chargée pour ma pauvre résistance — j'entends qu'on m'appelle... une grosse voix: "Ah! Mlle Rouget, c'est pas que vous allez porter ça!" et on me prend des mains non plus lourdes — C'était une femme de main non quartier, la poissarde, la plus forte en gueule d'une maison mal habitée! Je suis revenue à la maison avec cette accompagnatrice de bonne volonté, et j'avais les larmes aux yeux. Je pensais: "Tout cela c'est du respect pour papa". Cette pauvre femme avait compris obscurément quelque chose de sa valeur et de notre deuil, tant est grand le pouvoir silencieux d'une âme haute, sur les autres qui l'entourent..."

(La neige qui brûle) Marie NOEL

Confiance et abandon

Père, porte mon âme en son insouciance
Jusqu'au jour où tu veux et que tu dors dans ta main
Sans demander le sens et le but du chemin.

Quelle soit, n'ayant plus ni dessein, ni science,
Légère, détachée et joueuse au réveil
Comme les mouches qui dansent au soleil.

Détourne d'elle une inquiète défiance
Qui mesure avant toi le fil de l'avenir
Et qui pèse l'espoir avec le souvenir;

Et l'analyse accroupie en la conscience,
Dont l'ongle sans repos fouille de son labour
L'ombre, l'ombre de l'ombre et n'y fait pas de jour.

Je m'abandonne à Toi, divine Sapience:
Ma force sera prête à l'heure du besoin
Comme un manteau d'enfant dont la mère a pris soin.

Je ferais ce que tu voudras de confiance,
J'espère tout, mon Dieu: Tu règnes sur le Bien.
Tu règnes sur le Mal et je n'ai peur de rien.

Ce que j'attends, je l'attends sans impatience,
O mon Père, ô ma Mère, ô mon unique foi!
Au destin qu'il me faut loin ou près porter-moi.

Tu vois le Temps et tout s'offre à ta prescience:
Les fruits en moi comme le germe dans le grain.
Tu connais ma fatigue, et ma soif, et ma faim...

Et ton enfant n'a pas besoin d'expérience.

MARIE NOEL.

Conférence du Père Régis au S.-Coeur

Le R. P. Louis-M. Régis, o.p. donnera la cinquième conférence de la série "Réalisations contemporaines et leur sens cosmique" le 25 février, après la messe de 10 h. et le petit déjeuner, à l'auditorium du Sacré-Coeur, 3655 avenue Atwater. Il développera le thème "Dialogue du croyant et du savant."

Ces causeries veulent montrer comment les réalisations contemporaines dans la philosophie et la littérature travaillent pour l'avenir du monde et le progrès de l'homme malgré les risques inhérents à tout mouvement d'adaptation; comme aussi elles s'inscrivent dans le mouvement de l'Univers en marche vers son achèvement ultime dans le Christ selon que l'ont pressenti certains penseurs modernes à la suite de l'apôtre saint Paul.

Cette série de conférences, la dixième, s'adresse à tout adulte soucieux de se maintenir à la fois attentif aux préoccupations du monde et fidèle aux valeurs chrétiennes.

Information: WELLINGTON 3-0046.

Aux infirmières de l'Hôtel-Dieu

Les infirmières diplômées de l'Hôtel-Dieu de Montréal sont cordialement invitées à assister à une réunion générale de leur association qui se tiendra à l'auditorium du pavillon Jeanne Mance, lundi le 29 février à 8 h. du soir.

STENO-DACTYLO DEMANDEE

Parfaite bilingue avec expérience pour position permanente de secrétaire, bon salaire, 5 1/2 jours par semaine, assurance-vie, maladie, hospitalisation et fonds de pension.

OFFICE CENTRAL CATHOLIQUE

50 OUEST, RUE NOTRE-DAME

Téléphonez au gérant — VI. 2-2505

Deux Canadiens en vedette à Squaw Valley

Barbara Wagner et Bob Paul méritent une médaille d'or
Verdict unanime des juges — Exhibition presque parfaite

SQUAW VALLEY, Calif. — De gracieux patineurs de fantaisie du Canada et un robuste skieur suédois, spécialiste de la course de fond, ont été hier les gagnants des premières médailles d'or des huitièmes Jeux olympiques d'hiver. Sixten Jernberg, un vendeur de skis de 31 ans, a été le premier à passer à l'histoire des Jeux cette année, grâce à sa victoire dans l'épuisante course de 30 kilomètres. Il a parcouru les 18 milles et demi de l'épreuve en une heure, 51 minutes et trois secondes. C'est un autre Suédois qui s'est classé deuxième, Rolf Ramdarg a parcouru la distance en 1:51:16.

Les meilleurs au monde

Dans l'après-midi, le meilleur couple de patineurs au monde a donné au Canada sa première médaille d'or des Jeux de cette année. Barbara Wagner et Bob Paul, de Toronto, ont été le choix unanime des juges.

C'étaient les seuls concours au calendrier d'hiver. En soirée, il devait y avoir trois parties de hockey.

Mlle Wagner et Paul, qui patinent ensemble depuis huit ans, ont donné une exhibition presque parfaite. Ils ont patiné avec grâce et leurs pirouettes comme seuls peuvent en exécuter de grands artistes et des athlètes accomplis ont émerveillé la foule et les juges.

Le couple allemand qui détiennent le championnat européen, Marika Kilius et Hans Baumler, a pris la deuxième place et s'est mérité la médaille d'argent. Des Américains, Nancy et Ronald Ludington, de Roxbury, Massachusetts, se sont classés troisièmes.

Les Australiens et le hockey

SQUAW VALLEY, Calif. — Les Australiens tenteront de se mériter une médaille ou au moins de classer parmi les six premières équipes lors du tournoi de hockey olympique à Squaw Valley.

"Si certains individus adoptent le jeu rude, ils apprendront à leurs dépens que nous avons du cœur au ventre et que nous pouvons aussi user de rudesse". L'auteur de ces paroles est Russ Carson, un canadien de Kenora, Ont., établi en Australie depuis 20 ans. Carson est le gérant de la première équipe australienne à participer aux épreuves de hockey olympique.

Mots familiers

A l'entendre parler, on croirait qu'il s'agit d'instructeurs canadiens qui laisseraient entendre que nos athlètes pourraient rivaliser avec les Australiens en ce qui concerne la nage et les épreuves de piste et pelouse. Les Canadiens, comme tout le monde le sait ne sont pas du même calibre que les Australiens qui balisent tout sur leur passage dans ces épreuves.

Mais, au hockey, les Australiens ne sont pas à la hauteur des Canadiens. Ceci a été prouvé, lundi dernier, lorsque les Dutchmen de Kitchener - Waterloo, les représentants du Canada, ont fait face à l'équipe australienne. Les Canadiens semblaient jouer seuls et marquaient des buts à volonté, si bien que les spectateurs ont cessé de tenir compte du pointage.

Cependant, les Australiens n'en sont pas bouleversés. Carson a expliqué en disant "c'était la première fois contre une autre équipe dans un autre pays depuis octobre dernier". "Si nous remportons un certain succès aux cours de ces Olympiques, nous nous rendrons en Autriche en 1964. C'est là une étrange proposition à faire miroiter aux yeux d'une équipe".

Les Australiens ne remportent peut-être pas une seule victoire au cours de ce tournoi, mais Carson est assuré que ses joueurs sont les seuls "vrais amateurs" qui participent aux Jeux. "Ils vont jusqu'à payer pour jouer", a-t-il ajouté.

"Vous trouverez peut-être cela étrange, mais les membres de notre équipe, achètent même des billets de saison, en Australie, pour pouvoir entrer au jeu et jouer. Ils achètent leurs propres patins, déboursent \$5 pour un bâton de fabrication britannique, de \$70 à \$75 pour des jambières, et chacun a dû profiter de son congé annuel, pour participer aux Olympiques".

"Tous, sauf trois des membres de notre équipe, sont mariés et cette année ils ont dû déboursier près de \$300 chacun pour jouer au hockey et défrayer les dépenses de voyage pour venir en Californie et participer aux Olympiques".

Selon Carson, près de \$25,000 sont requis pour subvenir à une équipe qui participe aux Olympiques. "Nous avons entrepris pendant 17 mois une campagne dans le but d'amasser les fonds nécessaires. Les Australiens sont réellement formidables. N'oubliez pas, les Australiens sont très orgueilleux. Ils désirent avant tout, développer une équipe de champions et ils l'ont déjà prouvé en fournissant l'argent nécessaire à envoyer une équipe de hockey à près de 8,000 milles pour participer à un tournoi, pour lequel on ne leur concédait aucune chance de succès".

Les Australiens désirent promouvoir le hockey et Carson déclare que les amateurs et les professionnels jouent 56 parties en 14 semaines à Melbourne. "Comme résultats, plus de 500 personnes pratiquent le hockey à Victoria et dans les Nouvelles Galles du Sud. L'entraînement se poursuit sous une température de 105 degrés".

L'équipe comprend deux joueurs, originaires de Tchecoslovaquie, mais naturalisés Australiens. Tous les autres sont d'origine australienne.

Canadiens quatrièmes

Un autre couple canadien, le frère et la sœur, Otto et Maria Jelinek, d'Oakville, s'était vu, avant les concours, accorder d'excellentes chances de décrocher une des médailles, après Mlle Wagner et Paul. Les Jelinek ont pris la quatrième place.

Le Canada a été loin d'ailleurs bien figurer dans la course en ski. Il y avait 48 concurrents dans l'épreuve. Les frères Servold, Clarence et Irvin, de Camrose, Alberta, se sont classés respectivement 36e et 40e. On avait compté voir les Scandinaves et les Russes tenir le haut du pavé dans cette épreuve nordique.

Il n'y a pas de classement officiel aux Jeux olympiques. Cette idée d'un classement déplaît souverainement aux autorités olympiques. Toutefois, dans le classement non officiel, le Canada, après les deux premières épreuves, détient la seconde place avec 13 points, soit 4 de moins que la Suède. Le pointage pour ce classement non officiel est calculé sur la base suivante: 10 points pour une première place, 5 pour une seconde et 4-3-2-1 pour les 4 positions suivantes. La Russie est en troisième place avec 8 points.

Il faisait beau hier à Squaw Valley. Un soleil radieux baignait les sommets et le fond de la vallée. Il n'y avait pourtant que très peu de spectateurs, ce qui laisse prévoir que si les Jeux, même s'ils sont un succès artistique, sont destinés à être un terrible fiasco financier.

A peine 1,000 personnes ont assisté à la course de fond. En Europe, la même épreuve a déjà attiré jusqu'à 50,000 personnes. Il y avait à peine plus de 2,000 personnes dans l'arène pour les concours de patinage de fantaisie.

Il n'y eut aucune surprise dans ces épreuves d'hiver. Jernberg avait gagné la course de fond de 50 mètres aux Olympiques de 1956, à Cortina, en Italie. Mlle Wagner et Bob Paul ont remporté le championnat mondial et canadien en 1957, 1958 et 1959 et le championnat nord-américain pour les mêmes années sauf 1958, alors qu'ils n'y ont pas de concours pour le titre de l'Amérique du Nord.

Victime de la polie
C'était également la deuxième fois qu'une victime de la polie

HOCKEY

AUJOURD'HUI
Ligue Nationale:
Rangers à Canadian
Chicago à Toronto
Boston à Detroit, (après-midi)

Ligue Américaine:
Quebec à Cleveland
Herkney à Springfield

Ligue de l'Est:
Royal à Kingston

DEMAIN
Ligue Nationale:
Canadian à Detroit
Toronto à Chicago
Boston à Rangers

Ligue Américaine:
Quebec à Buffalo
Herkney à Providence
Springfield à Rochester

Ligue de l'Est:
Sudbury à Royal
St-Mary à Trois-Rivières
Kingston à Hull

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Canadien 36 34 12 10 309 140 78

Toronto 33 26 21 8 151 151 60

Detroit 33 21 22 12 140 153 54

Boston 37 24 27 6 189 108 54

Chicago 37 23 10 156 150 54

New-York 35 23 10 140 209 38

LIGUE AMERICAINE

Springfield 33 30 17 5 214 169 71

Rochester 33 28 21 3 219 163 63

Buffalo 34 28 24 4 194 206 60

Providence 34 26 26 2 183 181 58

Quebec 33 25 21 7 203 172 57

Herkney 34 25 27 7 187 174 47

Quebec 35 13 40 2 127 238 28

LIGUE DE L'EST

Sudbury 33 29 20 6 248 227 54

Royal 34 24 22 10 174 167 58

St-Richard 34 23 23 8 196 158 53

St-Mary 33 22 25 6 196 238 52

Kingston 34 24 28 2 218 247 51

Hull-Ottawa 33 20 25 10 136 203 50

B. A. Pts

Hervath (Boston) 37 35 72

Béliveau (Canadien) 32 34 66

Hull (Chicago) 29 35 64

Stasiuk (eston) 24 37 61

H. Richard (Canadien) 27 33 60

Geoffroy (Canadien) 23 36 59

McKenney (Boston) 17 41 58

Howe (Detroit) 25 32 57

Moore (Canadien) 20 35 55

Bathgate (Rangers) 18 37 55

Bucyk (Boston) 16 34 50

Prentice (Rangers) 24 22 47

Ullman (Detroit) 18 28 46

Pulford (Toronto) 21 24 45

Alcorn (Detroit) 19 24 43

Armstrong (Toronto) 18 25 43

Bonin (Canadien) 15 28 43

Toppazzini (Boston) 11 30 41

Pravoslav (Canadien) 15 24 39

Hay (Chicago) 13 25 38

Sloan (Chicago) 19 18 37

Gavette (Canadien) 17 18 35

Duff (Toronto) 17 16 33

Mohs (Boston) 12 20 33

Delvecchio (Detroit) 12 21 33

Sullivan (Rangers) 10 22 32

Gardner (Boston) 22 9 31

Habenton (Rangers) 14 17 31

Murphy (Chicago) 13 18 31

Pilote (Chicago) 5 24 31

Oliver (Detroit) 15 15 30

Popein (Rangers) 10 20 30

Les compteurs

B. A. Pts

Hervath (Boston) 37 35 72

Béliveau (Canadien) 32 34 66

Hull (Chicago) 29 35 64

Stasiuk (eston) 24 37 61

H. Richard (Canadien) 27 33 60

Geoffroy (Canadien) 23 36 59

McKenney (Boston) 17 41 58

Howe (Detroit) 25 32 57

Moore (Canadien) 20 35 55

Bathgate (Rangers) 18 37 55

Bucyk (Boston) 16 34 50

Prentice (Rangers) 24 22 47

Ullman (Detroit) 18 28 46

Pulford (Toronto) 21 24 45

Alcorn (Detroit) 19 24 43

Armstrong (Toronto) 18 25 43

Bonin (Canadien) 15 28 43

Toppazzini (Boston) 11 30 41

Pravoslav (Canadien) 15 24 39

Hay (Chicago) 13 25 38

Sloan (Chicago) 19 18 37

Gavette (Canadien) 17 18 35

Duff (Toronto) 17 16 33

Mohs (Boston) 12 20 33

Delvecchio (Detroit) 12 21 33

Sullivan (Rangers) 10 22 32

Gardner (Boston) 22 9 31

Habenton (Rangers) 14 17 31

Murphy (Chicago) 13 18 31

Pilote (Chicago) 5 24 31

Oliver (Detroit) 15 15 30

Popein (Rangers) 10 20 30

rempoirt un championnat olympique

Paul avait 10 ans lorsqu'il fut frappé par la polio, du type non paralysant. De son lit d'hôpital, il demanda une paire de patins. Il patina depuis.

En 1956, la jeune Américaine Tenley Albright remporta le championnat olympique pour dames, dans les épreuves en simples. Elle aussi avait été victime de la polio dans son jeune âge.

Les Russes, auxquels on accorde les meilleures chances de remporter le plus grand nombre de médailles d'or, n'ont pas encore, pour ainsi dire, démarré. Ils commenceront à accumuler des points dans les épreuves de vitesse et patins.

Bonne délégation

Toutefois, on est de plus en plus convaincu, un peu dans tous les coins de Squaw Valley, que les 44 athlètes qui représentent le Canada forment la plus puissante délégation canadienne à jamais participée aux Jeux d'hiver depuis leurs débuts, en 1924, à Chamonix, en France. Frank Stack, l'instructeur-gérant des patineurs canadiens, est d'avis que son groupe est le plus puissant à jamais représenté le Canada dans ces épreuves de vitesse. Stack n'a pas voulu faire de prédictions, mais il s'est hasardé à dire que ses patineurs abaisseront certes les records canadiens dans les concours olympiques.

Bon nombre de patineurs se sont entraînés hier en vue des épreuves de 500 et 1,500 mètres, mais la plupart ont préféré se la couler douce en attendant les principaux concours.

Anne Heggveit

Les meilleures chances de succès du Canada dans les épreuves d'aujourd'hui reposent sur Anne Heggveit, d'Ottawa. La jeune skieuse canadienne partira de la cinquième position dans l'épreuve de descente pour dames. Choisi l'athlète canadienne de 1959 dans un relevé de la Presse Canadienne, Anne a pris de l'expérience sur les principales pistes d'Europe, où elle a pris la mesure des meilleurs.

Joutes hors-concours pour les Alouettes

Le gérant général et instructeur des Alouettes, Perry Moss, nous informe que son club jouera cinq parties hors-concours l'autome prochain contre des clubs de la ligue de l'Ouest.

Perry Moss a joute que les Alouettes jouent leur première partie hors-concours à Edmonton le 15 juillet. La deuxième partie aura lieu à Vancouver contre les Lions le 20 juillet à Montréal. Ce sera ensuite le tour des Blue Bombers de Winnipeg qui joueront à Montréal le 1er août. La série de joutes hors-concours se terminera par une rencontre avec les Eskimos d'Edmonton à Montréal le 8 août.

Handicap Widener

MIAMI, Floride — Trois des meilleurs pur - sang de l'heure aux Etats-Unis s'affrontent cet après-midi à la piste Hialeah Park de Miami, en Floride, dans le handicap Widener, pour une bourse de \$100,000. Ce sont Sword Dancer, On-And-On et Bald Eagle.

Les observateurs semblent favoriser Sword Dancer, le meilleur coursier de 1959, qui sera conduit par le vétérinaire Eddie Arcaro. On-And-On a récemment gagné le handicap McLennan, battant Bald Eagle par une faible marge. Les autres partants probables seront Talent Show, Bunco, Oligarchy, Day Court et Noble Sel, mais les experts ne leur concèdent aucune chance de succès.

A la piste Santa Anita, en Californie aujourd'hui, sera disputé le handicap San Felipe dans lequel sont inscrits une dizaine de coursiers de trois ans, éligibles au prochain derby du Kentucky.

Le joueur d'avant, Ken Laufman, l'un des meilleurs compteurs des Dutchmen au cours de la saison régulière, ne participera probablement pas à la ronde préliminaire à cause d'une blessure à la jambe.

Bauer a déclaré, après avoir assisté à une pratique de l'équipe russe: "Il s'agit d'une équipe très puissante, cependant elle semble avoir adopté un jeu plus individuel au lieu du jeu de passes qu'elle a utilisé à profit dans le passé".

Frank Stack, instructeur de l'équipe de vitesse sur patins du Canada, a déclaré que l'équipe qu'il représente le Canada cette année est la meilleure depuis

longtemps. "Cependant je ne veux pas prédire exactement le succès que nous remporterons, mais nous abaisserons sûrement tous les records canadiens qui ont été établis".

Selon Stack, Johnny Sands de Montréal sera à son meilleur dans l'épreuve des 500 mètres et Ralph Olin d'Edmonton est le meilleur patineur du Canada.

Le ski

Ann Heggveit, d'Ottawa, demeure l'espoir canadien dans les descentes alpines.

Bauer et ses joueurs sont confiants d'enlever le titre aux Russes.

Bauer a déclaré, hier: "Nous sommes plus puissants dans les buts, à la défense et nos lignes d'avants sont bien équilibrées".

"Le gardien qui débutera lundi sera connu vendredi soir", de dire Bauer, l'instructeur de l'équipe de buts des Bulldogs de Windsor, a rejoint Boat Hurley, le gardien régulier de l'équipe.

La défense

Notre défensive sera formée de Harry Sinden et Jack Douglas ainsi que Moe Benoit et Darryl Sly.

Bauer a ajouté que ses lignes d'attaque se présenteront ainsi: Cliff Pennington au centre, entre Floyd Martin et Jim Connely; Fred Elcher, Bobby Atterley et George Samolenko, trois des Dunlops de Whithy; Bob Rousseau, Don Roper et Bob Forhan.

Le joueur d'avant, Ken Laufman, l'un des meilleurs compteurs des Dutchmen au cours de la saison régulière, ne participera probablement pas à la ronde préliminaire à cause d'une blessure à la jambe.

Bauer a déclaré, après avoir assisté à une pratique de l'équipe russe: "Il s'agit d'une équipe très puissante, cependant elle semble avoir adopté un jeu plus individuel au lieu du jeu de passes qu'elle a utilisé à profit dans le passé".

Frank Stack, instructeur de l'équipe de vitesse sur patins du Canada, a déclaré que l'équipe qu'il représente le Canada cette année est la meilleure depuis

longtemps. "Cependant je ne veux pas prédire exactement le succès que nous remporterons, mais nous abaisserons sûrement tous les records canadiens qui ont été établis".

Selon Stack, Johnny Sands de Montréal sera à son meilleur dans l'épreuve des 500 mètres et Ralph Olin d'Edmonton est le meilleur patineur du Canada.

Le ski

Ann Heggveit, d'Ottawa, demeure l'espoir canadien dans les descentes alpines.

Bauer et ses joueurs sont confiants d'enlever le titre aux Russes.

Bauer a déclaré, hier: "Nous sommes plus puissants dans les buts, à la défense et nos lignes d'avants sont bien équilibrées".

"Le gardien qui débutera lundi sera connu vendredi soir", de dire Bauer, l'instructeur de l'équipe de buts des Bulldogs de Windsor, a rejoint Boat Hurley, le gardien régulier de l'équipe.

leurs concurrentes européennes

Le Russe Nikolai Anikin a gagné une médaille de bronze hier, se classant troisième dans la course de fond. Il a parcouru la distance en 1:32:28. Les frères Servold ont couvert la distance en 2:06:37 Clarence et 2:11:5. C'est un autre Russe, Gennadiy Vaganov, qui s'est classé quatrième.

Jernberg a été en avant durant toute la course de fond. A la ligne d'arrivée, il a été félicité et embrassé par le prince Bertil, de Suède.

Les conditions étaient idéales pour les premières épreuves dans Jeux. Le mercure indiquait 19 degrés et le tracé pour la course de fond était presque parfait: neige lisse et glissante sur fond dur. La glace de la patinoire était également en très bon état. Il est une chose qui importune grandement les athlètes, mais il n'est rien que l'on puisse faire pour y remédier. On ne pourra en effet changer l'altitude de Squaw Valley.

"JEUX OLYMPIQUES"

L'équipe d'athlètes du Canada, la meilleure depuis 30 ans

Par Jack SULLIVAN

De la Presse Canadienne SQUAW VALLEY, Calif. — A moins que les experts ne se trompent, les Russes prouveront encore une fois qu'il ne faut pas envoyer des garçons pour accomplir la tâche d'un homme. On s'attend que les athlètes canadiens affichent leur meilleur performance depuis 30 ans lorsque les épreuves débuteront aux Jeux Olympiques d'hiver.

Les experts concèdent aux Russes d'énormes chances de se classer au premier rang, mais selon les rumeurs, l'équipe canadienne de 44 athlètes est la meilleure depuis que les Jeux ont débuté à Chamonix, France, en 1924. Il se peut bien que le Canada ne termine les Jeux qu'en huitième place lors de la compilation finale des points mais les candidats possibles aux médailles d'or sont très prometteurs.

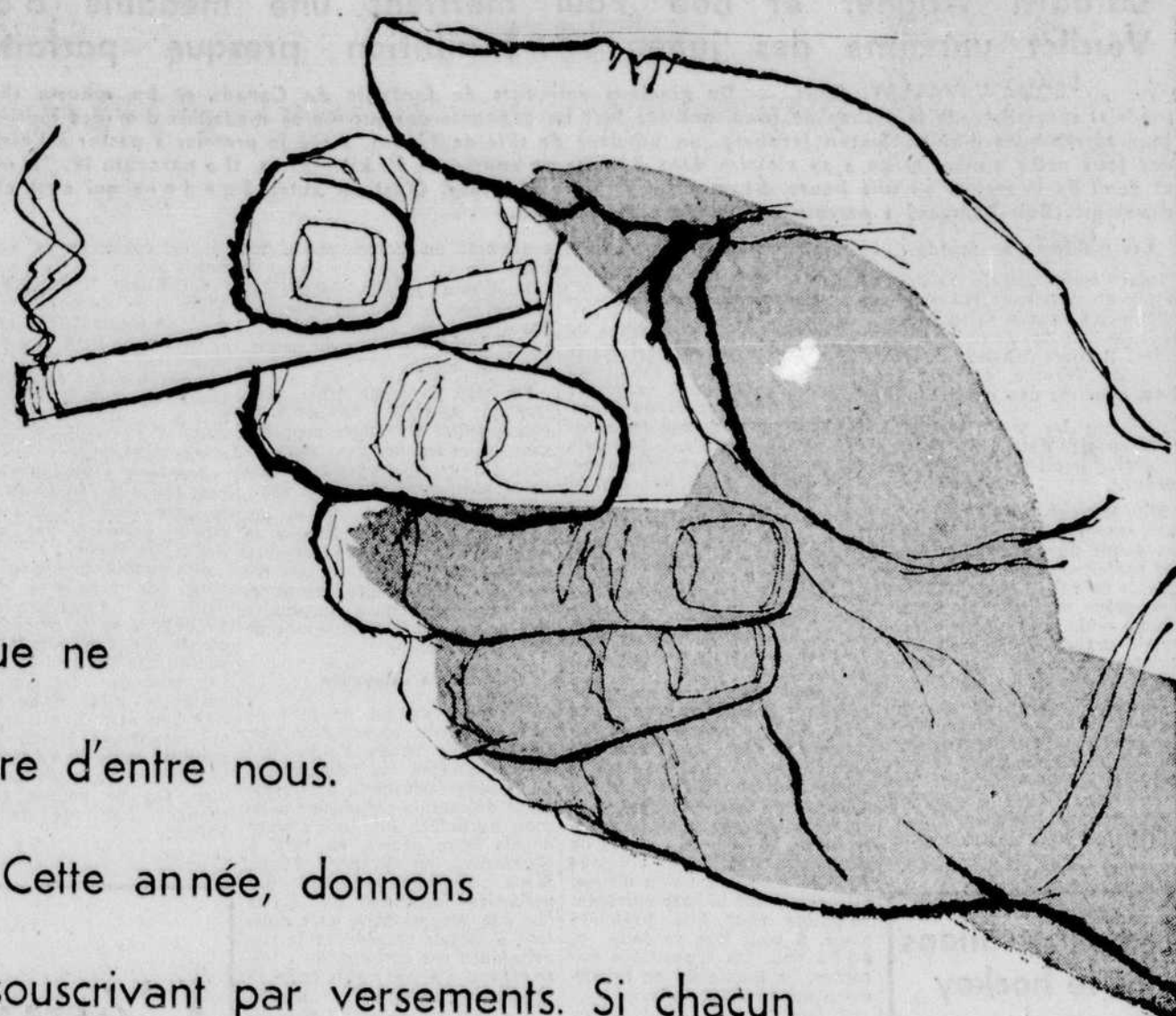
Un couple de jeunes torontois, Barbara Wagner et Bob Paul, devraient remporter la première médaille d'or pour le Canada, lors de l'épreuve du patinage de fantaisie pour couples, aujourd'hui. On concède également de bonnes chances à l'équipe des Dutchmen de Kitchener-Waterloo. Ces derniers ont une revanche à prendre sur les Russes qui les ont battus au 2 à 0 lors des Jeux disputés en Italie en 1956, pour remporter le championnat du hockey à leur première tentative.

Toujours vainqueurs

Paul et Mlle Wagner, 21 ans, n'ont pas encore connu la défaite depuis qu'ils se sont classés au sixième rang aux derniers Jeux.

Depuis 1957, ils ont tout balayé sur leur passage. Ils possèdent l'expérience internationale nécessaire, pour se soustraire à la nervosité et sont tous deux déterminés à couronner par une victoire le long et intensif entraînement auquel ils se sont soumis depuis 1954.

Qu'est-ce qu'une cigarette par jour?



C'est peu de chose, et pourtant c'est plus que ne
donnent aux pauvres un grand nombre d'entre nous.

Donner à la Fédération, c'est aider 34 oeuvres. Cette année, donnons
davantage à la Fédération en souscrivant par versements. Si chacun
s'engageait à verser en moyenne 25 cents par semaine
(pas même 4 cents par jour), la Fédération serait assurée d'atteindre son
objectif et pourrait secourir un plus grand nombre d'indigents.



PARTAGEONS AVEC LES 34 OEUVRES DE LA *fédération* DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES - FRANÇAISES

OBJECTIF: \$1,775,000
Du 21 février au 7 mars



Cette réclame est due à la courtoisie des maisons suivantes:

 CHAUFFAGE PLOMBERIE J.W. JETTÉ LTEE 360 est. rue Rachel Montréal, VI. 5-4107	OMER DESERRES 1406 SAINT-DENIS — AV. 8-0251	dupuis <i>Fourres</i> RAYMOND DUFUIS, président	Joseph Elie Stée Huile à chauffage • Brûleurs à l'huile 1944 ouest, rue DORCHESTER — WE. 3-8403
<i>Credit Interprovincial, Limitée</i> VALEURS DE PLACEMENT 31 ouest, rue SAINT-JACQUES — Montréal	BANQUE CANADIENNE NATIONALE	 TRUST GÉNÉRAL DU CANADA	Crédit Foncier Franco-Canadien Prêts en première hypothèque 5 est, rue ST-JACQUES, Montréal — UN. 1-6721
Victory Tool & Machine CO. LTD. Dollard Mathieu — Raymond Mathieu — Robert Mathieu MACHINERIE GÉNÉRALE Manufacturier de convoyeurs de tous genres 250, Rose de Lima — Montréal — WE. 3-1138	LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS COMPTABLES AGRÉÉS Chas Desroches, C.A. • Fernand Rheault, C.A. 210 ouest, rue CREMAZIE — DU. 8-9251	J.-M. RAVARY INC. QUINCAILLERIE 4039 est, rue Ste-Catherine, Montréal, LA. 6-9128	F. BAILLARGEON Ltée Pionniers de l'industrie de la chandelle au Canada CIERGES — CHANDELLES — BOUGIES 51 ouest, rue Notre-Dame, Montréal — VI. 2-9467
LORD & CIE LTEE J. H. LORD, président, Ing. P. CHARPENTES MÉTALLIQUES 4700, IBERVILLE — LA. 4-3048	COOPERATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC 105 est, SAINT-PAUL — UN. 1-5781 Montréal	LAVIOLETTE & BROUSSEAU INC. ÉPICIERS EN GROS 5405, avenue ROYALMOUNT — Ville Mont-Royal	VOLCANO LIMITEE Le plus grand manufacturier d'appareils de chauffage automatiques au Canada Bureau-chef: 8635, boul. Saint-Laurent, Montréal DU. 1-6281 Usines: ST-HYACINTHE, QUE. Succursales: TORONTO - QUÉBEC

Travaux d'élèves, oeuvres d'art et sculpture africaine

Par Françoise de REPENTIGNY

Dans le Hall d'honneur du Centre Social de l'Université, la Société Artistique des étudiants de la montagne nous fait voir quelques très beaux spécimens de sculpture africaine, originaires pour la plupart du Congo Belge, de la Côte d'Ivoire ou du Soudan français. Bien que ces objets soient avant tout utilitaires, c'est plus en esthétique qu'en ethnographie que l'on est porté à les considérer, en vertu des merveilleuses qualités plastiques des Noirs: rapport de volumes, équilibres des masses, des proportions, rappel et rythme des formes, ce rythme qui est la base des manifestations artistiques: sculpture, poésie, danse, musique. Ce n'est pas par hasard que les Noirs, en transportant, en exprimant une figure plastique, sur un thème donné, ont créé des objets d'art. L'émotion, la ferveur qui nous envahit devant la beauté d'un masque, l'énigme d'une statue, la hardiesse dans l'expression du visage ou du corps, indiquent des origines profondes, sont la marque du sang, dévoilent la réalité de l'être humain, ses traditions, son authenticité d'artiste, et cela malgré le degré de conscience du geste de création.

La sculpture africaine, qui a si profondément marqué les meilleurs de nos artistes modernes, est de registre varié, statues qui sont le symbole de figures d'ancêtres, de cultes des morts étant religieusement observés, statuettes magiques

pour les maladies, les récoltes, les charmes, masques destinés aux cérémonies rituelles, tous objets utilitaires. Un esprit d'invention plein d'audace, la fantaisie poétique et le génie artistique Noir se manifestent également dans le choix de la matière, la façon de la traiter, de la transporter, de la modeler, de lui imprimer rythme et poésie, soit par des formes cubistes, soit par l'écoulement du réalisme. Avec le temps, ces objets acquièrent une patine, une transparence selon la fréquence de l'usage, le soin dont ils ont été entourés.

L'exposition de l'Université contient quelques pièces africaines qui répondent aux exigences du chef-d'œuvre. En particulier, un masque de la tribu Bakuba, du Congo belge, fait de cuir, de tissu, de raffia, de perles et de coquillages, masque réservé au chef de la tribu pour célébrer le culte des héros. Cette sculpture à une beauté plastique étonnante. Hardiment structurée, elle est la frappe d'un artiste que l'on pourrait comparer aux plus grands noms d'art moderne, elle est d'une simplicité de formes et de lignes qui est une des marques de l'œuvre d'art.

Certains objets, si minuscules soient-ils, découvrent des artistes authentiques bien qu'anonymes: une amulette, sculptée dans une dent animale et toute imprégnée de l'esprit des morts, ou une statuette noire à forme phallique, utilisée dans les danses. Plus importante de forme

est cette magnifique tête d'antilope à corne, du Soudan français. La forme épurée de cette pièce dont la tête et le cou sont abstraits, se découpe nettement dans une matière amoureusement animée. Mentionnons aussi un masque négroïde, l'unique d'ailleurs, objet rare et patiné, plein de recueillement. Le relief du plan des paupières, du nez, de la bouche font de certains minuscules masques d'ivoire des œuvres étonnantes, d'une précision très habile.

L'âme noire s'exprime avec respect et crainte dans les statuettes magiques ou certains statuettes dont les bras collés au corps lui donnent une grande unité rythmique. Du Congo belge, nous vient un masque polychrome, bouleversant, où se dessinent avec relief, la forme des oreilles, du nez, des yeux, mettant en évidence plastique, le sens utilitaire et mystique de l'œuvre, masque d'homme blanc, masque fantôme qui servait pour les danses au clair de lune et pour ce, était blanc. Une extrême finesse apparaît dans le dessin d'un des rares masques d'animal stylisation d'antilope. L'inspiration des cubistes du 20^e siècle apparaît dans une statue magique de la tribu Bakuba.

Travaux d'élèves et œuvre d'art

En me rendant au centre social pour visiter l'exposition de l'École des Beaux-Arts, j'anticipais de n'y trouver que de bons travaux d'élèves, exécutés

conscientieusement par des premiers de classe, en vertu d'une vigoureuse discipline technique ou de solides concepts plastiques. J'ai bientôt changé d'avis, devant l'évidence du contraire. Le choix des œuvres exposées, l'ampleur de l'acrobacie à portée éducative, la justesse de la mise en scène, fait que cette exposition est beaucoup plus qu'une séance de fin d'année. S'il s'y trouve un certain nombre de projets de thèse de réalisation à thème, quelques pièces par contre, huiles, encres, dessins, sculptures, ressortent nettement du pensum scolaire, sont, en marge d'un apprentissage, des entités plastiques, dépassent le contexte de la connaissance immédiate, de la phase de l'enseignement, sont des créations qui.

L'exposition met les choses au point, illustre une méthode d'enseignement apte à favoriser l'épanouissement de l'élève, au-delà de l'importance attachée à la technique, la précision d'un métier aux multiples possibilités, la culture artistique, la maîtrise des formes d'expressions.

En gravure, plus d'un jeune inconnu s'affirme par des exemples d'un art personnel, authentique et raffiné. Un lino de Peter Daglish, dont la palette sombre et laquée, peigne des cheveux épaisses, noires, vertes, violacées ou rouges. Daglish s'exprime intensément dans un climat de jungle, par son graphisme en arborescent, un vernis profond, dense, une force énigmatique. Yves Gauthier expose une sérigraphie bien inférieure à sa production d'eau-fortes et de bois gravés. Après nous avoir initié au chaotisme de la plaque de cuivre, Lise Barrette nous enchante des touffes noires de la feuille imprimée. La délicatesse du dessin dans le Marché aux Ombrelles de R. Wolfe, s'estompée d'une imagination agile et imprévue. De Jean Faucher, notons deux estampes d'après Lovcraft, un dessin affolant et dur par la vision réaliste de la mécanique, un décor de théâtre où les roses et verts ajoutent au graphisme à peine écrit, un ton très oriental.

L'exposition comprend également quelques séries d'œuvres qui toutes sont profondément lyriques. Susanne Pas-



"Archaic Mask" une sculpture en pierre à chaux, de Stanley Lewis que l'on peut voir à la galerie Dresdnère, jusqu'au 27 février, dans une exposition qui comprend 17 objets sculptés.

quin s'épanouit intuitivement dans trois petites encres dont une surtout a le visage de la ferveur d'où émergent des objets précieux, internes, sortes de formes spongieuses comme des rêves. Lucy Dunford se définit moins bien dans cette matière, mais l'utilise assez heureusement. Très différente d'écriture, les encres miniatures de Marcel Ducharme sont des chefs-d'œuvre de maîtrise, de patience, d'inspiration, de vision localisée. Le graphisme cerne la tache, décide le contour d'un monde caché. Ces encres sont habitées de mousses sous-marines, de monstres argileux, de rochers fantastiques, sont un océan de couleurs, subtilement employées.

L'huile y est moins importante, souvent mal maîtrisée, manque de maturité. Les formes employées tiennent encore trop du style pour que ce soit authentique. Quelques toiles, cependant, surgissent dans ce bain où les personnalités des étudiants ne sont pas encore définies. J'ai pris plaisir à regarder la toile de Lise Barrette, à absorber l'émotion chaude des fonds granuleux où la conscience du peintre fait tache. Un tableau de Suzanne Pasquin, le premier que j'ai vu d'elle, est étrangement recueilli et silencieux, mystérieux et intime, découvre un peintre riche, dont la ferveur nous est sensible. Louise Clermont irradie des couleurs somptueuses, projette des formes étoilées dans un coloris printanier. Une abstraction de Gérard Robert, nous frappe, nous envoûte, est une œuvre forte.

Quelques sculptures encore très influencées, dont un groupe de L. Fortier, et une pièce posthume de Michel Savoie qui affirme de belles qualités plastiques. Parmi les travaux d'élèves, certains atteignent une perfection admirable: les photos de Gérard Robert, une tête surréaliste de Mariebella, un crayon-fusain de Valcourt, chaud et fibreux comme le bois, un dessin réaliste de Marcial Boucher, et une chose de J.-P. Bellemare.

Mémorable récital de guitare par Ida Presti et Alexandre Lagoya

Par Jean VALLERAND

Il y a dans le monde un instrument qui me ravit plus que tous les autres et c'est la guitare, la guitare classique bien entendu et la guitare flamenco. J'ignorais cependant que mon enthousiasme était partagé par tant de gens; je l'ai découvert jeudi soir dernier, au Plateau, en voyant une salle comble au récital de Presti et Lagoya, récital présenté par les Jeunesses musicales.

La guitare a connu une popularité immense au dix-septième siècle; elle avait déclassé le luth et fut à son tour déclassée par les instruments à clavier. Elle glissa vers l'oubli jusqu'au moment où Fernando Sor et Mauro Giuliani lui redonnèrent une nouvelle popularité au début du dix-neuvième siècle. Non seulement ces musiciens redonnèrent-ils à la guitare un regain de popularité mais ils eurent presque à en réinventer la technique dont les secrets avaient été beaucoup oubliés.

Cette renaissance ne provoqua cependant pas une littérature aussi abondante que celle du dix-septième siècle; l'instrument ne fut bientôt connu du grand public que dans son répertoire flamenco, encore que la technique flamenco diffère profondément de la technique classique. C'est Francisco Tarrega (1852-1909) qui devait préciser par son enseignement une technique définitive de la guitare classique et permettre ainsi à la guitare de devenir un instrument pour solistes.

Le jazz à son tour s'empara de la guitare, la modifia dans sa facture même et en réduisit la technique à celle du banjo. Il devait finalement appartenir à Andrés Segovia à démontrer à nouveau et, cette fois, sur le plan international, les incroyables possibilités musicales de la guitare classique.

Presti et Lagoya sont donc les continuateurs d'une longue et noble tradition, faite de conquêtes, de combats; la guitare est, dans l'histoire de la musique, comme ces peuples perpétuellement "occupés" et qui passent leur histoire à reconquérir leur liberté. La guitare est donc, dans son histoire et dans ses possibilités musicales, un instrument qui a conquis ses lettres de noblesse, je dirais

même ses quartiers de chevalerie.

On ne saurait imaginer plus parfaits représentants de l'art de la guitare que Ida Presti et Alexandre Lagoya. Je pense que la guitare est l'un des instruments les plus difficiles qui soient; quelqu'un n'a-t-il pas dit que mieux on connaît la technique de la guitare plus l'on est découragé devant ce qu'il reste à maîtriser. A mes oreilles de profane il semble que Presti et Lagoya ont maîtrisé de la guitare tout ce qu'elle renferme de secrets.

Leur articulation est aussi nette que celle que peut obtenir à son clavier le plus parfait claviciniste; leur sonorité est d'une beauté incomparable. Je devrais dire "leurs sonorités" (au pluriel), car Presti et Lagoya obtiennent à la guitare trois sonorités différentes sans compter les sons harmoniques qu'ils produisent avec autant de perfection qu'un harpiste.

Leur musicalité n'est pas moins admirable que leur virtuosité. Leur programme d'ailleurs, sans constituer une anthologie de la musique de gui-

tare, était agencé de façon à offrir une image assez complète des moyens expressifs de l'instrument à côté d'œuvres originales de Molinaro, Diabelli, Carulli, Burdhardt, des transcriptions d'œuvres de Bach et de Debussy. Bach se prête mieux que Debussy à la transcription pour guitare.

Un jeune public chaleureux a acclamé les récitalistes. Pouvons-nous espérer que ce récital, confirmant un enthousiasme déjà provoqué l'an dernier par les mêmes artistes, fera surgir dans l'esprit de quelques uns des auditeurs de jeudi soir l'ambition d'étudier cet admirable instrument?

Les galaxies

Un simple mot pour informer Michel van Schendel que je suis fort bien à qui j'ai affaire quand je vois une galaxie et que je n'ai pas la naïveté de croire qu'il s'agit d'une toile non figurative.

A LA TELEVISION

"La Brouille" au "Téléthéâtre"

Par Gilles HENAU

La fonction du "Téléthéâtre" est-elle de nous présenter du Vildrac? On se posait la question en regardant "La Brouille", spectacle réalisé par Gérard Robert d'après une adaptation de Berthe Lavoie. Dans cette comédie, les personnages se brouillent et l'autour se débrouille. Il en résulte une bonne-petite pièce bien sage dans laquelle l'amitié semble surtout caractérisée par le privilège de fumer les cigarettes des autres. Au prix où elles se vendent maintenant, ce n'est peut-être pas un mauvais critère!

En somme, on se demande après avoir vu cette œuvre s'il s'agit d'une pièce d'enfant pour grandes personnes ou une pièce de grande personne pour enfants. Tout, là-dedans est d'une admirable puérilité: un acte pour se disputer, un acte pour tergiverser, un acte pour se réconcilier. Et demandez pardon au petit copain Pain, et ne fait pas de peine à ta si tendre et ancienne amie, et promets-moi de ne plus recommencer... etc. Tout cela sur un ton de ridicule enlèvement, de fausse fierté blessée, de vanité outragée, de beaux sentiments de capitaine de navire en perdition: que tout le monde réussisse, — les enfants les premiers — la dot par ci et la dot par là — et je te construis un Casino, mais sans me salir les mains.

Et le copain Henri Dumax répond: je brasse des affaires un peu sales, mais c'est pour survivre. D'ailleurs je m'en lave les mains également. Et maintenant que nous avons tout passé au détergent de l'amitié, serrons-nous les mains. Accolades générales, rideau.

Pourtant, Vildrac a beaucoup de métier. Sa pièce tient debout comme on dit qu'une chaise tient debout. Gérard Robert en a tiré une réalisation littéraire de bon élève qui lit en suivant le texte du bout du doigt, en soulignant les passages les plus marquants de gros plans bien cadrés.

Le texte exprime des lieux communs sur l'amitié avec une certaine finesse, notamment dans le dialogue entre Gabriel Pain et Jeanne Dumas. On avait même l'impression d'y découvrir un semblant d'originalité genre courrier du cœur.

Il faut toutefois rendre justice aux interprètes, et en particulier à François Roret et Henri Norbert qui sont parvenus à donner un certain ton à toutes ces balivernes. Quant aux deux épouses, qui couaient cette pièce de gros fil blanc, elles ont fait de leur mieux pour ne pas être ridicules: Tania Fédor était émouvante par moments et Janina Sutto jouait bien son rôle de femme hystérique et volubile. Les deux jeunes gens, Benoit Girard et Nathalie Naubert faisaient leur possible dans des rôles où ils n'avaient presque rien à faire.

Décidément, on n'a plus le "Téléthéâtre" qu'on avait. Alors qu'on donne en anglais "La Guerre de Troie n'aura pas lieu", de Giraudoux, on nous présente "La Brouille" ou plutôt le brouillon de Vildrac. Pourtant, c'est une pièce à peine digne de "Première", alors que le "Téléthéâtre" devrait, semble-t-il, être réservé à des œuvres d'un niveau supérieur. C'est la grande scène de la télévision. Le répertoire des bonnes pièces serait-il donc épuisé?

TU ES PIERRE

Le témoignage d'Agostini

Sous la direction de Philippe Agostini, sept caméras retracent l'histoire de la papauté, de Simon-Pierre à Jean XXIII.

La continuité de la papauté est l'un des problèmes les plus intéressants de l'histoire de l'Eglise, problème qu'il faut aborder dans son contexte sous peine de faire fausse route. "Tu es Pierre" n'est pas construit dans le but de démontrer mais tout simplement pour montrer.

Agostini, tel un guide, nous amène sur les lieux mêmes de la naissance de l'Eglise. Dans ce paysage à peine changé depuis deux mille ans, le réalisateur tente de nous replonger dans cette atmosphère du début de l'ère chrétienne. Les beaux paysages de la Palestine, les grandes vallées paisibles où paissent encore des troupeaux de moutons; toutes ces images accompagnées d'un texte adéquat de Daniel Rops nous replacent bien dans le contexte. Simon devient Pierre. Jésus meurt ressuscité et retourne à Son Père. Pierre part pour la Rome païenne où lentement l'Eglise s'établit malgré les persécutions. Les difficultés du premier pape, la vie dans les catacombes. Petit à petit, l'Eglise prend forme et solidifie ses positions. Toute cette partie bâtie d'images hautes en couleur et en lumière, débordante de signification.

La seconde partie nous rapproche des temps actuels. C'est avec émotion que nous revoyons le pape de la paix, Pie XII. Une brève, mais dense, rétrospective sur Eugenio Pacelli refait chronologiquement les diverses étapes de sa vie. Quelques images nous laissent entrevoir Pie X et Benoît XV. Cette marche arrière dans le temps est particulièrement bien soignée et d'une valeur documentaire unique. Puis survient l'instant tragique: Pie XII se meurt. Avec la foule rassemblée à Castelgandolfo, nous sommes plongés dans l'angoisse des derniers instants de pape. Sans détail superflu, les cérémonies funéraires passent sur l'écran. Agostini fait preuve de délicatesse et de respect dans la manière de traiter ces séquences. Elles sont un témoignage objectif de

la grande douleur de la chrétienté.

Mais l'Eglise doit se trouver un nouveau chef spirituel. L'arrivée des cardinaux, les préparatifs de l'élection. Le ton du film devient grave. Les images d'une cité vaticane en deuil mais pressée de connaître le nouveau successeur de Pierre savent émouvoir. Avec les milliers de croyants rassemblés sur la place Saint-Pierre, l'objectif de la caméra survole la cheminée d'où sortira la fumée blanche, signe du résultat positif de l'élection. Le nouveau pape est élu. Angelo Giuseppe Roncalli devient Jean XXIII tout comme Simon devint Pierre. L'œil de la caméra fixe la bonne physiognomie du nouveau pape. "Tu es Pierre", surtout dans cette deuxième partie, dépasse le pur documentaire. Une nette impression de force et de mystère grandiose émane du film. Nous sentons cette présence indéfinissable du sacré. Ce film devait être traité dans cette optique pour ne pas trahir la réalité et la grandeur de son sujet.

Michel BRULE

Récital de GERARD SOUZAY

Le programme choisi par le célèbre baryton français Gérard Souzay pour son récital du lundi, 29 février prochain à 8h. 30 du soir, démontre le remarquable talent et la variété de son art. Il comprendra des airs classiques, des airs d'opéras, des mélodies françaises et des lieder, tous chantés dans la langue originale.

M. Souzay sera accompagné au piano par Dalto Baldwin et chantera tout d'abord deux airs de Dromis: "Si tra i ceppi" de "Bérénice" et "O Sleep, Why Dost Thou Leave Me" de "Semestre". Ensuite, ce sera le beau cycle de six mélodies de Beethoven, "An die ferne Geliebte", ou "A la bien-aimée lointaine". M. Souzay chantera le cycle dans la langue originale.

Il interprétera ensuite deux airs d'opéra en italien, "Non più" (Suite à la page 11)



YVES LETOURNEUX



GRATIEN GÉLINAS



JEAN DUCEPT



JULIETTE HUOT

La centième de "Bousille"

Ce soir à la Comédie-Canadienne, le rideau se lèvera pour la centième fois sur la pièce de Gratien Gélinas "Bousille et les Justes". C'est un événement exceptionnel qu'une centième à Montréal et l'occasion est bonne pour se demander à quel point ce succès.

1 — La publicité? Certes, on n'explique pas tout par cet aspect. La publicité apporte une bonne poussée à un spectacle mais s'il n'a pas de valeur, elle sera annihilée par la publicité parée.

2 — La critique? Elle sert au démarrage mais elle tombe vite dans l'oubli.

3 — Sa valeur en soi? Oui et non. Non, parce que des spectacles d'une qualité supérieure à "Bousille...", avec une publicité analogue et une critique des plus favorables n'ont pas duré. La cause de leurs insuccès nous donnera le succès de "Bousille", qui, "X" milliers de bonnes sont-ils allés voir pièce de Gélinas, pourquoi ces gens qui ne vont jamais au théâtre se retrouvent à la Comédie-Canadienne? Pourquoi d'autre part a-t-on entendu tant de critiques à l'égard de cette pièce?

Il est normal qu'un certain public n'ait pas aimé la pièce. On retrouvera dans ce public des gens de culture et d'un niveau intellectuel de beaucoup plus élevé que la moyenne. Il serait inquiétant que ces gens ne posent aucune restriction à l'auteur, qu'ils acceptent et se satisfont pleinement de sa pièce. Ce serait le signe d'un niveau intellectuel bien bas. Gratien Gélinas lui-même en conviendrait.

D'autre part, il existe un public très vaste qui n'a pas cette culture, qui ressent quelque chose devant ce drame, un public profondément atteint par cet univers qu'il connaît et dans lequel il a peut-être vécu. Le goût du théâtre, la connaissance du théâtre ne naissent pas "in abstracto", il y a une éducation à recevoir. On n'entre pas dans un monde inconnu sans être initié au préalable. C'est la tâche de Gélinas. Il croit au grand public, travaille pour lui et obtient les résultats que l'on sait. A remarquer qu'il est le seul homme de théâtre qui a pu franchir le cap de la centième, et par deux fois: Tit-Coq et Bousille. Si Gratien Gélinas continue, nous verrons dans quelques années que son théâtre fut le point de départ de l'évolution du théâtre dans la province.

M. B.



PAUL HÉBERT



BEATRICE PICARD



GILLES LATULIPPE



MONIQUE MILLER



NICOLE FILION



Samedi dernier de nombreuses communautés religieuses envoyaient leur représentant pour rendre hommage à M. Wilfrid Pelletier, chef et fondateur des Matinées symphoniques, à l'occasion du 25^e anniversaire de cette organisation. Les communautés représentées sont: (de gauche à droite) les religieuses de Sainte-Anne, Ursulines, Congrégation Notre-Dame, le père Cyprien, directeur de l'Institut Braille, Wilfrid Pelletier, les religieuses de Sainte-Croix, Missionnaires de l'Immaculée-Conception, Soeurs Grises, de la Providence, SS. Noms de Jésus et de Marie et Assomption de la Sainte-Vierge.

Ecrans de Paris

La "nouvelle vague" donne son écume

Par Pierre de GRANDPRE

Quand une vague devient moussante, c'est peut-être qu'elle meurt sur le sable et les cailloux: c'est peut-être aussi que, bien montée, vigoureuse elle fait des "moutons blancs" et qu'il lui reste, en ce cas, bien des réserves énergétiques, un long chemin à parcourir. Un temps de repos de plusieurs mois, n'est pas parvenu à troubler la sortie du film "A double tour", mettait en sommeil l'aspect de liberté, de joie de produire et de chance commerciale qu'on connaît, ensemble, depuis environ un an, Claude Chabrol, Alain Resnais, Marcel Camus, Louis Malle et quelques autres nouveaux venus du cinéma français. Mais voici que les gens du métier et amateurs avertis, laissent espérer des renforts, une nouvelle poussée de fond avec LA LIGUE DE MIRE de Jean-Denis Pollet, ON N'ENTRE PAS LE DIMANCHE de Michel Drach, LE HUITIEME JOUR de Marcel Hanou, MORANBONG de Jean-Claude Bonnardot et surtout, paraît-il, A BOUT DE SOUFFLE de Jean-Luc Godard. Nous verrons bien.

En attendant, trois noms viennent s'ajouter à la liste des disciples de Bergman, de Renoir ou de Bresson pronant un cinéma d'expression personnelle teinté d'éléments autobiographiques: le critique Jacques Doniol-Valcroze nous met "L'eau à la bouche", et échec; Pierre Kast fait pétiller, comme un champagne un peu jeune, les passes d'armes et les cruautés de l'amour chassé dans "Le Bel âge"; et Paul Paviot, avec "Pantallaskas", donne un film d'un populisme réfléchi et touchant, qui vaut plus par sa finesse d'observation et sa cordialité communicative que par ses vertus novatrices.

"L'eau à la bouche". Directeur des "Cahiers du cinéma", critique à l'Observateur, ayant travaillé, jugé, médité à ces deux postes dans le voisinage d'André Bazin, Jacques Doniol-Valcroze construit, à quarante ans, son premier long métrage. Que va-t-il mettre dans ce film qui va le juger? Un grand sujet? Il ne daigne. Quelque amuseuse suffira bien à faire éclater ses dons d'ordonnateur d'images et de rythmes. Les délicats apprécieront. Il élit donc un thème galant qui ne retient du mariage que sa mécanique: des couples se complètent, dont les protagonistes assez indifférents vivent un drame ou une comédie aux arabesques mollement indiquées. Caractères et action sont vrai-

ment de peu d'importance. Ce qui intéresse le cinéaste, c'est un décor. L'on se souviendra bien un peu des "Songes d'un jeune d'été" ou de "La Règle du jeu" à peine. Ayant à sa disposition de près sa famille, un énorme château en Roussillon dont l'ornementation rococo, dans le goût de 1900, permet à son objectif des virevoltes amusées, le cinéaste dessine sur ce fond les entrées de la galanterie qui se voudrait sans drame, pour conclure philosophiquement à la vacuité de ces jeux que paraît l'ombre d'un sentiment vrai. N'entrons pas dans les laborieux détails d'exposition, relatifs à un héritage, qui mettent en présence, dans cette demeure quelque peu irrégulière, deux garçons et deux filles placés en quelque sorte hors du temps et libres d'entrer dans une pure algèbre amoureuse. Un couple de domestiques (la Bernadette Laffont du "Beau Serge") repartit ici, excellente comme d'habitude, en servante un peu perverse, apporte un contrepoint humoristique à la comédie grave que se joue le quatuor, et dont voici la clef: les couples qui, en une nuit, s'improvisent, sont précisément ceux dont les partenaires ne s'aiment nullement. Et chaque regrette ce qui aurait pu être, si le cœur avait suivi sa pente au lieu d'élaborer une stratégie de refus ou d'attente calculée, mais mal. Ce la pour établir, semble-t-il, que la malice et le plaisir gâchent

les chances de l'amour lorsque celui-ci se méfie trop du hasard. Ce sujet dans le goût des "Liaisons dangereuses" est affaibli par des concessions à un goûtisme de pacotille et surtout par une facilité de moeurs a priori qui, nécessairement, voue à l'affaissement et à l'échec tous les efforts pour donner, au cinéma comme dans le roman, une postérité de quelque valeur à Lacroix ou à Stendhal.

Le Bel âge

L'observation que l'on vient de faire s'applique tout aussi bien, mieux encore peut-être, au film "Le Bel âge", parvenu avec enthousiasme par Roger Vailland. Dans ce film à sketches de Pierre Kast, le thème général, l'esprit, la "moralité" latente si l'on peut dire, sont les mêmes que dans "L'eau à la bouche". L'on y retrouve les mêmes vedettes féminines, la charmante Alexandra Stewart (censée être ici une Canadienne) et surtout Françoise Brion, belle "donjuane" dure et froide. Et Jacques Doniol-Valcroze apporte plus encore à ce film qu'il a écrit le dialogue serré et qu'il en est le meilleur interprète. Dans le premier sketch, il incarne avec drôlerie un séducteur quadragénaire soudain privé, auprès de sa secrétaire canadienne, de tous ses moyens parce qu'il a entendu, dans la rue, un jeune homme faire une réflexion sur son âge. Le second épisode amuse par le portrait d'un garçon romantique, qui demande à l'amour des catastrophes, complètement fourvoyé dans l'espèce de bonheur simple que lui apporte le mariage. Le troisième, une ribambelle de jolies villageuses touristes. Troisième panneau du triptyque: une machination entre trois femmes, aux sports d'hiver, pour se répartir les profits et jouer à leur tour, en complice, le "don Juan"; mais le mystère féminin glisse forcément vers les sérieux sous la plume de l'auteur, et tout risque de mal finir comme dans "L'eau à la bouche", si la partie de chasse, inlassable, cruelle, et vide, ne repassait à la fin ses droits comme dans "L'eau à la bouche" également. Tous ces badinages pleins de détails savoureux, mais assez lâchement liés, font du cinéma moussé, superficiel, juvénile, dans lequel les grandes leçons d'un Bergman ou d'autres maîtres se perdent dans les demi-teintes et la courte philosophie à la Sagan.

"Pantallaskas". Tandis que la foule se presse en longues files d'attente au guichet du cinéma des Champs-Élysées qui affiche "Le Bel âge", la moitié des fauteuils restent vides au cinéma qui présente l'honnête, intelligent, vigoureux et chaleureux "Pantallaskas" du jeune Paul Paviot, auteur jusqu'ici d'ingénieux et satiriques courts métrages: "L'Amour", "St-Tropez", "Terreur en Oklahoma". Faut-il incriminer l'accueil de la critique, les goûts du public? Il y a vraiment là trop d'injustice. L'histoire, tirée du roman "Les Compères de la miséricorde" de René Masson, est celle d'un homme désespéré, isolé par sa langue, paysan lituanien perdu dans Paris et que tentent de sauver du suicide un instituteur, un hôtelier et un policier de bonne volonté, limités tous trois par les défauts dont la vie les a marqués. Cela est raconté sans naïveté, sans faiblesse, avec une vérité d'observation et une authenticité de sentiments qui ne se démentent dans aucune séquence. Talents et valeurs qui, apparemment, ne sont guère de mode.

Ecole des B.-A.

Mardi prochain à l'Ecole des Beaux-Arts, le Musée Canadien du film sur l'art présentera à 8h30, un festival de films de Norman McLaren. Ce cinéaste est l'un des maîtres du film d'animation et ses œuvres sont importées régulièrement des festivals cinématographiques. Chaque saison, le Musée Canadien du film sur l'art lui consacre une séance où sont présentés la plupart de ses films. Entrée libre.

FESTIVAL McLAREN

Mardi prochain à l'Ecole des Beaux-Arts, le Musée Canadien du film sur l'art présentera à 8h30, un festival de films de Norman McLaren. Ce cinéaste est l'un des maîtres du film d'animation et ses œuvres sont importées régulièrement des festivals cinématographiques. Chaque saison, le Musée Canadien du film sur l'art lui consacre une séance où sont présentés la plupart de ses films. Entrée libre.

Ecole des B.-A.

Mardi prochain à l'Ecole des Beaux-Arts, le Musée Canadien du film sur l'art présentera à 8h30, un festival de films de Norman McLaren. Ce cinéaste est l'un des maîtres du film d'animation et ses œuvres sont importées régulièrement des festivals cinématographiques. Chaque saison, le Musée Canadien du film sur l'art lui consacre une séance où sont présentés la plupart de ses films. Entrée libre.

FESTIVAL McLAREN

Mardi prochain à l'Ecole des Beaux-Arts, le Musée Canadien du film sur l'art présentera à 8h30, un festival de films de Norman McLaren. Ce cinéaste est l'un des maîtres du film d'animation et ses œuvres sont importées régulièrement des festivals cinématographiques. Chaque saison, le Musée Canadien du film sur l'art lui consacre une séance où sont présentés la plupart de ses films. Entrée libre.

FESTIVAL McLAREN

Mardi prochain à l'Ecole des Beaux-Arts, le Musée Canadien du film sur l'art présentera à 8h30, un festival de films de Norman McLaren. Ce cinéaste est l'un des maîtres du film d'animation et ses œuvres sont importées régulièrement des festivals cinématographiques. Chaque saison, le Musée Canadien du film sur l'art lui consacre une séance où sont présentés la plupart de ses films. Entrée libre.

Horaires de la Radio

Samedi, le 20 février

CBF

6.00-Radio-Journal
6.15-La bonne heure
6.30-Prévisions du matin
6.45-L'Opéra de quat'sous
7.00-Chronique sportive
7.15-Opéra de quat'sous
7.30-Rythmes et mélodies
7.45-Chronique sportive
8.00-Fantaisies
8.15-Toute Lucile
8.30-Musique
8.45-Rien qu'une chanson
9.00-Musique de ballet
9.15-A ciel ouvert
9.30-Le Réveil rural
9.45-Musique de ballet
10.00-Radio-Journal
10.15-Musique des Pays-Bas
10.30-Théâtre de Québec
10.45-Musique de ballet
11.00-Musique de ballet
11.15-Musique des Pays-Bas
11.30-Théâtre de Québec
11.45-Musique de ballet
12.00-Radio-Journal
12.15-Musique des Pays-Bas
12.30-Théâtre de Québec
12.45-Musique de ballet
13.00-Radio-Journal
13.15-Musique des Pays-Bas
13.30-Théâtre de Québec
13.45-Musique de ballet
14.00-Radio-Journal
14.15-Musique des Pays-Bas
14.30-Théâtre de Québec
14.45-Musique de ballet
15.00-Radio-Journal
15.15-Musique des Pays-Bas
15.30-Théâtre de Québec
15.45-Musique de ballet
16.00-Radio-Journal
16.15-Musique des Pays-Bas
16.30-Théâtre de Québec
16.45-Musique de ballet
17.00-Radio-Journal
17.15-Musique des Pays-Bas
17.30-Théâtre de Québec
17.45-Musique de ballet
18.00-Radio-Journal
18.15-Musique des Pays-Bas
18.30-Théâtre de Québec
18.45-Musique de ballet
19.00-Radio-Journal
19.15-Musique des Pays-Bas
19.30-Théâtre de Québec
19.45-Musique de ballet
20.00-Radio-Journal
20.15-Musique des Pays-Bas
20.30-Théâtre de Québec
20.45-Musique de ballet
21.00-Radio-Journal
21.15-Musique des Pays-Bas
21.30-Théâtre de Québec
21.45-Musique de ballet
22.00-Radio-Journal
22.15-Musique des Pays-Bas
22.30-Théâtre de Québec
22.45-Musique de ballet
23.00-Radio-Journal
23.15-Musique des Pays-Bas
23.30-Théâtre de Québec
23.45-Musique de ballet
24.00-Radio-Journal

CKAC

6.00-Messe du jour
6.15-Bulletin de nouvelles
6.30-La messe
6.45-Musique de la messe
7.00-Musique de la messe
7.15-Musique de la messe
7.30-Musique de la messe
7.45-Musique de la messe
8.00-Musique de la messe
8.15-Musique de la messe
8.30-Musique de la messe
8.45-Musique de la messe
9.00-Musique de la messe
9.15-Musique de la messe
9.30-Musique de la messe
9.45-Musique de la messe
10.00-Musique de la messe
10.15-Musique de la messe
10.30-Musique de la messe
10.45-Musique de la messe
11.00-Musique de la messe
11.15-Musique de la messe
11.30-Musique de la messe
11.45-Musique de la messe
12.00-Musique de la messe
12.15-Musique de la messe
12.30-Musique de la messe
12.45-Musique de la messe
13.00-Musique de la messe
13.15-Musique de la messe
13.30-Musique de la messe
13.45-Musique de la messe
14.00-Musique de la messe
14.15-Musique de la messe
14.30-Musique de la messe
14.45-Musique de la messe
15.00-Musique de la messe
15.15-Musique de la messe
15.30-Musique de la messe
15.45-Musique de la messe
16.00-Musique de la messe
16.15-Musique de la messe
16.30-Musique de la messe
16.45-Musique de la messe
17.00-Musique de la messe
17.15-Musique de la messe
17.30-Musique de la messe
17.45-Musique de la messe
18.00-Musique de la messe
18.15-Musique de la messe
18.30-Musique de la messe
18.45-Musique de la messe
19.00-Musique de la messe
19.15-Musique de la messe
19.30-Musique de la messe
19.45-Musique de la messe
20.00-Musique de la messe
20.15-Musique de la messe
20.30-Musique de la messe
20.45-Musique de la messe
21.00-Musique de la messe
21.15-Musique de la messe
21.30-Musique de la messe
21.45-Musique de la messe
22.00-Musique de la messe
22.15-Musique de la messe
22.30-Musique de la messe
22.45-Musique de la messe
23.00-Musique de la messe
23.15-Musique de la messe
23.30-Musique de la messe
23.45-Musique de la messe
24.00-Musique de la messe

CKVL-FM

6.00-Messe du jour
6.15-Bulletin de nouvelles
6.30-La messe
6.45-Musique de la messe
7.00-Musique de la messe
7.15-Musique de la messe
7.30-Musique de la messe
7.45-Musique de la messe
8.00-Musique de la messe
8.15-Musique de la messe
8.30-Musique de la messe
8.45-Musique de la messe
9.00-Musique de la messe
9.15-Musique de la messe
9.30-Musique de la messe
9.45-Musique de la messe
10.00-Musique de la messe
10.15-Musique de la messe
10.30-Musique de la messe
10.45-Musique de la messe
11.00-Musique de la messe
11.15-Musique de la messe
11.30-Musique de la messe
11.45-Musique de la messe
12.00-Musique de la messe
12.15-Musique de la messe
12.30-Musique de la messe
12.45-Musique de la messe
13.00-Musique de la messe
13.15-Musique de la messe
13.30-Musique de la messe
13.45-Musique de la messe
14.00-Musique de la messe
14.15-Musique de la messe
14.30-Musique de la messe
14.45-Musique de la messe
15.00-Musique de la messe
15.15-Musique de la messe
15.30-Musique de la messe
15.45-Musique de la messe
16.00-Musique de la messe
16.15-Musique de la messe
16.30-Musique de la messe
16.45-Musique de la messe
17.00-Musique de la messe
17.15-Musique de la messe
17.30-Musique de la messe
17.45-Musique de la messe
18.00-Musique de la messe
18.15-Musique de la messe
18.30-Musique de la messe
18.45-Musique de la messe
19.00-Musique de la messe
19.15-Musique de la messe
19.30-Musique de la messe
19.45-Musique de la messe
20.00-Musique de la messe
20.15-Musique de la messe
20.30-Musique de la messe
20.45-Musique de la messe
21.00-Musique de la messe
21.15-Musique de la messe
21.30-Musique de la messe
21.45-Musique de la messe
22.00-Musique de la messe
22.15-Musique de la messe
22.30-Musique de la messe
22.45-Musique de la messe
23.00-Musique de la messe
23.15-Musique de la messe
23.30-Musique de la messe
23.45-Musique de la messe
24.00-Musique de la messe

Dimanche, le 21 février

CBF

6.00-Radio-Journal
6.15-La messe
6.30-Prévisions du matin
6.45-L'Opéra de quat'sous
7.00-Chronique sportive
7.15-Opéra de quat'sous
7.30-Rythmes et mélodies
7.45-Chronique sportive
8.00-Fantaisies
8.15-Toute Lucile
8.30-Musique
8.45-Rien qu'une chanson
9.00-Musique de ballet
9.15-A ciel ouvert
9.30-Le Réveil rural
9.45-Musique de ballet
10.00-Radio-Journal
10.15-Musique des Pays-Bas
10.30-Théâtre de Québec
10.45-Musique de ballet
11.00-Musique de ballet
11.15-Musique des Pays-Bas
11.30-Théâtre de Québec
11.45-Musique de ballet
12.00-Radio-Journal
12.15-Musique des Pays-Bas
12.30-Théâtre de Québec
12.45-Musique de ballet
13.00-Radio-Journal
13.15-Musique des Pays-Bas
13.30-Théâtre de Québec
13.45-Musique de ballet
14.00-Radio-Journal
14.15-Musique des Pays-Bas
14.30-Théâtre de Québec
14.45-Musique de ballet
15.00-Radio-Journal
15.15-Musique des Pays-Bas
15.30-Théâtre de Québec
15.45-Musique de ballet
16.00-Radio-Journal
16.15-Musique des Pays-Bas
16.30-Théâtre de Québec
16.45-Musique de ballet
17.00-Radio-Journal
17.15-Musique des Pays-Bas
17.30-Théâtre de Québec
17.45-Musique de ballet
18.00-Radio-Journal
18.15-Musique des Pays-Bas
18.30-Théâtre de Québec
18.45-Musique de ballet
19.00-Radio-Journal
19.15-Musique des Pays-Bas
19.30-Théâtre de Québec
19.45-Musique de ballet
20.00-Radio-Journal
20.15-Musique des Pays-Bas
20.30-Théâtre de Québec
20.45-Musique de ballet
21.00-Radio-Journal
21.15-Musique des Pays-Bas
21.30-Théâtre de Québec
21.45-Musique de ballet
22.00-Radio-Journal
22.15-Musique des Pays-Bas
22.30-Théâtre de Québec
22.45-Musique de ballet
23.00-Radio-Journal
23.15-Musique des Pays-Bas
23.30-Théâtre de Québec
23.45-Musique de ballet
24.00-Radio-Journal

CKAC

6.00-Messe du jour
6.15-Bulletin de nouvelles
6.30-La messe
6.45-Musique de la messe
7.00-Musique de la messe
7.15-Musique de la messe
7.30-Musique de la messe
7.45-Musique de la messe
8.00-Musique de la messe
8.15-Musique de la messe
8.30-Musique de la messe
8.45-Musique de la messe
9.00-Musique de la messe
9.15-Musique de la messe
9.30-Musique de la messe
9.45-Musique de la messe
10.00-Musique de la messe
10.15-Musique de la messe
10.30-Musique de la messe
10.45-Musique de la messe
11.00-Musique de la messe
11.15-Musique de la messe
11.30-Musique de la messe
11.45-Musique de la messe
12.00-Musique de la messe
12.15-Musique de la messe
12.30-Musique de la messe
12.45-Musique de la messe
13.00-Musique de la messe
13.15-Musique de la messe
13.30-Musique de la messe
13.45-Musique de la messe
14.00-Musique de la messe
14.15-Musique de la messe
14.30-Musique de la messe
14.45-Musique de la messe
15.00-Musique de la messe
15.15-Musique de la messe
15.30-Musique de la messe
15.45-Musique de la messe
16.00-Musique de la messe
16.15-Musique de la messe
16.30-Musique de la messe
16.45-Musique de la messe
17.00-Musique de la messe
17.15-Musique de la messe
17.30-Musique de la messe
17.45-Musique de la messe
18.00-Musique de la messe
18.15-Musique de la messe
18.30-Musique de la messe
18.45-Musique de la messe
19.00-Musique de la messe
19.15-Musique de la messe
19.30-Musique de la messe
19.45-Musique de la messe
20.00-Musique de la messe
20.15-Musique de la messe
20.30-Musique de la messe
20.45-Musique de la messe
21.00-Musique de la messe
21.15-Musique de la messe
21.30-Musique de la messe
21.45-Musique de la messe
22.00-Musique de la messe
22.15-Musique de la messe
22.30-Musique de la messe
22.45-Musique de la messe
23.00-Musique de la messe
23.15-Musique de la messe
23.30-Musique de la messe
23.45-Musique de la messe
24.00-Musique de la messe

CKVL-FM

6.00-Messe du jour
6.15-Bulletin de nouvelles
6.30-La messe
6.45-Musique de la messe
7.00-Musique de la messe
7.15-Musique de la messe
7.30-Musique de la messe
7.45-Musique de la messe
8.00-Musique de la messe
8.15-Musique de la messe
8.30-Musique de la messe
8.45-Musique de la messe
9.00-Musique de la messe
9.15-Musique de la messe
9.30-Musique de la messe
9.45-Musique de la messe
10.00-Musique de la messe
10.15-Musique de la messe
10.30-Musique de la messe
10.45-Musique de la messe
11.00-Musique de la messe
11.15-Musique de la messe
11.30-Musique de la messe
11.45-Musique de la messe
12.00-Musique de la messe
12.15-Musique de la messe
12.30-Musique de la messe
12.45-Musique de la messe
13.00-Musique de la messe
13.15-Musique de la messe
13.30-Musique de la messe
13.45-Musique de la messe
14.00-Musique de la messe
14.15-Musique de la messe
14.30-Musique de la messe
14.45-Musique de la messe
15.00-Musique de la messe
15.15-Musique de la messe
15.30-Musique de la messe
15.45-Musique de la messe
16.00-Musique de la messe
16.15-Musique de la messe
16.30-Musique de la messe
16.45-Musique de la messe
17.00-Musique de la messe
17.15-Musique de la messe
17.30-Musique de la messe
17.45-Musique de la messe
18.00-Musique de la messe
18.15-Musique de la messe
18.30-Musique de la messe
18.45-Musique de la messe
19.00-Musique de la messe
19.15-Musique de la messe
19.30-Musique de la messe
19.45-Musique de la messe
20.00-Musique de la messe
20.15-Musique de la messe
20.30-Musique de la messe
20.45-Musique de la messe
21.00-Musique de la messe
21.15-Musique de la messe
21.30-Musique de la messe
21.45-Musique de la messe
22.00-Musique de la messe
22.15-Musique de la messe
22.30-Musique de la messe
22.45-Musique de la messe
23.00-Musique de la messe
23.15-Musique de la messe
23.30-Musique de la messe
23.45-Musique de la messe
24.00-Musique de la messe

Dimanche, le 21 février

CBF

6.00-Radio-Journal
6.15-La messe
6.30-Prévisions du matin
6.45-L'Opéra de quat'sous
7.00-Chronique sportive
7.15-Opéra de quat'sous
7.30-Rythmes et mélodies
7.45-Chronique sportive
8.00-Fantaisies
8.15-Toute Lucile
8.30-Musique
8.45-Rien qu'une chanson
9.00-Musique de ballet
9.15-A ciel ouvert
9.30-Le Réveil rural
9.45-Musique de ballet
10.00-Radio-Journal
10.15-Musique des Pays-Bas
10.30-Théâtre de Québec
10.45-Musique de ballet
11.00-Musique de ballet
11.15-Musique des Pays-Bas
11.30-Théâtre de Québec
11.45-Musique de ballet
12.00-Radio-Journal
12.15-Musique des Pays-Bas
12.30-Théâtre de Québec
12.45-Musique de ballet
13.00-Radio-Journal
13.15-Musique des Pays-Bas
13.30-Théâtre de Québec
13.45-Musique de ballet
14.00-Radio-Journal
14.15-Musique des Pays-Bas
14.30-Théâtre de Québec
14.45-Musique de ballet
15.00-Radio-Journal
15.15-Musique des Pays-Bas
15.30-Théâtre de Québec
15.45-Musique de ballet
16.00-Radio-Journal
16.15-Musique des Pays-Bas
16.30-Théâtre de Québec
16.45-Musique de ballet
17.00-Radio-Journal
17.15-Musique des Pays-Bas
17.30-Théâtre de Québec
17.45-Musique de ballet
18.00-Radio-Journal
18.15-Musique des Pays-Bas
18.30-Théâtre de Québec
18.45-Musique de ballet
19.00-Radio-Journal
19.15-Musique des Pays-Bas
19.30-Théâtre de Québec
19.45-Musique de ballet
20.00-Radio-Journal
20.15-Musique des Pays-Bas
20.30-Théâtre de Québec
20.45-Musique de ballet
21.00-Radio-Journal
21.15-Musique des Pays-Bas
21.30-Théâtre de Québec
21.45-Musique de ballet
22.00-Radio-Journal
22.15-Musique des Pays-Bas
22.30-Théâtre de Québec
22.45-Musique de ballet
23.00-Radio-Journal
23.15-Musique des Pays-Bas
23.30-Théâtre de Québec
23.45-Musique de ballet
24.00-Radio-Journal

CKAC

6.00-Messe du jour
6.15-Bulletin de nouvelles
6.30-La messe
6.45-Musique de la messe
7.00-Musique de la messe
7.15-Musique de la messe
7.30-Musique de la messe
7.45-Musique de la messe
8.00-Musique de la messe
8.15-Musique de la messe
8.30-Musique de la messe
8.45-Musique de la messe
9.00-Musique de la messe
9.15-Musique de la messe
9.30-Musique de la messe
9.45-Musique de la messe
10.00-Musique de la messe
10.15-Musique de la messe
10.30-Musique de la messe
10.45-Musique de la messe
11.00-Musique de la messe
11.15-Musique de la messe
11.30-Musique de la messe
11.45-Musique de la messe
12.00-Musique de la messe
12.15-Musique de la messe
12.30-Musique de la messe
12.45-Musique de la messe
13.00-Musique de la messe
13.15-Musique de la messe
13.30-Musique de la messe
13.45-Musique de la messe
14.00-Musique de la messe
14.15-Musique de la messe
14.30-Musique de la messe
14.45-Musique de la messe
15.00-Musique de la messe
15.15-Musique de la messe
15.30-Musique de la messe
15.45-Musique de la messe
16.00-Musique de la messe
16.15-Musique de la messe
16.30-Musique de la messe
16.45-Musique de la messe
17.00-Musique de la messe
17.15-Musique de la messe
17.30-Musique de la messe
17.45-Musique de la messe
18.00-Musique de la messe
18.15-Musique de la messe
18.30-Musique de la messe
18.45-Musique de la messe
19.00-Musique de la messe
19.15-Musique de la messe
19.30-Musique de la messe
19.45-Musique de la messe
20.00-Musique de la messe
20.15-Musique de la messe
20.30-Musique de la messe
20.45-Musique de la messe
21.00-Musique de la messe
21.15-Musique de la messe
21.30-Musique de la messe
21.45-Musique de la messe
22.00-Musique de la messe
22.15-Musique de la messe
22.30-Musique de la messe
22.45-Musique de la messe
23.00-Musique de la messe
23.15-Musique de la messe
23.30-Musique de la messe
23.45-Musique de la messe
24.00-Musique de la messe

CKVL-FM

6.00-Messe du jour
6.15-Bulletin de nouvelles
6.30-La messe
6.45-Musique de la messe
7.00-Musique de la messe
7.15-Musique de la messe
7.30-Musique de la messe
7.45-Musique de la messe
8.00-Musique de la messe
8.15-Musique de la messe
8.30-Musique de la messe
8.45-Musique de la messe
9.00-Musique de la messe
9.15-Musique de la messe
9.30-Musique de la messe
9.45-Musique de la messe
10.00-Musique de la messe
10.15-Musique de la messe
10.30-Musique de la messe
10.45-Musique de la messe
11.00-Musique de la messe
11.15-Musique de la messe
11.30-Musique de la messe
11.45-Musique de la messe
12.00-Musique de la messe
12.15-Musique de la messe
12.30-Musique de la messe
12.45-Musique de la messe
13.00-Musique de la messe
13.15-Musique de la messe
13.30-Musique de la messe
13.45-Musique de la messe
14.00-Musique de la messe
14.15-Musique de la messe
14.30-Musique de la messe
14.45-Musique de la messe
15.00-Musique de la messe
15.15-Musique de la messe
15.30-Musique de la messe
15.45-Musique de la messe
16.00-Musique de la messe
16.15-Musique de la messe
16.30-Musique de la messe
16.45-Musique de la messe
17.00-Musique de la messe
17.15-Musique de la messe
17.30-Musique de la messe
17.45-Musique de la messe
18.00-Musique de la messe
18.15-Musique de la messe
18.30-Musique de la messe
18.45-Musique de la messe
19.00-Musique de la messe
19.15-Musique de la messe
19.30-Musique de la messe
19.45-Musique de la messe
20.00-Musique de la messe
20.15-Musique de la messe
20.30-Musique de la messe
20.45-Musique de la messe
21.00-Musique de la messe
21.15-Musique de la messe
21.30-Musique de la messe
21.45-Musique de la messe
22.00-Musique de la messe
22.15-Musique de la messe
22.30-Musique de la messe
22.45-Musique de la messe
23.00-Musique de la messe
23.15-Musique de la messe
23.30-Musique de la messe
23.45-Musique de la messe
24.00-Musique de la messe

FESTIVALS EUROPEENS

Emission consacrée à Frédéric Chopin

Le lundi 22 février, le monde musical célébrera le 150^e anniversaire de naissance de Frédéric Chopin. A cette occasion, Maryvonne Kendergi, commentatrice de cette série du lundi soir, présentera une soirée Chopin aux auditeurs de Festivals européens, de 8 heures à 10 heures, à CBF et CBF-FM.

Joué par les pianistes que l'on considère comme les plus remarquables, les interprètes de Chopin, le programme de cette émission ressemblera en quelque sorte la vie du célèbre musicien polonais.

On entendra aussi des enregistrements historiques de l'Étude

Collection "TOUT PAR L'IMAGE"

NOUVEAUTES:

- LES AUTOMATES (Eliane Maingot)
- LA MURAILLE CHINOISE (Léonardo Bonzi)

Editions HACHETTE - En vente chez votre libraire \$4.25



A l'occasion du lancement du récent livre de Mgr Olivier Maurault, "Confidences", on voit ici réunis: de gauche à droite, M. Jean-Baptiste Vinet, p.s.s., curé de la paroisse Notre-Dame; M. Raymond Boyer de Sainte-Suzanne, consul général de France à Montréal; Mgr Olivier Maurault, p.s.s., et le R. P. Paul A. Martin, c.s.c., directeur général des Editions Fides où le livre vient de paraître.

La Vie des Lettres

Ces héros au sourire si doux... 'Les chasseurs d'ombres', par Maurice Gagnon

Depuis "L'échance" — Prix du Cercle du livre de France 1956 —, Maurice Gagnon a publié trois romans. En cinq ans, quatre romans: avouez que ce n'est pas mal, pour un romancier canadien-français. Je ne vois guère qu'Yves Thériault, dans notre province, pour lui faire concurrence au niveau de la quantité. Et encore... Depuis que l'auteur d'"Agaguk" est édité chez Grasset à Paris, et dans un certain nombre d'autres pays, de la Laponie au Kamtchatka, il ne lâche plus ses livres à la même cadence. Maurice Gagnon, lui, s'abandonne à l'écriture avec une imperturbable régularité. Quatre romans en cinq ans, et il n'a pas de raison que ça ralentisse. Sans compter les pièces pour la télévision, et je crois, aussi, des

choses en anglais. Il faut s'incliner. M. Gagnon, qui a fait l'expérience de la marine militaire et de l'industrie, connaît la discipline et la production en série.

Justement son dernier livre, "Les chasseurs d'ombres" (1), a pour personnage principal le

commissaire de police. Il est écrit en français, mais il est paru à Londres et obtient un succès international.

— C'est bien, son machin ?
— Il dessine... comme ça, fin, c'est un maître. D'ailleurs, le style des textes valait, à mon

Collection "EVOLUTION DE LA MEDECINE"

NOUVEAUTES:

- LES CANCERS HUMAINS (Pierre-Florent Deneix)
- LE COEUR. Ses maladies, ses traitements (Y. Bourvain)

Editions HACHETTE - En vente chez votre libraire \$3.00



M. GERARD GOSSELIN, directeur des pages sportives à notre journal, vient de publier aux Editions de l'Homme une vivante biographie de Maurice Richard intitulée "Monsieur Hockey".

Récital de...

(Suite de la page 9)

andral", des "Noces de Figaro" de Mozart et "Che farò senza Euridice" de Gluck. Ils seront suivis d'un groupe d'œuvres, comprenant "Lydia", "Sylvie" et "Poème d'un jour", ce dernier comprenant lui-même trois mélodies: "Rencontre", "Toujours" et "Adieu".

Hugo Wolf sera le prochain compositeur au programme et M. Souzay a choisi d'interpréter de ce maître cinq lieder sur des poèmes de Morike: "Auf ein altes Bild", "Fussreise", "Der Gartner", "Verborgene Welt", et "Gesang Weylas".

Le concert se terminera par l'éblouissant cycle "Don Quichotte" de Dutilleul de Maurice Ravel, comprenant "Chanson romantique", "Chanson épique" et "Chanson à boire".

C'est donc dire que le récital de Gérard Souzay, par la qualité des œuvres choisies et sa variété, illustrera les facettes nombreuses de son grand art.

plus en plus. Dans la mesure même où ses livres dénotent une certaine habileté de fabrication, M. Gagnon nous fait regretter que l'homme en soit absent.

(1) Le Cercle du livre de France, Montréal.

DAVIES BOOK COMPANY LIMITED

la plus grande chaîne de livres, revues et brochures.

ART - CANADIAN

documents scientifiques anciens, modernes, en toute langue. De plus, nous achetons des bibliothèques entières, spécialement de livres, revues ou brochures, pour les revendre à prix réduits. Particulièrement pour les vieilles éditions, le Bulletin des recherches historiques et Art et Pensée.

HU. 6-2494, ou écrire à case 97 Le Devoir.

En enfer, avec Georges Duhamel

Par Emile HENRIOT de l'Académie française

tyrs", l'intelligente bonté à fond de tendresse et d'espoir de la "Chronique des Pasquier", la fraternelle humanité de "Salavin". J'ai plus d'une fois supposé, j'ai même décelé, en de précédents ouvrages de Georges Duhamel, une saine et profonde préoccupation des problèmes religieux, une inquiétude devant le mystère de la foi et la grâce de la recevoir, qui impliquaient chez lui une reconnaissance possible de la vérité révélée et une adhésion du cœur, en attendant celle de l'esprit.

Je sais bien qu'il s'agit d'un conte philosophique dans ces "Nouvelles du sombre empire", mais enfin il est curieux de constater qu'au-delà du monde terrestre, dans sa préoccupation métaphysique, ce n'est pas le Dieu de bonté, fait pour lui, que Duhamel a rencontré, le Dieu qui expliquerait tout, mais un Tout-Puissant souverain, sévère, méchant, uniquement justicier sans aucune indulgence, teneur de compte vindicatif des errements, des fautes et des crimes commis par chacun sur la terre. Ainsi règne dans son "Gehennom" le "Pontife de toutes les provinces", le "maître redouté de toutes les ténèbres", Baalzechem. Dieu, ou Pontife représentant un Dieu supérieur, unique et total? Je ne l'ai pas au juste discerné, ni si cette infernale géhenne — le Gehennom — n'est pas superposé à un autre monde, qui serait de l'éternité, une fois subis les tourments mérités et purificateurs. Duhamel, même lui avec attention, nous laisse dans cette incertitude. Ce à quoi il en a, c'est une autre et effrayante ergastule à forme de camp de concentration, où les morts conservent l'essentiel de leur con-

dition humaine, c'est-à-dire pensent, parlent, se souviennent et peuvent souffrir physiquement d'infinis et ingénieux supplices qui laissent vivante la chair tourmentée.

Car il n'y a pas de mort définitive pour les morts-vivants du Gehennom; la mort totale y serait trop douce, elle les délasserait dans le néant. Je ne sais pas notre Duhamel si instruit en bouffonnerie, ou il faut être très adroit, puisque la première vertu d'un bourreau chinois est de savoir ménager la vie de ses patients, pour les faire souffrir plus longtemps. Je ne peux pas penser que Duhamel ait perdu son temps à aller s'informer de ces choses dans ses nombreux voyages d'Extrême-Orient et d'Asie. Mais il a très bien observé (en médecin sans doute) qu'un enfer n'est pas possible sans le corps. Cela me rappelle une observation dont il m'a autrefois fait part, quand il ne croyait pas aux tourments sans fin de l'enfer et à la résurrection de la chair, étant donné, me disait-il, que les âlbumines qui nous composent en partie coagulent à 60 degrés, ce qui ne permettrait à aucun de survivre à un quart d'heure de cuisson dans les marmites infernales. Le supplice du feu serait donc rationnellement exclu des pratiques punitives du Gehennom, d'où l'évasion par la mort à été prévue et n'est pas admissible.

Mais le Gehennom a beaucoup d'autres moyens de nous "géhenner". Et pour commencer par l'ennui, Duhamel n'en connaît pas de plus insupportable que celui de cette vie contentieuse qui nous est faite par une administration tatillon-

ne, inquisitoriale et calculatrice à coups de cartons perforés, de fiches, d'interrogatoires et de réponses exigées à tant d'emplacements. A peine arrivé au Gehennom, le nouveau mort est déshabillé, lavé, poncé, gratté, vacciné, injecté, hygiéniquement mis hors d'état de nuire; vêtu d'une sorte de pyjama rayé; défilé de son véritable nom, inscrit sur les registres d'admission sous un autre, agrémente d'un numéro. Ainsi dépersonnalisé le nouveau mort est gardé pas moins le soir, venant précis des pensées et des conditions de sa vie terrestre, et c'est là le premier de ses châtiements; n'étant pire douleur, comme dit le poète, "qu'un souvenir heureux dans un jour de malheur"; être conscient de ce qu'on n'a plus étant le plus cruel quand ce qu'on avait rendait heureux. Le nouvel habitant de l'enfer passe par différents bureaux et guichets, où des fonctionnaires peu aimables l'instruisent de ses obligations, des interdits auxquels il est désormais soumis, et des mornes travaux qu'il attendent, comme de froter inutilement jusqu'à les rendre transparents des verres dépolis.

Les prisonniers du monde souterrain reçoivent une gamelle et une cuillère pour manger; ils seront tenus de le faire: ils connaîtront la soif et la faim; ils toucheront aussi une pale. Bref, ils continueront en enfer la vie matérielle qu'ils respiraient, où ils étaient libres. Des châtiements exemplaires, des supplices perfectionnés, leur sont réservés au cas où ils enfreindraient les règles de vie infernale; et une bureaucratie impitoyable s'applique à

faire respecter les lois et les règlements du Sombre Empire, comme Duhamel appelle son Gehennom, où il semble s'être funèbrement amusé à mettre en pratique et en exercice les devoirs de la vie future que lui avait autrefois inspirés sa première découverte de l'Amérique.

Premier caractère, donc, de l'enfer duhamélien, sans rapport avec les fantasmagories des peintres flamands d'autrefois, Breughel ou Jérôme Bosch: il ressemble à ce que Duhamel déteste le plus, la vie américaine, et l'existence mécanisée et paperassière, à la moderne. Mais comme tant de choses s'en accommodent, nous jours, cet enfer ne serait pas trop intolérable; et il fallait le rendre plus méchant. Cependant comment nous est-il montré et décrit? Par une sorte de Salavin mélancolique et observateur affligé, qui d'ailleurs devait l'être, car il l'aurait tout, car nous apprendrons qu'il est mort suicidé, à la suite de sa propre main, à la suite de chagrins métaphysiques. Sur terre il était marié, il avait une fille qu'il adorait, comme il aimait beaucoup sa femme. Il était écrivain, on lui reconnaissait du talent, il avait passé de la plume à la parole, et il avait écrit "Thomas Lestrangier", avant d'être devenu un enfer nommé Hachachim et le numéro tant. Pourquoi s'être tué? Et comment savons-nous, petit à petit, son histoire? C'est qu'il a écrit en cachette à sa femme (cet enfer est mal surveillé); et un très bon homme, Bernardino, qui a des facilités avec l'administration de l'O.C.C. (Office central du châtiment), fait passer ses messages à sa veuve.

Bernadino, professeur de pouvoirs secrets, semble être la charité faite homme, et un jour qu'il ôte ses gants dont elles sont habitudelement revêtues, ses mains stigmatisées, laisse apercevoir qu'il s'agit de saint François d'Assise en personne, qui, pour sauver les pêcheurs capables de remords, coupables seulement de fautes, non de crimes, a la permission de visiter les pauvres habitants de l'enfer, comme d'autres charitables religieux s'en vont visiter les prisons.

Le secourable messager finira par faire rendre justice à l'ex-Lestrangier, Hachachim. Il le reconnaît malheureux et de bon foi; il le trouve à son suicide une raison pitoyable et noble, c'était un suicide de philosophe au désespoir, dans sa soif insatiable d'harmonie et de bonheur. Le bon intercesseur fera valoir ces excuses au souverain juge, et Dieu permettra de le revivre à Thomas Lestrangier, qui, ayant réintégré son corps, pourra recommencer l'expérience de la vie et s'appliquer à y faire son salut par une meilleure conduite, s'il se peut.

Ainsi, pour Duhamel, les jeux ne sont pas faits d'avance, et il donne cette chance encore à son héros, qui, mieux instruit des choses du néant auquel il avait aspiré, pourra peut-être se tirer des étreintes de la vie et faire une bonne mort la prochaine fois.

Voilà donc Thomas Lestrangier sorti de Gehennom, non

Quel livre étrange, presque jusqu'au bout? Je n'ai pu le lire, et aucun admirateur de l'heureux Duhamel de "Civilisation", des "Maitres", de "Cécile parmi nous", des "Fables de mon jardin", de Travail, 6 mon seul repos? ne pourra le lire sans éprouver un profond sentiment de chagrin à l'idée de toutes les choses tristes et amères que ce générique écrivain remue en soi, et d'où lui sont venues ces "Nouvelles du sombre empire". Mais, attention! J'ai dit ce livre "étrange" presque jusqu'au bout. Et, en effet, on y voit sauvé, par l'intervention de saint François, le misérable Lestrangier. C'est donc, reconnue par Georges Duhamel, l'existence d'un Dieu au-dessus duquel un saint François pourrait intervenir? Mais alors le voilà sauvé. Duhamel! — Eh bien, non, malgré tout son besoin de croire. Et le sombre empire ne débouche pas encore sur le ciel et vers les chemins du paradis où Thomas Lestrangier aurait finalement, par sa bonne foi, gagné la partie. Les deux dernières pages du livre nous apprennent que Thomas Lestrangier n'est pas réellement allé en enfer. Ce n'est qu'un mauvais rêve, c'est un cauchemar qu'il a fait et qu'il a décrit "pendant les nuits sans sommeil qui ont précédé sa tentative de suicide". Il paraît qu'on l'en tirera, et qu'il survivra. Mais l'épreuve est à recommencer, et en revenant à la vie ce sont les mêmes éternels problèmes sur lesquels il aura à s'interroger: "de l'éternité, de la récompense ou du châtiment". Nos problèmes aussi à nous, tous, que ces angossantes "Nouvelles du sombre empire" ont très bien posés.

(1) Mercure de France.

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde).

Un sujet brûlant de l'actualité

POUR UNE PHILOSOPHIE DE L'EDUCATION J. Maritain
DE L'EDUCATION Krishnamurti
JEUNESSE, FAIT SOCIAL MECONNU Jean Jousset
BILLET AUX EDUCATEURS Léon Barbey
LES GANGS D'ADOLESCENTS Philippe Parot
ENFANCE ET SOCIÉTÉ Erick H. Erikson
LES GROUPES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS René Fau
GRANDES LIGNES DE LA PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT Guy-Jacquin
NOS ENFANTS SONT-ILS DES MONSTRES? Christiane Fournier
PEDAGOGIE CATECHÉTIQUE DES ENFANTS ARRIÈRES Henri Bissonnier

LIBRAIRIE DEOM

1247, St-Denis

VI. 5-2320

Stationnement gratuit

Zui sème chez soi...

Consciente du rôle social que doivent jouer
nos compagnies d'assurance-vie



ANNONCE UN GRAND CONCOURS DE MURALES

OUVERT
A TOUS LES
ARTISTES
DU
QUEBEC



Pour
renseignements:
Ecrire au secrétaire
LA SOLIDARITÉ
Compagnie d'Assurance sur la vie
71 rue St-Pierre - Québec
LA 5-4917

...récolte pour soi

REPERTOIRE

CHANCEREL

Les animaux malades de la peste	0.55
Antigone, d'après Sophocle	0.55
Chant de la Route	0.55
La chemise de l'homme heureux (Claude Peignot)	0.40
Le comédien aux champs	0.55
La compassion de Notre-Dame	0.85
Complainte de Cornouaille	0.40
EA O O YA ou Le noyé récalcitrant	0.45
La Farce de la Cornette	0.40
La Farce des Moutons, d'après Maître Pathelin	0.55
La Farce du Chaudronnier	0.40
La Farce du Pont-aux-Asnes	0.40
La Fille, d'après La Fontaine	0.55
Frère Clown ou Le Jongleur de Notre-Dame	0.40
La goutte de miel	0.40
L'improvisation de Médecin	0.40
Les Irascibles, d'après Tchekov	0.45
Le Jeu de la Maladie (Hélène Charbonnier)	0.45
Le Jeu de saint Nicolas	0.40
Le Jeu des Ayacks	0.70
Le Jeu des Corsaires	0.45
Le Jeu du Roi Lear	0.55
Le Jeu du Sac	0.55
Kiki-Koko ou Les deux ours	0.45
Les maris morfondus, fondus et refondus	0.40
Les Mifails de la Gulosité	0.40
"Ne pleure pas, Jeannette..." (André Fayol)	0.40
Les Noces improvisées	0.40
Notre-Dame des Ramoneurs (Louis Simon)	0.40
Les Olives (François Bloch-Laine)	0.40
Orens l'orpailleur	0.55
L'Ours et les Deux Compagnons, d'après La Fontaine	0.40
Perceval ou Le dernier drapier	0.55
Pervenche ou Le Jeu de saint Cogolin	0.55
Le poisson fée, d'après Pouchkine	0.45
Picrochole ou Les Coquecigrues, d'après Rabelais	0.55
Les 4 vieux - Le Phare	0.40
Le roi d'Islande et la puce (André Fayol)	0.45
Le Tambour de Roquevaure (Raoul Serène)	0.40
Le Tambourin de Velours	0.40
Les 3 aveugles de notre ville (Michel Richard)	0.45
Un Trésor est caché dedans	0.45
Les Trois Bossus (Henry Grangé)	0.40

PLUS .03 CHACUN PAR POSTE

TRANQUILLE

67 Ste-Catherine ouest

VI. 4-6571



"Les Femmes savantes" tiendra l'affiche une septième semaine au théâtre du Nouveau Monde.

Reprise à la Poudrière de "Crime et Châtiment"

Jacques Languirand a accompli un tour de force en montant "Crime et Châtiment" de Dostoïevski au petit théâtre de la Poudrière.

L'adaptation de Baty qu'il utilise comporte en effet dix-neuf tableaux et une trentaine de personnages. Le metteur en scène a réussi son tour de force grâce à l'utilisation ingénieuse du plateau tournant et du dispositif scénique réalisé par Jean Fournier de Bellevil. Des éclairages variés et la musique de transition de François Morel contribuent à créer l'atmosphère qui convient à cette pièce.

Ce spectacle sera remis à l'affiche à compter du mardi, 23 février, et ceux qui regrettaient de ne pas l'avoir vu pourront s'y rendre.

Toutefois, cette deuxième série de représentations sera limitée à un petit nombre de soirées. La distribution demeure à peu près la même, à l'exception de Jean-Louis Paris, Jean Brousseau, Jeanne Mignolet et Janou Saint-Denis qui remplacent d'autres interprètes.

Contrairement à ce que l'on

pourrait croire, le théâtre de la Poudrière de l'île Ste-Hélène est très facile d'accès. Un autobus spécial y conduit, depuis le terminus de la rue Atwater en passant par la rue Ste-Catherine. Après le spectacle, le même autobus ramène les voyageurs.

Ceux qui ont une voiture peuvent y stationner facilement et sans frais.

On réserve ses billets à L'Atelier 6-0821, au Medical Arts Pharmacy, au 4007 (Colonne Morris) et à l'Hotel Sheraton Mont-Royal (Murray Hill taxi).

Cote morale

Semaine du 20 février
Les Amants tourmentés: adultes, des réserves, adultes.
Ben-Hur: adultes et adolescents.
Le Chateau des amants mandits: adultes, des réserves, moeurs dures et perverses.
Le Ciel n'est pas à vendre: adultes et adolescents.
Clara et les méchants: adultes et adolescents.
Le Clochard: adultes.
Gazebos: adultes.
Hound Dog Man: adultes et adolescents.
Les Naufrageurs: adultes.
On the Beach: adultes, des réserves, dialogues coés.
Porty and Rex: adultes.
Room at the Top: à déconseiller, immoralisme, divorce présenté comme normal.



De nouveau! après le retentissant succès qu'il connaît en 1958

Des danses éblouissantes, d'une haute intensité dramatique, d'une précision incroyable, d'un rythme effréné.

20 DANSEURS
25 MUSICIENS
MAR., MERC., JEU., VEND., SAM.
1, 2, 3, 4, 5 MARS

Matinées: sam. dim. 5, 6, mars
THEATRE
HER MAJESTY'S

Billets (taxe incl.) SOIRS: \$5.00, \$4.50, \$4.00, \$3.50, \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50.
MATINEES: \$3.50, \$3.00, \$2.50, \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50.

EN VENTE AU THEATRE HER MAJESTY'S ET A CANADIAN CONCERTS & ARTISTS, 1822 SHERBROOKE OUEST, PRES GUY.

POSITIVEMENT 2 DERNIERS JOURS!
EMMENEZ VOTRE FAMILLE AUX MERS DU SUD, PAYS DE SOLEIL, DE CLARTES LUNAIRES, DE MYSTÈRE

CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
RACONTEE EN ANGLAIS PAR ORSON WELLES
BIENTOT, LE SENSATIONNEL
Mar. 23 Fév., à 8 h. 40 p.m.
PREMIERE DE GALA sous les auspices de LA LIGUE NAVALE DU CANADA

WINDJAMMER
La production de LOUIS DE ROCHAMONT EN COULEURS
SIEGES RESERVES EN VENTE SUICET OUVERT 10 a.m. à 9 p.m.
DIMANCHE: DE MIDI à 5 p.m.

IMPERIAL THEATRE
1430 Elzay - Montréal
FOYER CANADIEN DU CINERAMA

FRANCAIS RIVOLI
AUJOURD'HUI - EN PRIMEUR
AU "FESTIVAL DU FILM 1960"
Voici Gabin dans une savoureuse composition inattendue...

Jean GABIN
BERNARD BLIER - DARRY COWI
ARCHIMEDE LE CLOCHARD
Tant d'amour perdu
PIERRE FRESNAY
GABRIEL FERRETTI

CE SOIR de 8.00 à 8.45 AU FRANCAIS, EN PLUS DU PROGRAMME REGULIER, C.K.A.C. radiodiffuse de la scène du théâtre, LE GALA DU GRAND PRIX DU DISQUE CANADIEN!

"Sait-on jamais" et "Nathalie, agent secret"

Par Michel Brûlé

Depuis quelques années, la "nouvelle vague" a capté l'attention des gens de cinéma. Très peu de films de ces jeunes cinéastes ont passé à Montréal. Sans être le parfait spécimen de la production "nouvelle vague", "Sait-on jamais" de Vadim offre quand même un bon aperçu de l'esprit qui les anime. Le détestable conformisme de la production massive est balancé, nous assistons à une recherche, à un effort dans la saisie de l'objet cinématographique. On pourrait qualifier leur démarche de retour aux sources du cinéma.

Domage qu'il faille passer sous silence le début du film. Quelques mots cependant qui prendront sens après visionnement. On aurait très bien pu se passer de ce tour de prestidigitation du début. Il s'agit de l'histoire, il s'agit de l'histoire, c'est tout. Mais voilà, le spectateur adore être surpris. C'est un détail si on veut mais il montre bien des premières images le souci d'originalité qu'a le réalisateur.

Vadim attache une énorme importance à la composition de chacune de ses images. Il les pètrit, les ajuste les unes aux autres comme un mécanisme d'horloge; toujours soucieux de

leur donner une logique. Aussi en obtient-il de très belles et d'une rare perfection. La profondeur de champ bien canalisée, rationalisée de l'image, bon ton des couleurs, jeux de lumière: tout y est. Il atteint six ou sept fois un degré d'excellence peu commun.

La musique enregistrée par le Modern Jazz Quartet donne au film une espèce de garde-fou — elle appuie l'action dramatique sans l'écraser, sans l'intensifier inutilement.

L'action se déroulant en grande partie à l'extérieur, l'emploi de la couleur trouve dans le paysage vénitien sa raison d'être.

L'histoire est probablement la partie la plus faible du film: ce qui ne signifie aucunement qu'elle soit invraisemblable. Non, on y entre par bonne volonté, on y reste par sympathie. Vadim raconte l'histoire d'un ton détaché qui tourne vite en froidure parfois. L'auteur souhaite être engagé davantage par certaines scènes, ces dont la beauté nous attire mais dont la lenteur dramatique laisse à désirer. De temps à autre quelques facilités percent la toile de la vraisemblance, trompe l'attente et l'effort imaginaire du spectateur. Vadim se tire très facilement du pétrin à certain moment. Le mécanisme de la tricherie est toujours désagréable à regarder.

Scénario et dialogue n'atteignent pas la valeur de la mise en scène et des images. Remarquons qu'en bon goût qu'a eu Vadim en s'abstenant de faire parler au tout Venise un français impeccable.

Robert Hossein est beaucoup plus à l'aise dirigé par un autre que par lui-même (cf. La Nuit (polaire) des Espions). Il mène bien son jeu de petit parisien.

Françoise Arnoul connaît toutes les facettes de ce genre de rôle, elle en a joué toutes les variantes.

"Sait-on jamais" n'a rien du chef-d'oeuvre, ni du film de premier ordre mais il demeure très valable par sa mise en scène remarquable et par l'esthétisme des images, dû à la collaboration Vadim-Thirard.

Nathalie, agent secret

Le second film à l'affiche de l'Elysée caricature le genre "série noire". Il est évidemment question de moteur extraordinaire, atome bien entendu, de meurtre et de jolies filles. Vadim Thirard, c'est gentil, amusant mais il aurait été possible d'affirmer davantage la satire. Decoin connaît son métier et ses antécédents prouvent sa compétence, son sens artistique. Il a toujours voulu plaire à son public aussi parfois y a-t-il sacrifié sa personnalité. Tantôt il devait renouer son crédit auprès des producteurs, c'est le cas du "Chanteur inconnu" qu'il tourne pour Tino Rossi, tantôt il

gnie "La Solidarité" ne s'engage pas alors à faire exécuter ces murales.

L'architecte de la compagnie "La Solidarité" pourra en tout temps se rendre compte à l'atelier de l'artiste de la progression de l'oeuvre conformément à l'esquisse choisie. Ces murales devront être terminées à la satisfaction de l'architecte.

Les projets présentés à ce concours peuvent être signés d'un pseudonyme ou porter un numéro d'identification. Dans les deux cas, ils doivent être accompagnés d'une lettre cachetée portant: le nom, l'adresse du concurrent ainsi que le pseudonyme ou le numéro choisi.

tente de retrouver son prestige, de se faire pardonner par son public, d'où une série de films gentils mais faciles dont "Nathalie, agent secret", son dernier né.

Avec la complicité de Martine Carol, Decoin réussit à faire passer le film. On aime bien cette comédienne, elle joue bien, elle est fine et subtile dans son jeu. Elle semble s'amuser en tournant cette comédie mais elle donne quand même du bon travail et de la qualité. Le titre est franc, impossible pour le spectateur d'être lésé sur le genre. Le film est divertissant, il n'avait pas d'autre prétention.

40e pièce au Centre d'Essai

Mardi et mercredi dernier, le Centre canadien d'Essai a présenté à l'Ecole des Beaux-Arts la quatrième pièce depuis ses débuts. Les spectacles ont compris également un très grand nombre de danseurs, mimes, chanteurs et chansonniers-compositeurs, diseurs de poèmes, etc... Depuis quatre saisons, régulièrement, les séances du Centre qui alternent avec celles du Musée canadien du Film sur l'art ont amené à l'auditorium de l'Ecole des Beaux-Arts troupe et artistes ainsi qu'un fidèle et nombreux public. Devant l'intérêt manifesté, il a même été décidé au début de cette année de présenter deux fois soit les mardis et mercredis chaque programme, ceci offre plus d'expérience aux artistes et facilite l'accès au public.

Grâce aux soins de l'Ecole des Beaux-Arts qui apporte avec les élèves la plus compréhensive collaboration, la salle a été cette saison complètement renouée. Tout particulièrement, un éclairage adéquat a été installé ainsi que certaines facilités dans les coulisses. Le Centre a permis la création de six pièces canadiennes en français et la création en anglais d'une pièce canadienne déjà présentée en français. L'entrée est abso-



CATHERINE BEGIN et CLAUDE PREFONTAINE dans une scène de "Crime et Châtiment".

Horaires des cinémas

ALOUETTE — BEN-HUR: 1.30, 8.00.
BIJOU — SOUPCONS: 12.05, 3.37, 6.49, 10.21.
VAGANON — ISCHIA: 1.34, 8.00, 3.38.
CAPITOL — ON THE BEACH: 10.25, 1.30, 3.50, 6.35, 9.15.
CHAMPLAIN — CREMAZIE — "ESCA LE A TOKYO": 12.20, 4.09, 7.58, "LE TEMPS D'AIMER": 1.59, 5.48, 9.37.
CINEMA DE PARIS — LES NAUFRAGEURS: 11.31, 1.28, 3.25, 5.22, 7.19, 9.16.
ELYSEE: NATHALIE, AGENT SECRET — 2.55 — 6.30 — 9.50; SAIT-ON JAMAIS? — 1.05 — 4.40.
LOEW'S — OPERATION PETTICOAT: 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.30.
RIGAILLE — LES ORQUELLEUX: 11.55, 5.00, 10.10.
LA MEULETTE PART: 1.30, 6.40, 1.30, 6.40.
LES GRANDES MANOEUVRES: 3.20, 8.30.
PALACE — GAZEBO: 10.35, 12.45, 3.00, 5.15, 7.25, 9.40.
CAPITOL — ON THE BEACH: 10.25, 1.30, 3.50, 6.35, 9.15.
PRINCESS — HOUND DOG MAN: 11.50, 3.10, 6.35, 9.58.
DANCING WITHIN: 10.00, 1.20, 4.40, 8.00.
PLAZA — LE CHATEAU DES AMANTS: 11.50, 3.10, 6.35, 9.58.
LES AMANTS TOURMENTES: 12.00, 2.25, 6.55, 10.20.
ST-DENIS — VAGANON A ISCHIA: 11.50, 3.22, 6.34, 10.06.
SOUPCONS: 1.33, 5.05, 8.37.

LE NOUVEAU CINEMA ELYSEE

présente
2 films de la SERIE NOIRE

en primeur
le dernier film de
MARTINE CAROL

Nathalie
agent secret

applaudi par plus de 100,000 Parisiens au mois de décembre!

Un film de
Henri DECOIN
le réalisateur de
"Les Inconnus dans la maison"
"Trois télégrammes"
"Non coupable"
"Razzia sur la Chnou"

avec
Félix MARTEN
Dany SAVAL
et
Noël ROQUEVERT
dialogues de
Henri JEANSON

en plus
Une oeuvre de
Roger VADIM
créateur du "mythe"
BARDOT et réalisateur de
"Et Dieu créa la femme"
Liaisons dangereuses 1960

SAIT-ON JAMAIS..

avec
Françoise ARNOUL
Christian Marquand
Robert Hossein
Franco Fabrizi
O. E. Hasse
et le concours du
"MODERN JAZZ QUARTET"

photographié en
couleurs et
cinémascope
à VENISE

un programme
ELYSEE
un programme de choix

DEUXIEME SEMAINE

Cinéma de Paris

Une atmosphère d'angoisse et de terreur
Le dernier film de
HENRI VIDAL
DANY CARREL
RENÉE COSIMA
CHARLES VANEL
LES NAUFRAGEURS

LA FILLE DE SATAN
Egalement à l'affiche au Bijou
Minou Drouet
CLARA ET LES MECHANTS

Cinéma ELYSEE
Spectacle permanent tous les jours à compter de 1 heure
A DEUX PAS DU COIN DES RUES SHERBROOKE ET ST-LAURENT
VI. 4-0050

GARY * TONY GRANT * CURTIS
In Eastman COLOR
"OPERATION PETTICOAT"
Co-starring JOAN O'BRIEN - DINA MERRILL - GENE EVANS
STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR
2e SEMAINE

M-G-M presents
GLENN / DEBBIE FORD / REYNOLDS
AN AVON PRODUCTION
THE GAZEBO
CARL REIMER - JOHN McVEY - CINEMASCOPE
STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR
A L'AFFICHE

GREGORY PECK GARDNER FRED ASTAIRE PERKINS
THE BIGGEST STORY OF OUR TIME!
3e SEMAINE
STATIONNEMENT FACILE GARAGE PEEL-WINDSOR
CAPITOL

LE THEATRE-CLUB

3e et dernière semaine — présente ce soir et demain
YVES MONTAND et SIMONNE SIGNORET

dans
"LES SORCIERES DE SALEM"

Film de Rouleau, adapté par Sastre d'après Miller.
Deux représentations tous les soirs à 7 h. et 9 h. 15.
A noter: Les vendredis et samedis, représentation spéciale à 11 h. 30 p.m.

AUDITORIUM LE PLATEAU — 8 h. 30 p.m.

29 FEVRIER
GERARD SOUZAY, baryton

17 MARS
CHRISTIAN FERRAS, violoniste
PIERRE BARBIZET, pianiste

Billets: \$2.00 à \$4.00
50% de réduction pour étudiants (secrétariat seulement)
EN VENTE: Ed. Archambault (est et ouest); Willis & Co. MONTREAL CONCERTS, 2130, de la Montagne - VI. 5-9974

— UN FILM RELIGIEUX —
AUDITORIUM DE L'HOTEL-DIEU
3860, RUE SAINT-URBAIN — MONTREAL — FE. 4-0410

Aujourd'hui et demain
TU ES PIERRE
PRODUCTION DU PARVIS
EASTMANCOLOR
Matinée: 10 hres - 1.30 hres - 3.30 hres
Soirée: 7 hres - 9 hres
"TU ES PIERRE" est un témoignage de la continuité de l'Eglise, de l'apôtre Pierre au pape JEAN XXIII.
Dimanche: 5 représentations continues, à partir de 1 h. 30
ADMISSION: UN dollar. Etudiants .50c.

HORIZONS INTERNATIONAUX

Eisenhower va prendre le pouls d'une Amérique latine à laquelle l'URSS s'intéresse de plus en plus

S'INTÉRESSE DE PLUS EN PLUS

Par Jean-Marc LEGER

Lundi, le président Eisenhower va entreprendre une mission d'amitié et d'information dans quatre pays d'Amérique latine: Brésil, Argentine, Uruguay et Chili. Ce voyage, qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle formule présidentielle d'action directe, survient à un moment où l'Amérique latine est à un tournant: de la mesure de compréhension et d'assistance qu'elle obtiendra des États-Unis et de l'Occident en général, dépend largement son orientation politique future. Il y aura deux ans l'été prochain que le vice-président Richard Nixon, à l'occasion d'une tournée analogue, avait été dans plusieurs capitales l'objet d'un accueil hostile et de manifestations violentes. Les choses allèrent au point que Washington jugea prudent de dépêcher dans les Caraïbes un bataillon de "marines" qui n'eut heureusement pas à intervenir pour protéger le vice-président et Mme Nixon.

L'avertissement de 1958

Les injures, les quolibets, les cailloux qui "saluèrent" le no 2 du gouvernement américain devaient avoir des conséquences salutaires en amenant Washington à prendre conscience brutalement de la chute alarmante du prestige des États-Unis en Amérique latine. Le secrétaire d'État, affolé, entreprit de reviser sa politique envers les pays latino-américains et à leur accorder une part de l'intérêt que depuis la fin de la dernière guerre on réservait principalement à l'Europe, au Moyen-Orient et à l'Extrême-Orient.

Depuis des années, la politique de Washington envers l'Amérique latine pouvait se résumer dans une formule: "Sur-tout, pas d'histoires". Pour assurer cette quiétude et garantir l'avenir des investissements américains dans cette région du monde, Washington avait été amené progressivement à s'accommoder aisément des "régimes forts" voire à les soutenir implicitement puisqu'ils représentaient prétendument tout à la fois un gage contre le communisme et une protection pour les intérêts économiques des États-Unis. Il était alors normal que la réaction populaire qui emporterait entre 1954 et 1958 les plus célèbres dictatures latino-américaines se tournât aussi contre Washington considéré comme complice, comme allié de régimes d'oppression.

Cette colère se nourrissait aussi du fait que les États-Unis avaient consenti à l'Europe d'abord puis à l'Orient — bientôt à l'Afrique — une assistance économique massive qui était refusée à l'Amérique latine. Des crédits avaient été accordés bien sûr à tel et tel gouvernement mais pas dans la mesure où on l'avait fait pour d'autres parties du monde: l'Amérique latine n'avait pas eu son "plan Marshall". Or elle aussi prenait conscience tout à la fois de sa puissance politique et de son retard économique. L'explosion était inévitable.

Pas de démocratie dans la misère

Washington comprit partiellement la leçon et tira certaines conséquences du malheureux voyage de M. Nixon. L'anti-américanisme en est reculé en Amérique latine et il est improbable que M. Eisenhower soit accueilli avec hostilité: il le sera probablement sinon avec effusion en tout cas avec cordialité.

Mais le président aura l'occasion de constater que les États-Unis ont encore fort à faire pour affirmer leur prestige et retrouver l'amitié réelle des Latino-Américains qui savent maintenant pouvoir compter au besoin sur l'Union soviétique. Le récent accord soviéto-cubain a pu inquiéter certains gouvernements sud-américains mais ils se réjouissent intérieurement d'un événement qui ne peut qu'alarmer les États-Unis et les presser d'appliquer une grande politique d'assistance à l'Amérique latine.

En quelque cinq ans, on a vu disparaître en Amérique latine la plupart des régimes dictatoriaux, à l'exception de ceux de la République Dominicaine et d'Haïti. L'avenir de la démocratie n'est pas pour autant assuré comme le démontrent les émeutes, les complots, les grèves générales qui se succèdent dans plusieurs des pays latino-américains. Le sort de la démocratie dans cette partie du monde — comme dans le monde sous-développé en général — est étroitement lié à l'évolution des conditions économiques et sociales. Pour des raisons évidentes, l'Amérique latine est moins sensible que les pays d'Afrique et d'Asie à la tentation du "régime fort" pour régler ses problèmes. Mais après avoir répudié les dictatures de droite, elle pourrait se résigner à des dictatures de gauche s'il apparaissait que le système démocratique se révèle impuissant à éliminer rapidement la misère, à améliorer le niveau de vie, bref à apporter le bien-être.

Des requêtes nombreuses pour "Ike"

Et les gouvernements démocratiques ne pourront relever ce défi que si de vastes crédits sont mis à leur disposition. On se rappelle que Fidel Castro avançait l'an dernier le chiffre de \$30 milliards en dix ans. Cela fit bondir les Américains avec quelque raison mais même s'il y a lieu de réduire cette somme de moitié, on voit quel effort Washington devra accepter de faire. On comprend mieux d'ailleurs que les États-Unis insistent pour obtenir un plus large concours de leurs alliés européens dans le domaine de l'assistance notamment en Asie et en Afrique: ils pourrissent alors faire porter sur l'Amérique latine une part plus considérable de leur effort. Et ils devront le faire avec d'autant plus de célérité qu'on a pu voir voici une dizaine de jours le gouvernement soviétique signer avec Cuba un accord prévoyant la mise à la disposition de La Havane de crédits de l'ordre de \$100 millions.

A Rio comme à Santiago, à Buenos-Aires comme à Montevideo, le président Eisenhower se verra présenter des requêtes incessantes pour une large assistance économique des États-Unis, sous les formes les plus variées. Le président et ses collaborateurs apprendront également qu'ils ne le savent déjà, les facteurs de l'instabilité latino-américaine et les risques d'une crise généralisée. Les présidents Koubitchek et Frondizi seront particulièrement éloquentes à ce sujet et souligneront avec vigueur que l'affermissement de la démocratie en Amérique latine dépend du degré et de la rapidité du développement économique et que ce développement lui-même suppose un large concours de l'extérieur. Or, il n'est guère d'autre pays démocratique que les États-Unis auquel logiquement les États latino-américains puissent faire appel. L'évolution du régime Castro confèrera un poids supplémentaire aux déclarations et aux revendications des dirigeants latino-américains.

Un sursis pour la démocratie

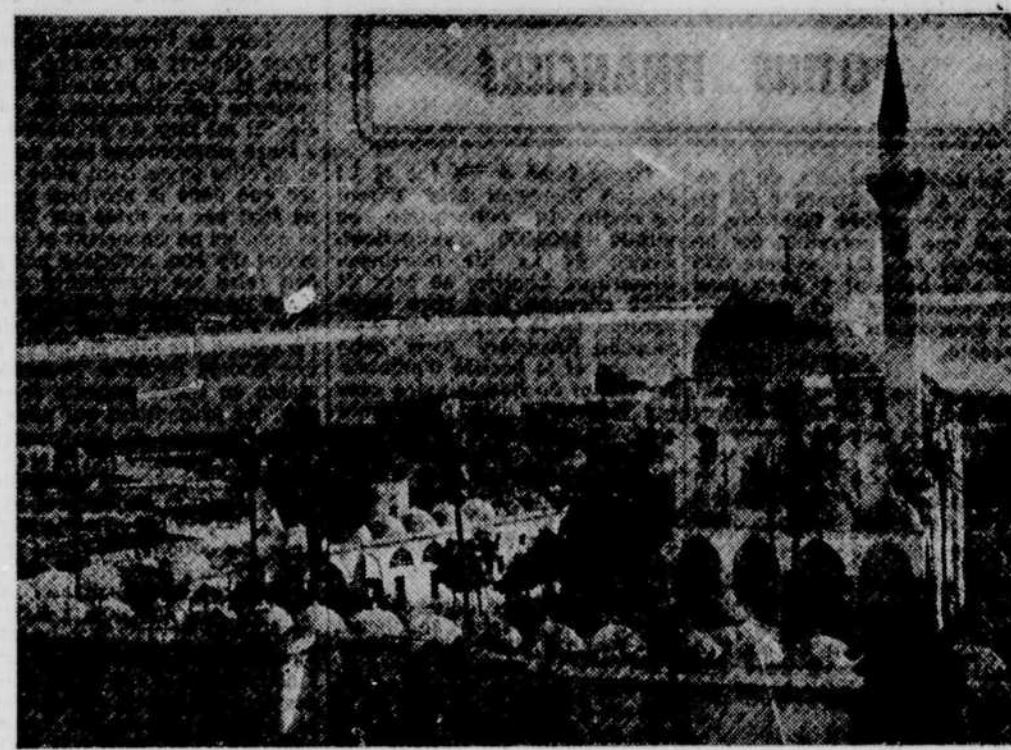
C'est une sorte de répit dont bénéficie la démocratie en Amérique latine: quelques années lui sont données pour faire la preuve qu'elle peut assurer la mise en route de programmes d'expansion et préparer des lendemains plus heureux dans un climat de liberté. Bien sûr, les Latino-Américains tous les premiers devront se mettre à l'œuvre, procéder à un vaste inventaire de leurs ressources, de leurs possibilités, de leurs besoins, faire la preuve du sérieux de leur programme et de leur gouvernement, accepter d'appliquer les recommandations des organismes internationaux ou des États disposés à les aider. Déjà, d'ailleurs, des pays comme l'Argentine et le Brésil ont administré cette preuve et leurs dirigeants n'ont pas hésité à encourir une provisoire impopularité en établissant un régime d'austérité et de rigueur nécessaire à un relèvement véritable.

De même, la toute récente formation d'une zone de libre-échange entre sept pays d'Amérique latine souligne la volonté des gouvernements intéressés de créer les conditions propices à une ère de développement économique. Cette zone pourra éventuellement englober tous les pays latino-américains si la première étape de l'entreprise se révèle fructueuse.

Mais pareille réussite suppose un minimum de stabilité politique. Et celle-ci à son tour ne sera possible que si très rapidement les gouvernements démocratiques font la preuve concrète de leur volonté et de leurs moyens, si les populations peuvent constater prochainement que les programmes de progrès économique et social sont en cours. Pour contribuer à ce résultat et pour empêcher que l'URSS élargisse prochainement sa tête de pont en Amérique latine, Washington devra consentir un énorme effort d'assistance même aux pays dont les gouvernements seraient amenés à rechercher une politique socialisante à l'intérieur et "neutre" à l'extérieur.



Le président Ben-Zvi s'entretient avec des chefs musulmans et druses.



Saint-Jean-d'Acre: ville aux coupes où se détache la mosquée Ahmad al-Jazzar.

MOYEN-ORIENT

La tension empêche la mise en oeuvre de plans de développement et de coopération

Depuis quelques semaines, les nuages s'amoncellent de nouveau au-dessus du Moyen-Orient. L'espèce de trêve qui était intervenue entre l'État d'Israël et les pays arabes a fait place à un renouveau de tension: chacun de son côté, le président Nasser et le premier ministre Kassem ont déclenché contre l'État juif une offensive verbale où il entre au moins autant de calculs politiques que de passion anti-Israélienne militante.

Il y a plus grave: les incidents survenus à la frontière israélo-syrienne semblent procéder de la part de la République arabe unie d'une volon-

té bien arrêtée d'entretenir une psychose de crise et, en provoquant Israël à une riposte violente, trouver le motif d'une nouvelle intervention armée.

Il y a bien sûr la vieille ambition de liquider Israël, de "l'effacer de la carte" comme répète périodiquement le radio du Caire. Il y a aussi tant à Bagdad qu'au Caire le désir d'exploiter l'affaire israélienne — ou la question palestinienne, comme disent les dirigeants de ces capitales — pour prendre ou conserver, selon le cas, la direction apparente du monde arabe. L'État d'Israël fait en quelque sorte les frais de la surenchère Nasser-Kassem de cette question — comme de celle de l'Algérie — il est possible de faire une relative unité entre les pays arabes et celui qui crie le plus fort voit croître ses chances d'être implicitement plébiscité comme le porte-parole du nationalisme arabe. Rien d'étonnant alors que la nouvelle agressivité de M. Nasser ait suivi de peu une vague d'attaques de Kassem contre Israël et d'initiatives orientées vers la formation d'un gouvernement de la Palestine arabe.

Par Jean-Marc LEGER

Israël, préoccupé: non alarmé

Tous ces événements sont-ils de nature à inquiéter les dirigeants israéliens et à leur faire croire qu'il y a un danger imminent? Non, devait déclarer au cours d'une interview qu'il nous accordait M. Adin Talbar, consul actuellement en charge du consulat général d'Israël à Montréal.

"Nous sommes naturellement préoccupés mais nullement alarmés. Vous connaissez les événements qui ont entouré la naissance de notre État et vous savez que nous avons dû payer cherement son existence. A deux reprises, en 1948-49 puis en 1956, nous avons démontré notre volonté et notre possibilité de survie. Il n'est plus possible désormais d'effacer Israël de la carte. Ce n'est donc pas cela qui nous inquiète mais plutôt la persistance d'une tension nuisible à l'expansion de nos voisins arabes comme à la nôtre propre et néfaste pour la stabilité du Moyen-Orient et la paix du monde. Nous avons offert d'innombrables fois et nous continuons à proposer aux dirigeants des pays arabes une réunion de la table ronde mais ils persistent systématiquement à nous ignorer et refusent naturellement toute tentative de discussion".

Danger d'une "politique d'apaisement"

Plus que les récents incidents frontaliers et les menaces périodiques du Caire et de Bagdad, ce qui préoccupe les Israéliens, c'est la "politique d'apaisement" pratiquée de puis quelque temps par les Républicains à l'endroit de la République arabe unie. Pour Jérusalem, c'est là une politique qui ne peut conduire à rien d'autre qu'à des exigences toujours plus grandes de Nasser et à de nouvelles difficultés.

La principale illustration de cette politique d'apaisement a été, rappelle M. Talbar, l'octroi par la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) d'un prêt considérable et sans conditions à la RAU pour la modernisation et l'élargissement du canal de Suez. L'occasion

était bonne pourtant d'exiger du Caire le respect des conventions internationales et de ses propres promesses au sujet de la liberté de navigation dans le canal.

Malgré les demandes d'Israël en ce sens, la BIRD a passé outre et n'a pas exigé le respect de la liberté de navigation dans la grande voie maritime. On sait que Le Caire interdit l'accès du canal non seulement aux navires proprement israéliens mais également aux navires étrangers qui transportent des marchandises en provenance d'Israël ou des marchandises à destination d'Israël, le tout sous

prétexte que la RAU et Israël sont encore officiellement en état de guerre.

Or, ce prétexte ne saurait être invoqué contre la Convention de Constantinople (1888) ni contre les décisions du Conseil de sécurité qui a contesté les arguments relatifs à "l'état de guerre". Néanmoins, la confiscation des navires et les entraves à la navigation ont continué. Et les dirigeants israéliens s'étonnent de ce que la BIRD n'ait pas imposé des conditions au Caire avant de consentir un prêt important.

La question des eaux du Jourdain

Cette évolution des grandes puissances occidentales a suscité en Israël un renouveau de vigilance. On croit qu'enhardi par l'impunité Nasser peut aller de plus en plus loin (d'autant qu'il est agité par la surenchère de Kassem) et que l'Ouest n'interviendra qu'en tout dernier ressort. Israël se prépare donc à faire front et prévoit de nouvelles difficultés au sujet principal de la question de la diversion des eaux du Jourdain.

"Pour irriguer la partie septentrionale du désert du Néguev — vaste zone désertique pour la transformation de laquelle d'ambitieux projets sont en cours de réalisation — le gouvernement israélien a décidé de détourner une partie des eaux du Jourdain qui se jettent dans la mer Méditerranée. Les Arabes s'opposent catégoriquement à ce projet et menacent d'en empêcher la réalisation en "coupant l'eau", si on peut dire, à leur voisin israélien: le cours des affluents du Jourdain serait détourné.

Si les Arabes donnaient suite à cette menace, le danger d'un conflit en règle serait grand. Aussi, écarte-t-on à Jérusalem la probabilité d'une telle action mais on n'est quand même pas totalement rassuré. Le plan israélien pour l'irrigation a reçu la sanction d'un expert international, M. Johnson; le plan prévoit d'ailleurs le partage des eaux entre les États riverains du Jourdain mais a été rejeté par les Arabes.

Interdiction d'emprunter le canal de Suez, question des eaux du Jourdain et, également, problème des réfugiés arabes de Palestine. Ce dernier facteur de la tension arabo-israélienne est sans doute celui qui frappe le plus l'opinion mondiale parce que plus d'un million de personnes sont concernées. Ces réfugiés vivent depuis près de douze ans "dans le provisoire": ils sont installés principalement dans l'enclave de Gaza, en Jordanie et en Syrie. Comme solution à ce problème, les gouvernements

arabes voient uniquement le retour en Israël (pour eux, Palestine) de tous les réfugiés. Le gouvernement israélien rejette catégoriquement cette prétention en invoquant l'état de fait actuel. "Les Arabes n'ont pas été chassés d'Israël, affirme M. Talbar; d'ailleurs, notre pays en compte encore 200,000 soit 10 p.c. de la population et ils jouissent exactement des mêmes droits que tous les autres citoyens. La plupart des réfugiés ont quitté le pays de leur propre chef, sur les conseils de leurs leaders qui leur promettaient que dans peu de temps, ils reviendraient triomphalement et alors non seulement retourneraient leurs biens mais se partageraient aussi les biens des Juifs. Il en est allé tout autrement. Or, depuis, nous avons reçu plus d'un million d'immigrants juifs de toutes les parties du monde, immigrants qu'il a bien fallu installer dans les maisons et sur les terres abandonnées par les Arabes. De plus, les réfugiés ont été endoctrinés sans arrêt depuis 12 ans par une propagande qui a excité leur haine contre l'État d'Israël. A supposer qu'il soit pratiquement possible de les accueillir et de les installer, ce serait accepter délibérément le suicide national: depuis quand, un État ouvre-t-il ses portes à un million de personnes dont le vœu le plus cher est la disparition de cet État? Le retour massif des réfugiés est donc exclu. Par contre, nous sommes vivement intéressés d'indemniser tous les réfugiés et de contribuer substantiellement à leur réinstallation dans les pays arabes voisins où l'espace ne manque pas et où les réfugiés seraient parmi les leurs."

"Nous considérons qu'en refusant systématiquement une solution de cette sorte et en excitant l'impopularité, la réinstallation du million de réfugiés en Israël, les dirigeants arabes démontrent que ce qui les intéresse, c'est moins le sort des réfugiés que l'exploitation permanente de cette question à des fins politiques et que la permanence d'une "clientèle" toujours disponible pour des attaques contre Israël."

Israël restera

Trois facteurs permanents de tension, donc, dont l'un autre à la vedette selon les circonstances, auxquels il faut ajouter la volonté quotidienne exprimée par les dirigeants des pays arabes de supprimer Israël. "Mais il n'est plus possible désormais de supprimer Israël. Nous avons attendu 2000 ans pour retrouver notre patrie. En douze ans, nous en avons fait un État dynamique et progressif, fort maintenant de deux millions d'habitants et doté d'une armée qui a démontré deux fois son courage et sa valeur militaire."

Le secret de nos victoires réside dans le moral de l'armée israélienne où chacun sent qu'il combat pour ce qu'il a de plus cher. Pensez que parmi les 164 morts de la campagne du Sinaï, plus de la moitié étaient des officiers et sous-officiers. Pourquoi? Parce que les uns et les autres devaient se trouver littéralement à la tête de leurs hommes lors de chaque engagement: spectacle aujourd'hui assez peu fréquent."

Echec à une coopération possible

Au total, même si la situation actuelle les préoccupe vivement, le gouvernement et le peuple israéliens ne sont pas alarmés. "Non car nous ne pensons pas que les pays arabes commencent la folie de déclencher une guerre ouverte qui mettrait le feu à tout le Moyen-Orient et aurait des répercussions à l'échelle du monde. Non, car même si la RAU et l'Irak n'ont cessé de recevoir des armes nouvelles et puissantes, nous croyons être en mesure de repousser toute agression. Ce qui véritablement nous inquiète, c'est que cette tension permanente nuit au progrès impérieux du Moyen-Orient. Nous souhaitons de tout coeur discuter avec les États arabes, régler une fois pour toutes nos différends, jeter les bases

MINISTRE DES FINANCES

Bureau du revenu

AVIS



Les bureaux de l'impôt provincial sur le revenu sont situés au numéro 190 est, boulevard Crémazie, Montréal 11. Le numéro de téléphone est DU. 9-8011.

Les contribuables résidant dans l'île de Montréal, ou leurs représentants, peuvent se procurer aux endroits suivants les formules de déclaration d'impôt provincial sur le revenu à l'usage des particuliers: TPI Général et TPI Abrégée:

BUREAUX DU GOUVERNEMENT

Service de l'impôt provincial
190 est, boulevard Crémazie.

Service des Véhicules-Automobiles
Bureau d'émission des licences
3415, avenue Kensington
(coin Sherbrooke).

Bureau de Placement provincial
90 est, rue St-Jacques.

Bureau du Greffe de la Paix
Attention de M. René Paquette
Nouveau Palais de Justice.

Bureau d'Enregistrement
450, rue St-Vincent.

Bureau provincial du Tourisme
1013, Carré Dominion.

Service des Véhicules-Automobiles
Bureau d'émission des licences
4555, avenue Verdun, Verdun.

Bureau de Placement provincial
4080, rue Wellington, Verdun.

Ministère des Travaux Publics
89 est, rue Notre-Dame.

Régie provinciale des loyers
306 est, rue Craig.

BUREAUX DES CORPORATIONS MUNICIPALES

Hôtel de Ville de Montréal-Ouest
Avenues Westminster et Easton
Montréal-Ouest.

Hôtel de Ville de Westmount
4333 ouest, rue Sherbrooke
Westmount.

Hôtel de Ville de Hampstead
5569, Chemin Reine-Marie
Hampstead.

Hôtel de Ville de Côte St-Luc
8100, rue St-Luc
Côte St-Luc.

Hôtel de Ville de Ville Mont-Royal
90, avenue Roosevelt
Ville Mont-Royal.

Hôtel de V. de Ste-Anne-de-Bellevue
109, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue.

Hôtel de Ville de Ville LaSalle
13, avenue Strathgyle
Ville LaSalle, P.Q.

Hôtel de Ville de Verdun
4555, avenue Verdun
Verdun.

Hôtel de Ville de Ville St-Pierre
69, 5e Avenue
Ville St-Pierre.

Hôtel de Ville de Ville d'Anjou
8211, rue Curé-Clermont
Montréal.

Hôtel de Ville - Bureau de Poste
275 est, rue Notre-Dame
Montréal.

Hôtel de Ville d'Outremont
543, Chemin Ste-Catherine
Outremont.

Hôtel de Ville de Rivière-des-Prairies
9229, boulevard Omer-Gauthier
Rivière-des-Prairies.

Hôtel de Ville de Montréal-Nord
Place Hôtel de Ville
Montréal-Nord.

Hôtel de Ville de Montréal-Est
11370 est, rue Notre-Dame
Montréal-Est.

Hôtel de Ville de Pointe-aux-Trembles
11953 est, rue Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles.

Hôtel de Ville de Dorval
40, rue Martin
Dorval, P.Q.

Hôtel de Ville de Lachine
1800, boulevard St-Joseph
Lachine.

Hôtel de Ville de St-Laurent
1390, avenue de l'Eglise
Ville St-Laurent.

Hôtel de Ville de St-Michel
7501, boulevard Octogone
Ville St-Michel.

Hôtel de Ville de Pointe-Claire
451, Montée St-Jean
Pointe-Claire.

Hôtel de Ville Annexe
M. E. Longpré, Greffier
435, Champ de Mars, Montréal.

AILLEURS DANS LA PROVINCE

Dans tous les bureaux des percepteurs du revenu, dans les bureaux d'émission et d'examen de conduite sous le contrôle du Service des Véhicules-Automobiles et dans tous les autres bureaux du Revenu.

AUTRES ENDROITS EN DEHORS DE MONTREAL

- Palais de Justice - Bureaux d'enregistrement.
- Bureaux des Greffiers et Trésoriers des cités et villes, et bureaux des Secrétaires-Trésoriers des corporations municipales.
- A tous les bureaux des Caisses Populaires situés dans la Province de Québec.

IL Y A OBLIGATION DE FAIRE LE RAPPORT FINAL ET DE PAYER L'IMPOT OU LE SOLDE DE L'IMPOT LE 30 AVRIL 1960. APRES CETTE DATE L'INTERET SERA PRELEVE EN PLUS DES PENALITES.

G. - H. SHINK,
Contrôleur du revenu de la province

Québec, le 20 février 1960.

(Suite à la page 2)

Les trusts ne contribuent pas à augmenter le volume de la monnaie

POTINS FINANCIERS

La dernière séance, de la semaine, à Wall Street a été témoin d'une allure favorable, au point que la moyenne des industriels de DJ clôture 6,26 plus haut. Il y avait aussi affaiblissement des cours sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Comme les stocks ne cessent de monter depuis 3 séances consécutives sur la Bourse de N.Y., certaine accalmie semble plausible d'autant plus que le relèvement récent semble plutôt dû à des facteurs techniques.

Les administrateurs de James Robertson Co Ltd viennent de déclarer le dividende régulier trimestriel de 25 cts l'action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 29 février.

Un syndicat, comprenant Gairdner & Company Ltd, Graham, Armstrong Securities Ltd et J. T. Gendron Inc, offre actuellement en souscription au public 750.000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$2,00 chacune de Soca Ltée. Ces actions sont offertes à \$2,00 et la Crown Trust Co agit comme agent de transfert et régistrare des actions de cette entreprise, inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne.

United Distillers of Canada Limited a demandé que ses actions soient rayées de la liste officielle de la Bourse Canadienne à la fermeture de cette dernière, le 19 février.

Le Trust Général du Canada administre pour \$232,798,284.75 de biens, en 1959

La valeur des successions, etc., confiées à ses soins, a augmenté, l'an dernier de \$25,000,000.00

Le Trust général du Canada rend public ce matin son 32ème rapport annuel. Il ressort de l'allocation de son président, M. Marcel Faribault, LL.D., que les recettes, les dépenses et les impôts ont augmenté en 1959. En effet, la valeur globale des successions, fiducies et agences atteignant à la fin de l'an dernier les \$209,791,018.80, contre \$184,576,208.80 en 1958 et au regard d'un total de \$150,000,000.00 en 1957. Les dépôts garantis se totalisent, de leur côté, à \$20,263,247.39, soit \$322,096.96 de plus que l'année auparavant. L'on notera que cette augmentation a eu lieu en dépit des conditions de restriction du crédit. Au dire de M. Faribault, la société a été nommée fiduciaire pour 52 émissions d'obligations en 1959, contre 41 en 1958 et, cela, malgré une diminution sensible dans l'offre totale des émissions non gouvernementales. Un tel résultat ne nous surprend nullement, vu que nous faisons mention très souvent que le Trust Général est fiduciaire dans telle ou telle émission et, qui sait, vu sa renommée, si cela ne facilite pas la souscription à ces émissions? Les fonds de pension ont marqué, de leur côté, un progrès de plus de 50% sur l'année 1959, incidemment on a, cette année, jusqu'au 29 courant pour faire enregistrer un plan d'épargne-retraite qui permet aux individus sans fonds de pension de s'en créer un qui leur épargnera de 20 à 50% d'impôts.

M. Marcel Faribault, LL.D. paye publiquement un tribut d'hommage à M. Guynemer Giguère, M.B.A. (Harvard)

Avant son siège social à Montréal depuis trente ans, le Trust Général possède, en outre, des succursales à Québec, Trois-Rivières et Ottawa. Celle de la Vieille Capitale est en train de connaître une ère d'expansion marquée, au dire de M. Faribault. Quant à celle des Trois-Rivières, elle couvre déjà ses frais généraux, bien qu'elle n'ait que 3 ans seulement. Quant à la filiale de Sherbrooke, elle a vu ses profits augmenter de 25% l'an dernier. Cette augmentation des affaires elles-mêmes s'est traduite en accroissement de dépenses. Le président du Trust Général a tenu à signaler publiquement la mise sur pied, en août 1959, d'un département d'études et de recherches financières dont nous avons eu la bonne fortune, à-t-il dit, de pouvoir confier la direction à M. Guynemer Giguère, ingénieur professionnel, diplômé de Harvard Business School, analyste et conseiller financier. Il y apporte une longue expérience, une compétence reconnue, une pondération remarquable et un jugement très sûr; ce qui permettra des révisions fort suivies des portefeuilles des clients et administrés, successions, etc. Incidemment, il serait à désirer qu'un grand nombre de nos lecteurs reconnaissent tous les avantages qu'il y a de recourir aux bons offices des sociétés de fiducie, possédant en elles-mêmes toutes les qualités essentielles à la bonne administration des biens.

Réélection des mêmes administrateurs, responsables de ses progrès continus

Commentant la situation Interne du Trust Général, M. Faribault fit remarquer aux actionnaires réunis hier en assemblée annuelle, que les salaires et traitements avaient augmenté de 16% en 1959, d'où des dépenses globales accrues de près de cent mille dollars, à \$685,203. Quoi qu'il en soit, le surplus net avant impôt fut de \$312,864 et, après impôt, de \$184,448. Le dividende a absorbé \$100,000, laissant \$82,958.63 en 1958 — c'était la première fois en 1959 que le capital additionnel se trouvait entièrement acquitté et où le taux de 6% s'appliquait intégralement. En définitive, le solde du compte de profits et pertes s'est augmenté de \$83,518.71 et le capital et le surplus se totalisent, maintenant, à \$2,602,597.97. Le dernier item, à lui seul, est de \$518,967.97 contre \$435,449.26 en 1958. Rien d'étonnant que le conseil d'administration ait considéré ces résultats comme encourageants et que les actionnaires se soient exprimés comme encouragés. Les mêmes administrateurs pour le terme actuel, soit: président du Conseil: Hon. Donat Raymond; président: M. Marcel Faribault, LL.D.; vice-présidents: lieutenant-colonel J. A. Amyot, M. L. E. Beaudry, C.R., M. Charles Saint-Pierre; administrateurs: MM. Pierre Beauchemin, C.E. Boivin, notaire, Emile Corbeil, Aristide Cousineau, J.-Léonard Demers, hon. J.-M. Desjardins, Geo. T. Donohue, Gaston Elie, Oscar Hamel, notaire, hon. C. B. Howard, Jean Raymond, Gerald G. Ryan, O.B.E., F. Simard, J.-A. Trudel, notaire, Dr R. E. Vain, C.E. Les administrateurs sont fort bien secondés par une direction habile comprenant: directeur général: M. Marcel Faribault; directeur général adjoint: M. Henri-N. Guilbault; secrétaire: Jean-Guy Cardinal, LL.D.; gerant, succursale de Québec: M. L.-P. Bouchard, LL.D.; gerant, succursale d'Ottawa: M. Hermann Bonneau; gerant, succursale de Trois-Rivières: M. Louis Archambault, LL.B.

Le président du Trust Général effectue de judicieuses remarques sur les questions fiscales et monétaires

Une fois de plus, M. Marcel Faribault, dont une vaste culture complète son inné des affaires, a fait, à l'assemblée annuelle du Trust général du Canada, un magistral exposé sur maintes problèmes d'ordre économique et il a tenu à parler des déclarations irrefutables effectuées l'an dernier sur le rôle des sociétés de fiducie, des caisses populaires et des compagnies de prêts. Vu l'importance du sujet, nous avons cru opportun d'en reproduire les grandes lignes ci-contre. Nul doute que l'on se donnera la peine de parcourir ces données, d'autant plus qu'elles peuvent être utiles à tous, même aux personnes en autorité. L'espace nécessairement restreint réserve à une chronique de journal ne nous permet pas d'en dire davantage sur le discours prononcé hier par le président du Trust général, mais, avant de clore notre chronique, nous tenons à dire qu'il se révélerait de bonne politique de diffuser grandement son discours, d'autant plus qu'il renferme, en outre des données ci-contre, maintes remarques opportunes sur l'agiotage, le larcin, le vol, la fraude, la fiscalité, etc. Sur ce dernier point, plusieurs ont tardé à réaliser combien les dirigeants des sociétés de fiducie ont à cœur la protection des biens de successions ou autres qu'on leur confie et qu'ils défendent comme leur propre bien, en fulminant contre la double taxation et les injustices fiscales.

Marcel CLEMENT

Au dire de M. Marcel Faribault

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Trust Général du Canada, tenue hier, le président de cette Société, M. Marcel Faribault, a tenu, entre autres, à situer dans le contexte inflationniste le rôle véritable des Sociétés de fiducie. "Il est faux de prétendre que les facilités qu'elles accordent à leurs emprunteurs sont de même ordre que le crédit bancaire et qu'elles engendrent elles aussi de la monnaie. On semble ignorer que dans la province de Québec les compagnies de fiducie ne font pas de prêts sur billet, mais uniquement sur garanties et qu'elles ne financient ni la consommation, ni la spéculation. A moins d'être autorisée par le déposant, la compagnie de trust doit faire ses placements dans les valeurs autorisées pour les biens appartenant à autrui conformément au Code civil. C'est donc l'économie même des dépôts qu'elle reçoit qui détermine l'échec des placements qu'elle fait. Aussi doit-elle insister sur une grande liquidité. Presque exactement 70 p.c. de nos placements en fonds garantis échouent dans trois ans ou moins. Ce sont ces précautions qui nous ont permis de faire face à une demande massive de remboursements consécutifs aux restrictions du crédit bancaire. Et ce que la société de fiducie procure à l'épargnant qui dépose chez elle, c'est, par le jeu des moyennes, une possibilité d'investir à moyen terme, donc entre un et cinq ans, sans être soi-même prêteur hypothécaire, détenteur d'obligations, de bons ou de fonds publics, et par voie de conséquence, sans prendre le risque ni de la hausse ni de la baisse des cours, ni de l'absence de marché constant, garanti qu'il est à la fois par le placement que se doit d'effectuer pour ses fonds la compagnie de fiducie, et par la solvabilité et le capital de celle-ci. Pour le rentier, le légataire peut fortuné, ou la succession peu liquide, l'intervention d'une compagnie de fiducie, soit par le système des dépôts garantis, soit par le moyen de l'exécution testamentaire, devient une mesure de sécurité que nous n'hésitons pas à qualifier d'hors pair. Une société de fiducie ne cherche pas non plus à faire monter le taux d'intérêt, ce serait contraire à l'intérêt des successions qu'elle administre. Dans l'organisation économique, elle joue essentiellement un rôle d'intermédiaire stabilisateur."

Traitant, ensuite, comme les années dernières, des lois qui régissent l'impôt sur le revenu et l'impôt successoral, M. Faribault propose que l'on "abandonne la distinction entre l'impôt direct et l'impôt indirect qui ne satisfait plus personne et que l'on envisage plutôt une distinction entre l'impôt sur le capital et l'impôt sur le revenu qui retiendrait de plus en plus l'attention des spécialistes, pour être amené à attribuer le premier aux provinces, qui ont de par la constitution, juridiction sur la propriété, les ressources naturelles et les droits civils". Ceci englobe à la fois les droits successoraux, l'impôt sur les donations, les profits capitaux et une proportion de l'impôt sur le revenu suffisante pour reconstituer le capital au cours des ans. Le surplus de l'impôt sur le revenu, après déduction de la portion affectée aux provinces, serait conféré au pouvoir central.

1960, une année d'expansion pour Dominion Bridge

Tenue hier de son assemblée annuelle Deux nouveaux administrateurs

M. Hubert G. Welsford, président de la Dominion Bridge Co., dont l'assemblée annuelle a eu lieu hier, déclara aux actionnaires "qu'il s'attendait à ce que 1960, soit une année de réajustement et d'expansion". Les perspectives pour de nouvelles commandes sont meilleures que l'an dernier. Les commandes en carnet pour le 1er trimestre sont aussi importantes en dollars que celles de n'importe quel trimestre l'an dernier. Le président annonça que M. W. Taylor-Bailey, président du conseil d'administration, a été nommé président de la Dominion Bridge Co., Ltd. et qu'il sera M. A. H. Cowie qui lui succèdera, étant vice-président et directeur général adjoint. Il sera déposé \$2,500,000 en dépenses de capital cette année, en outre de \$1,108,000 reporté l'an dernier.

M. Welsford annonça aussi 2 nouveaux administrateurs dans les personnes de MM. R. J. Barrett, vice-président de Dominion Engineering Works Ltd et H. H. Lank, président de Du Pont of Canada Ltd. Le nouveau président du conseil d'administration, M. W. Taylor-Bailey, est un ingénieur et un maître en génie de l'Université de Liverpool. Il est au service de la compagnie depuis 1910. Il devient directeur général adjoint, puis directeur de l'ancienne division de l'Est. En 1951, il était nommé vice-président et directeur général et il commanda ce régiment de 1923 à 1931. En 1951, il fut nommé lieutenant-colonel honoraire.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, il fut directeur général et plus tard vice-président de Wartime Merchant Shipping Limited. Il fut aussi directeur de l'administration de plusieurs entreprises et compte au nombre des fondateurs du Canadian Welding Bureau. Il est membre de l'Engineering Institute of Canada.

Un dividende intermédiaire de 12 cts par action sur les actions ordinaires et un dividende régulier semestriel de 3 p.c. sur les actions privilégiées 6 pour cent cumulatives ont aussi aujourd'hui été déclarés payables, dans les deux cas, le 31 mars 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 2 mars 1960.

Le profit net consolidé pour l'année 1959 fut de \$1,111,775 comparé à \$1,065,282 en 1958. Les bénéfices attribuables aux actions ordinaires furent de \$1.10 par action en 1959 contre \$1.05 par action en 1958. Après avoir affecté \$500,000 à l'amortissement d'obligations et \$550,000 à réserve générale et aussi avoir payé ou pourvu à tous les dividendes privilégiés et dividendes ordinaires (y compris le dividende final), les bénéfices répartisables se sont élevés à \$3,101,966 comparé à \$2,655,873 en 1958.

Le rapport annuel aux actionnaires pour l'année 1959 sera prêt pour distribution dans environ dix semaines et contiendra le bilan consolidé et l'état consolidé de profits et pertes et bénéfices répartisables de Imperial Tobacco Company of Canada, Limited et de ses filiales. L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie a été convoquée à son siège social, 3810 rue St-Antoine, Montréal, pour le mercredi, 6 avril 1960 à 10 h 30 de l'avant-midi.

Un dividende intermédiaire de 12 cts par action sur les actions ordinaires et un dividende régulier semestriel de 3 p.c. sur les actions privilégiées 6 pour cent cumulatives ont aussi aujourd'hui été déclarés payables, dans les deux cas, le 31 mars 1960, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 2 mars 1960.

Associated Acadia Nickel Corporation Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'il a été élu, à la fin de l'année 1959, à la suite de la conversion d'obligations hypothécaires, convertibles, 6%, dues le 1er avril 1967.

67,270 actions ordinaires additionnelles, sans valeur nominale ou au pair, de The Dominion Company of Canada Limited, ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, hier matin, sous réserve d'avis de leur émission. Ces dites actions ainsi que 1,480 actions ordinaires, inscrites antérieurement sous réserve de leur avis officiel d'émission, couvriront les actions réservées aux fins d'être émises pour satisfaire aux options consenties en vertu du plan stimulant d'option sur des actions de l'entreprise, adopté en 1959.

La C. S. de Ste-Thérèse empruntera sous peu, de la C. S. de Ste-Charles, la Ville de la Petite-Rivière viendra aussi sur le marché sous peu.

Sommaire des transactions au cours de cette semaine sur la Bourse de Montréal

CETTE SEMAINE	ANNEE	CETTE SEMAINE	ANNEE	CETTE SEMAINE	ANNEE	CETTE SEMAINE	ANNEE
Ventes	Haute	Bas	Form.	Ventes	Haute	Bas	Form.
Abitibi	4945	36 1/2	35 1/2	41 1/2	35 1/2	34 1/2	33 1/2
Alcan	40	29	28	27	18 1/2	17 1/2	16 1/2
Alumin	7260	34	33	34 1/2	40 1/2	39 1/2	38 1/2
Alumina	10167	31 1/2	30	31 1/2	33 1/2	32 1/2	31 1/2
Alumina pr	1000	20	19	18	20 1/2	19 1/2	18 1/2
Alumina 250 pr	265	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Anglo Can Pulp	1110	51	50	50 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Anglo Tel pr	185	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Anglo Tel pr 250	90	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Angus	845	29	28 1/2	29	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Argus	25	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Asbestos	2145	23	22	22	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Asbestos 250 pr	900	24 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Asbestos S 5 pr	10	18	17	17	18	17	16
Bank Mont	3221	41 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Bank N.Y.	728	44	43	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Bank N.Y. pr	944	53 1/2	51	51 1/2	50 1/2	50 1/2	50 1/2
Bank N.Y. pr 250	398	38 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Bank N.Y. pr 500	515	40	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Bank N.Y. pr 750	200	27	26	26	27	26	25
Bank N.Y. pr 1000	16514	43 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
Bank N.Y. pr 1250	150	42 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank N.Y. pr 1500	100	41 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Bank N.Y. pr 1750	2545	9 1/2	9 1/2	10 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 2000	4855	40	40	40	40	40	40
Bank N.Y. pr 2250	2785	31 1/2	30	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Bank N.Y. pr 2500	50	50	50	50	50	50	50
Bank N.Y. pr 2750	100	39	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Bank N.Y. pr 3000	200	45	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2	44 1/2
Bank N.Y. pr 3250	50	40	39	39	40	39	38
Bank N.Y. pr 3500	200	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Bank N.Y. pr 3750	400	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Bank N.Y. pr 4000	540	42 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank N.Y. pr 4250	100	17	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
Bank N.Y. pr 4500	1150	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 4750	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 5000	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 5250	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 5500	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 5750	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 6000	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 6250	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 6500	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 6750	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 7000	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 7250	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 7500	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 7750	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 8000	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 8250	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 8500	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 8750	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 9000	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 9250	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 9500	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 9750	200	25	24	24	25	24	23
Bank N.Y. pr 10000	325	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2

Sommaire des transactions au cours de cette semaine sur la Bourse Canadienne

CETTE SEMAINE	ANNEE	CETTE SEMAINE	ANNEE	CETTE SEMAINE	ANNEE	CETTE SEMAINE	ANNEE
Ventes	Haute	Bas	Form.	Ventes	Haute	Bas	Form.
Abitibi	19500	25	25	25	25	25	25
Alcan	1765	34	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Alumin	262	11	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Alumina	540	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Alumina pr	1103	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Alumina 250 pr	300	40	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Alumina S 5 pr	272	32	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Anglo Can Pulp	100	50	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
Anglo Tel pr	775	22 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Anglo Tel pr 250	200	40	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Angus	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Argus	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Asbestos	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Asbestos 250 pr	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Asbestos S 5 pr	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank Mont	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y.	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 250	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 500	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 750	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 1000	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Bank N.Y. pr 1250	100	10	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1

**COURS FOURNIS PAR
LA PRESSE CANADIENNE**

LA PRESSE CATHOLIQUE

[illegible]

	Ventes	Haut	Bas	Far.	Car.	Valen
Ed	800	119	120	120		Jan
Ed	120	120	120	120		Jess
L. wts	500	24	24	24	→	Kerr
Ed	120	120	120	120		Lam
Defin	2400	115	113	115		Killer
Ed	470	320	310	310	-10	L
Ed	120	120	120	120		L
Ed	565	715	710	715		L
Ed	340	310	310	310		L
Ed	120	120	120	120		L
Del	3845	515	510	515		L
Ed	1699	27	27	27		L
Ed	120	120	120	120	+30	L
Ed	340	330	330	330	+15	L
Ed	5869	215	212	212		L
Ed	1619	82	81	81		L
Ed	22800	140	132	140	+7	L
Ed	120	120	120	120		L
Ed	215	1014	1014	1014		L
O. O. A	180	1014	1014	1014	-14	L
Ed	120	120	120	120		L
O. G	1330	12	12	12		L
Ed	3000	17	17	17		L
Ed	120	120	120	120		L
Ed	2500	52	50	52	+2	L
Ed	1059	21	21	21		L
Ed	120	120	120	120		L
Ed	8900	50	50	50		L
Ed	2020	21	20	20		L
Ed	1920	15	15	15		L
Ed	1000	11	11	11		L
Ed	120	120	120	120		L
Ed	500	50	50	50		L
Ed	2418	8100	1014	1014		L
Ed	500	24	24	24	-10	L
Ed	5200	50	50	50		L
Ed	1500	99	99	99		L
Ed	1500	70	70	70	-3	L
Ed	1500	70	70	70	-1	L
Ed	8300	290	240	285	+45	L
Ed	1010	224	218	225		L
Ed	1500	124	124	124		L
Ed	1875	170	165	165	-9	L
Ed	2500	101	101	101		L
Ed	2500	101	101	101		L
Ed	4200	145	145	145	-4	L
Ed	500	14	14	14		L
Ed	1000	124	124	124	+25	L
Ed	11342	94	91	94	-2	L
Ed	1000	50	50	50	+3	L
Ed	1000	330	325	330		L
Ed	233	82	82	82		L
Ed	1000	15	15	15		L
Ed	224	155	155	155		L
Ed	2510	65	65	65	-2	L
Ed	1000	10	10	10		L
Ed	900	130	130	130		L
Ed	300	350	350	350		L
Ed	1000	13	13	13	+1	L

AL DES VENTES— 2174,000

MINES

Ed	37400	32	30	315	+14	N
Ed	2200	270	270	270	-4	N
Ed	500	40	40	40	-1	N
Ed	1000	1014	1014	1014	+2	N
Ed	4900	22	21	21	-1	N
Ed	7000	22	21	21	-1	N
Ed	1600	21	21	21		N
Ed	1000	47	47	47	-1	N
Ed	1000	11	10	11	+14	N
Ed	22000	14	11	13		N
Ed	15892	25	21	25	+8	N
Ed	1000	14	14	14		N
Ed	1000	14	14	14		N
Ed	4900	17	16	16		N
Ed	3150	10	10	10		N
Ed	8500	10	10	10		N
Ed	1500	10	10	10		N
Ed	2700	54	53	53	-1	N
Ed	306	540	540	540		N
Ed	500	430	430	430	-18	N
Ed	1000	213	213	213		N
Ed	1175	145	145	145	+15	N
Ed	8000	82	82	82	-15	N
Ed	4000	39	39	39		N
Ed	24891	97	97	97	+3	N
Ed	1500	10	10	10		N
Ed	140	127	127	127		N
Ed	4500	114	114	114	-4	N
Ed	1000	47	47	47		N
Ed	1000	13	13	13		N
Ed	1000	32	30	32	+1	N
Ed	1000	31	31	31		N
Ed	74900	13	11	12		N
Ed	1000	11	11	11		N
Ed	1000	4	4	4		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		N
Ed	1000	8	8	8		

	Ventes	Haut	Bas	Com.	For. Net
1500	2540	37	37	37	—
1600	2540	37	37	37	—
1700	2540	37	37	37	—
1800	2540	37	37	37	—
1900	2540	37	37	37	—
2000	2540	37	37	37	—
2100	2540	37	37	37	—
2200	2540	37	37	37	—
2300	2540	37	37	37	—
2400	2540	37	37	37	—
2500	2540	37	37	37	—
2600	2540	37	37	37	—
2700	2540	37	37	37	—
2800	2540	37	37	37	—
2900	2540	37	37	37	—
3000	2540	37	37	37	—
3100	2540	37	37	37	—
3200	2540	37	37	37	—
3300	2540	37	37	37	—
3400	2540	37	37	37	—
3500	2540	37	37	37	—
3600	2540	37	37	37	—
3700	2540	37	37	37	—
3800	2540	37	37	37	—
3900	2540	37	37	37	—
4000	2540	37	37	37	—
4100	2540	37	37	37	—
4200	2540	37	37	37	—
4300	2540	37	37	37	—
4400	2540	37	37	37	—
4500	2540	37	37	37	—
4600	2540	37	37	37	—
4700	2540	37	37	37	—
4800	2540	37	37	37	—
4900	2540	37	37	37	—
5000	2540	37	37	37	—
5100	2540	37	37	37	—
5200	2540	37	37	37	—
5300	2540	37	37	37	—
5400	2540	37	37	37	—
5500	2540	37	37	37	—
5600	2540	37	37	37	—
5700	2540	37	37	37	—
5800	2540	37	37	37	—
5900	2540	37	37	37	—
6000	2540	37	37	37	—
6100	2540	37	37	37	—
6200	2540	37	37	37	—
6300	2540	37	37	37	—
6400	2540	37	37	37	—
6500	2540	37	37	37	—
6600	2540	37	37	37	—
6700	2540	37	37	37	—
6800	2540	37	37	37	—
6900	2540	37	37	37	—
7000	2540	37	37	37	—
7100	2540	37	37	37	—
7200	2540	37	37	37	—
7300	2540	37	37	37	—
7400	2540	37	37	37	—
7500	2540	37	37	37	—
7600	2540	37	37	37	—
7700	2540	37	37	37	—
7800	2540	37	37	37	—
7900	2540	37	37	37	—
8000	2540	37	37	37	—
8100	2540	37	37	37	—
8200	2540	37	37	37	—
8300	2540	37	37	37	—
8400	2540	37	37	37	—
8500	2540	37	37	37	—
8600	2540	37	37	37	—
8700	2540	37	37	37	—
8800	2540	37	37	37	—
8900	2540	37	37	37	—
9000	2540	37	37	37	—
9100	2540	37	37	37	—
9200	2540	37	37	37	—
9300	2540	37	37	37	—
9400	2540	37	37	37	—
9500	2540	37	37	37	—
9600	2540	37	37	37	—
9700	2540	37	37	37	—
9800	2540	37	37	37	—
9900	2540	37	37	37	—
10000	2540	37	37	37	—

1500	2540	37	37	37	—
1600	2540	37	37	37	—
1700	2540	37	37	37	—
1800	2540	37	37	37	—
1900	2540	37	37	37	—
2000	2540	37	37	37	—
2100	2540	37	37	37	—
2200	2540	37	37	37	—
2300	2540	37	37	37	—
2400	2540	37	37	37	—
2500	2540	37	37	37	—
2600	2540	37	37	37	—
2700	2540	37	37	37	—
2800	2540	37	37	37	—
2900	2540	37	37	37	—
3000	2540	37	37	37	—
3100	2540	37	37	37	—
3200	2540	37	37	37	—
3300	2540	37	37	37	—
3400	2540	37	37	37	—
3500	2540	37	37	37	—
3600	2540	37	37	37	—
3700	2540	37	37	37	—
3800	2540	37	37	37	—
3900	2540	37	37	37	—
4000	2540	37	37	37	—
4100	2540	37	37	37	—
4200	2540	37	37	37	—
4300	2540	37	37	37	—
4400	2540	37	37	37	—
4500	2540	37	37	37	—
4600	2540	37	37	37	—
4700	2540	37	37	37	—
4800	2540	37	37	37	—
4900	2540	37	37	37	—
5000	2540	37	37	37	—
5100	2540	37	37	37	—
5200	2540	37	37	37	—
5300	2540	37	37	37	—
5400	2540	37	37	37	—
5500	2540	37	37	37	—
5600	2540	37	37	37	—
5700	2540	37	37	37	—
5800	2540	37	37	37	—
5900	2540	37	37	37	—
6000	2540	37	37	37	—
6100	2540	37	37	37	—
6200	2540	37	37	37	—
6300	2540	37	37	37	—
6400	2540	37	37	37	—
6500	2540	37	37	37	—
6600	2540	37	37	37	—
6700	2540	37	37	37	—
6800	2540	37	37	37	—
6900	2540	37	37	37	—
7000	2540	37	37	37	—
7100	2540	37	37	37	—
7200	2540	37	37	37	—
7300	2540	37	37	37	—
7400	2540	37	37	37	—
7500	2540	37	37	37	—
7600	2540	37	37	37	—
7700	2540	37	37	37	—
7800	2540	37	37	37	—
7900	2540	37	37	37	—
8000	2540	37	37	37	—
8100	2540	37	37	37	—
8200	2540	37	37	37	—
8300	2540	37	37	37	—
8400	2540	37	37	37	—
8500	2540	37	37	37	—
8600	2540	37	37	37	—
8700	2540	37	37	37	—
8800	2540	37	37	37	—
8900	2540	37	37	37	—
9000	2540	37	37	37	—
9100	2540	37	37	37	—
9200	2540	37	37	37	—
9300	2540	37	37	37	—
9400	2540	37	37	37	—
9500	2540	37	37	37	—
9600	2540	37	37	37	—
9700	2540	37	37	37	—
9800	2540	37	37	37	—
9900	2540	37	37	37	—
10000	2540	37	37	37	—

1500	2540	37	37	37	—
1600	2540	37	37	37	—
1700	2540	37	37	37	—
1800	2540	37	37	37	—
1900	2540	37	37	37	—
2000	2540	37	37	37	—
2100	2540	37	37	37	—
2200	2540	37	37	37	—
2300	2540	37	37	37	—
2400	2540	37	37	37	—
2500	2540	37	37	37	—
2600	2540	37	37	37	—
2700	2540	37	37	37	—
2800	2540	37	37	37	—
2900	2540	37	37	37	—
3000	2540	37	37	37	—
3100	2540	37	37	37	—
3200	2540	37	37	37	—
3300	2540	37	37	37	—
3400	2540	37	37	37	—
3500	2540	37	37	37	—
3600	2540	37	37	37	—
3700	2540	37	37	37	—
3800	2540	37	37	37	—
3900	2540	37	37	37	—
4000	2540	37	37	37	—
4100	2540	37	37	37	—
4200	2540	37	37	37	—
4300	2540	37	37	37	—
4400	2540	37	37	37	—
4500	2540	37	37	37	—
4600	2540	37	37	37	—
4700	2540	37	37	37	—
4800	2540	37	37	37	—
4900	2540	37	37	37	—
5000	2540	37	37	37	—
5100	2540	37	37	37	—
5200	2540	37	37	37	—
5300	2540	37	37	37	—
5400	2540	37	37	37	—
5500	2540	37	37	37	—
5600	2540	37	37	37	—
5700	2540	37	37	37	—
5800	2540	37	37	37	—
5900	2540	37	37	37	—
6000	2540	37	37	37	—
6100	2540	37	37	37	—
6200	2540	37	37	37	—
6300	2540	37	37	37	—
6400	2540	37	37	37	—
6500	2540	37	37	37	—
6600	2540	37	37	37	—
6700	2540	37	37	37	—
6800	2540	37	37	37	—
6900	2540	37	37	37	—
7000	2540	37	37	37	—
7100	2540	37	37	37	—
7200	2540	37	37	37	—
7300	2540	37	37	37	—
7400	2540	37	37	37	—
7500	2540	37	37	37	—
7600	2540	37	37	37	—
7700	2540	37	37	37	—
7800	2540	37	37	37	—
7900	2540	37	37	37	—
8000	2540	37	37	37	—
8100	2540	37	37	37	—
8200	2540	37	37	37	—
8300	2540	37	37	37	—
8400	2540	37	37	37	—
8500	2540	37	37	37	—
8600	2540	37	37	37	—
8700	2540	37	37	37	—
8800	2540	37	37	37	—
8900	2540	37	37	37	—
9000	2540	37	37	37	—
9100	2540	37	37	37	—
9200	2540	37	37	37	—
9300	2540	37	37	37	—
9400	2540	37	37		

Fonds Mutuels

BOURSE DE MONTREAL			
Actions	Fraser		
1,110	Great Lakes		
350	Howard Smith		
900	Imp. Tobacco		
175	Int. Nickel		
3,350	Molson "A"		
855	Molson "B"		
125	Sid. Str. Steel		
150	Simpson's		
100	Webb & Knapp		
700	Valeurs 20		Total
BOURSE CANADIENNE			
Actions	New West Amulet		
4,500	Orchan		
1,000	Opemiska Copper		
300	Portage		
10,000	Que. Cobalt		
400	Que. Lithium		
1,000	St. Law. R.M.		
560	Traders Fin. "A"		
100	Trans Mountain		
1,000	Vanguard		
46,600	Waterman		
1,000	Valeurs 22		Total

se de New-York

**Street, en train de se
resser pour de bon**

YORK (PA) — Les
ont de nouveau monté
Wall Street et les trans-
y ont été pas mal nom-

Prix des Gra

	WINNIPEG			
	Ouv.	Haut	Bas	F.
AVOINE				
Mal	78 1/2	79 1/2	78 1/2	1
Jul				2
Oct				3
ORGE				
Mal	99	99 1/2	98 1/2	4
Jul				5
Oct	97 1/2	98	97 1/2	6

Lin	315	314	300%	35
Mal	309	310	304%	35
Jul	294	295	291%	24
Oct	—	—	—	—
SEIGLE	112	112	115%	11
Mal	112	112	111%	11
Jul	—	—	—	—
Oct	—	—	—	—
CHICAGO				
BLE				
Mars	200%	199%		

Mal	202	201%	185
Juillet	185%	185	185
Septembre	185%	185	185
Decembre	192%	192%	192
MAIS			
Mars	112%	112	112
Mal	116%	116%	116
Juillet	116%	116%	116
Septembre	116%	116%	116
Decembre	103%	103%	103
AVOINE			
Mars	73%	73	73
Mal	72%	72%	72
Juillet	65%	65%	65
Septembre	66%	66%	66

COTATIONS			
December	68 1/4	68 1/4	68 1/4
SEIGLE			
Mai	124 1/4	125	125
Juillet	128 1/4	128	128
Septembre	126 1/4	125 1/4	125 1/4
December	127 1/4	126 1/4	126 1/4
FEVE SOYA			
Mars	212 1/2	211 1/4	211 1/4
Mai	214 1/4	214 1/2	214 1/2
Juillet	215 1/4	214 1/2	214 1/2
Septembre	209 1/2	208 1/2	208 1/2
November	208	207	207

provincial de l'agricul-
ture est rue Craig, Montréal.
MFS; McIntosh, belles
1,00 et Fameuse 1.50-
m. d'entrepôts ordi-
1.00-1.25, Délicieuses et
3.50-4.00 le minot.
PÉRAVES : Moyennes
titres 1.75, grosses 1.25 —

1955-56: No 1, 1.35-1.50,
 1.00-1.25 — 50 lbs.
 1956-57: Blancs ou rouges
 50 lbs.
 1957-58: No 1, 1.00-1.25, No
 50 lbs.
 1958-59: Jaunes No 1, 2.00,
 1.65-1.75 50 lbs.
 1959-60: No 1, 2.50-3.00, No
 le minot.
 1960-61: No 1, 2.35-2.50, No
 le minot.

1959-60 bas	74.8	90.8	80.8
1958 haut	85.2	97.9	93.21
1958 bas	81.3	93.4	85.7

Obligations international

Australie	3 ¹ / ₂ % 66
Argentine	3 ¹ / ₂ % serie 1-5
Brazil	3 ¹ / ₂ % serie 6-30

75	75 lbs	Bolivie Rep.	70c
IL: 50c. la doz. de pats.		Chili	3-93
EAUX: Gros 70-85c.		Colombie	3-70
50-60c., petits 25c. la		Grèce	6-58
		Italie	3-77
		Pérou	3-97

Moyennes à N		
	30th	15rr
Vendredi	325.0	129.3

Sem. Pass.	322,4	127,3
Mois Pass.	333,0	129,2
1958 Pass.	317,4	135,7
1959-60 hauf	355,6	147,4
1959-60 bas	306,1	123,8
1958 Pass.	232,0	86,5
1958 bas	234,7	87,9

ont fléchi hier à la
des grains de Chicago.
ologne et l'Uruguay ont
aux Etats-Unis au cours
nières heures un total
5.000.000 de bois-
de blé tendre rouge.

COUR SUPERIEUR
No 497388

OMER BIGRAS, ren-
St-Eustache, district
rebonne, et DAME J.
MYRE, veuve non ré-
de J.-Lucien Bigras
vivant agent, de Lav

se de Londres

irréguliers hier sur
ce marché

DRES — Les prix ont
réguliers, hier, lors de
ture de la Bourse de
s. Les valeurs de tout
ont été calmes et en gé-
néchangées. Les titres du
ont avancé à la suite du

Lac, district de Mont-
Dém

vs
CLAUDE SABOURIN
te et district de Mont-
Dém

PAR ORDRE DE LA
Il est ordonné au dé-
CLAUDE SABOURIN,
paraître d'ici un mois,
Montréal, 18e jour du

ent d'hier soir à Wall
valeurs industrielles ont
mes et irrégulières en ge-
Les sidérurgiques ont re-
et les pétroles ont fait
ne. Les aurifères ont lé-
ment avancé.

TREAL — Le dollar
ain est resté stationnaire
Montréal. Il y vaut 4
cents de moins que la
canadienne.
ivre sterling y est égale-
estée stationnaire, soit
5%.

York — Le dollar cana-

reculé de 1/32 hier à 53. Il y vaut \$1.05 5/32. Le livre sterling y a monté à 4. Elle vaut \$2.80 29/64 d'inaie américaine.

Cours des changes

York dollar	.95 1/8
erre livre	2.6677

france	1939	GOURDJI RAHMIN MA
france	0191	comparaire d'ici un m
lire	001537	Montréal, 18e jour d
e peseta	0160	1960.
france	2194	BERNARD N
de florin	2524	Député-Pro
e couronne	1332	Laeroix, Vlau &
ark couronne	1379	Poupard, avocats,
couronne	1838	31 ouest, rue St Jacques
gne DM	2232	Suite 300,

All Cdn Com 0.48
 All Cdn Div 5.29
 American Growth 7.19
 Beaurban 27.47
 Canadian Investment 8.41
 Canafund 33.75
 Champion Mutual 5.68
 Commonwealth Inter 7.77
 Corporate Investors 8.38
 Don Equity Inv 14.75
 First Oil 3.76
 Fund Collectif 5.12
 Grouped Income 3.52
 Grouped Income Accum 5.12
 Growth Oil and Gas 4.42
 Investors Growth Fund 5.69
 Investors Mutual 12.77
 Keystone 12.87
 Leverage Fund 10.46
 Mutual Accumulating Fund 4.30
 Mutual Income Fund 6.04
 North Amer Fund of Can 4.63
 Real & Revenue (Sav & Inv) 10.46
 Radisson 4.30
 Recent Fund 5.10
 Supervised Amer Fund 35.83
 Supervised Exec 55 35.83
 Supervised Exec 56 5.65
 Supervised Exec 57 5.65
 Supervised Exec 58 5.33
 Supervised Growth Fund 5.33
 Supervised Income Fund 17.75
 T Electronic 12.75
 Timed Investment Fund 13.75
 United Accumulative 13.75
 — EN MONNAIE AMERICAINE —
 AFII Fund Inc 7.12
 American Shares 14.28
 Boston Fund 12.59
 Bullock Fund 16.25
 Can Pac Auto 9.41
 Group Sac Rail 15.15
 Supervised Cust B-3 4.75
 Keystone Cust B-3 9.66
 Keystone Cust B-4 13.65
 Keystone Cust K-1 13.33
 Mass Inv Growth Stock 13.64
 Wellington Fund 13.64

Moyenne de Toronto
 Vendredi 492.25 30in. 88.12 150in 163.31
 Jeudi 499.35 88.21 163.60
 Sem. Pass. 509.79 88.49 166.85
 Mois Pass. 519.60 89.25 170.39
 Ann. Pass. 531.14 92.08 184.73
 1960 Haut 533.85 90.20 176.74
 1960 Bas 495.85 87.83 148.86
 1959 455.65 85.12 192.15
 1958 Bas 489.77 84.80 157.19

La loi de faillite
 No 186 - 1960
 Dans l'affaire de la faillite
 MAURICE TRUDEAU, de
 feu, 319 boul. Rosemère,
 Rosemère, Co. Terrebonne
 P. Q.
 Avis aux créanciers de
 la première assemblée
 AVIS est par les prés
 de que MAURICE
 DEAU, de Rosemère, Qu
 fait cession de ses biens
 15ème jour de février 1961
 que la première assemblée
 créanciers sera tenue le
 jour de mars 1960, à DIX
 heures de l'avant-midi, chambr
 Palais de justice, Montréal
 que pour avoir le droit de
 les créanciers doivent pr
 entre mes mains, avant l'a
 blée les preuves de réclame
 et au besoin les procuratio
 Daté à Montréal,
 le 17e jour de février 1961
 Rémi LEVESQUE
 Syndic
 Bureau :
 4277 ave De Lorimier, Mon

CANADA
 Province de Québec
 District de Montréal
COUR SUPERIEUR
 No 2381 expro.
 CITE DE POINTE-CL
 corporation légalement
 tituée, ayant sa prin
 place d'affaires à Mon
 district de Montréal,
 Exproprie
 VS
 SALEH R. MASRI, de
 York, Etat de New-York,
 PAR ORDRE DE LA CO
 Il est ordonné à l'expr
 SALEH R. MASRI, de c
 raire d'ici un mois.
 Montréal, 18e jour de f
 1960.
 BERNARD TES
 Député-Protocoll
 Lacroix, Viau &
 Poupart, avocats,
 31 Ouest, rue St-Jacques,
 Suite 300,
 Montréal.
 Procureurs
 de l'expropriante.

TRUSTEES
 Comptes des su
 fiducies et
 Dépôts garantis
 Bénéfice net a
 Capital et rése
 Surplus : -

Président du Conseil
 Vice-Président
 Pierre Beauchemin
 C.-E. Boivin, Notaire
 Emile Corbail
 Aristide Cousineau
 J.-Léonard Demers
 Directeur-gé
 Marcel Faribault
PRUCIARES
MONTRÉAL

CANADA Province de Québec District de Montréal	CANADA Province de Québec District de Montréal
COUR SUPERIEURE No 495792	COUR SUPERIEUR No 493000
DAME THERESE LAROCHE, ménagère de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de ANGELO CACCIATORE, contracteur, du m ^e lieu.	DAME RITA FERGUSON, ménagère, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de MARCEL FRADET, contracteur, du même lieu.
VS Le dit ANGELO CACCIA-TORE, Défendeur	VS Le dit MARCEL FRADET, Défendeur
A V I S Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 25 janvier 1960 Montréal, le 11 février 1960 Albert SAUVAGE Procureur de la demanderesse	A V I S Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 21e jour de décembre 1959. Montréal, le 11 février 1960 Albert SAUVAGE Procureur de la demanderesse

EMPRUNT DEMANDE

Garmont Invention demande un prêt (\$100,000.00) et pour remboursable en double dans dix ans, afin de lancer sur le marché le moteur terrestre, invention de Gérard Audet. Cette invention révolutionnaire remplacera toute force motrice... Bâti d'après la rotation de la terre, ce moteur produisant sa puissance par lui-même, vous procurera le chauffage, l'éclairage de votre maison, fera fonctionner votre auto sans qu'il vous en coûte un sou.

Un prêt de \$10.00 ou plus, placera votre nom en liste pour l'achat des premiers moteurs

GARMONT INVENTION

C. P. 239, CHATEAUGUAY, QUEBEC

COMPTABLES AGREES

Henri L. Bélanger et Cie 3826, rue Saint-Hubert VL 4-3412	Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé Edifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame UN. 6-2681
Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agréé Edifice de La Sauvegarde 152 est, rue Notre-Dame Ch. 52-53 UN. 6-2681 — DU. 1-0111	Provost, Hotte & Associés Comptables agréées ROGER PROVOST, C.A. Syndic Lienciel ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A. 533, rue Cherrier AV. 8-8607

VIAU & ROBIN
 Comptables agréés
 LUCIEN D. VIAU, C.A.
 H. LIONEL ROBIN, C.A.
 JACQUES R. CHADILLON, C.A.
 ARMAND H. VIAU, C.A.
 J. SERGE GERVAIS, C.A.
 PO. 9-3871*
 4926, av. Verdun - VERDUN

*Chartre, Samson, Beauvais, Bélair,
Côté, Marceau et Associés*
E. H. Knight & Co.
 Comptables agréés
 Maurice CHARTRE, C.A.
 Lucien-P. BELAIR, C.A.
 S. COUILLARD, C.A.
 Gérard MARCEAU, C.A.
 Raymond FORTIER, C.A.
 Albert GARNEAU, C.A.
 Clément PRIMEAU, C.A.
 Pierre BARRY, C.A.
 M. SAMSON, O.B.E., C.A.
 E.H. KNIGHT, C.A.
 Lionel ROUSSIN, C.A.
 Percy AUGER, C.A.
 H. BOURGOIGN, C.A.
 Pierre LESAGE, C.A.
 Benoit SYLVAIN, C.A.
 Paul GONTHIER, C.A.
 A.E. Beauvais, D.S.C.
 Léon CÔTÉ, C.A.
 Dollard HUOT, C.A.
 Jean LACROIX, C.A.
 Marcel IMBLEAU, C.A.
 Dennis BELL, C.A.
 Pierre CHOUMINARD, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI

Des augmentations significatives



GÉNÉRAL DU CANADA

Rapport annuel 1959

	1959	1958
Assets:	209,796,018.	184,576,208.
Liabilities:	20,263,247.	19,940,550.
Net assets:	184,448.	208,008.
Total assets:	2,083,630.	2,082,500.
Total liabilities:	518,967.	435,449.

Directeurs et officiers:

Hon. Donat Raymond Lt. Col. L. J. A. Amyot — L.-E. Beaulieu, C.R. — Charles St-Pierre Administrateurs: Hon. J.-M. Dessureault Geo. T. Donahue Gaston Elie Oscar Hamel, Notaire Hon. C. B. Howard	Jean Raymond Gérard G. Ryan, O.B.E. F. Simard J.-A. Trudel, Notaire Dr R.-E. Valin
--	--

Directeur-gén. adjoint: Henri-N. Guibault	Secrétaire: Jean-Guy Cardinal, LL.D.
---	--

ADMINISTRATEURS • EXÉCUTIFS TESTAMENTAIRES

QUÉBEC — OTTAWA — MONTRÉAL

